هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 406 16 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 15 JUILLET 1978

LA FÊTE NATIONALE

La 27e division alpine a défilé à Paris devant une foule nombreuse

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les négociations économiques mondiales

Pas d'accord commercial à Genève

Les négociations multilatérales *sur le commerce international*, engagées dans le cadre du GATT, n'ont pu aboutir à la date prévue et se poursuivront donc jusqu'à *la fin de l'année*.

L'incapacité des pays industrialisés à respecter le délai du 15 juillet qu'ils s'étaient imparti ne doit pourtant pas cacher les quelques progrès accomplis lors de cette session d'un « Tokyo round » amorcé en 1973. Ainsi l'« accord-cadre » signé le jeudi 13 juillet manifeste-t-il le désir *des gouvernements* de *lutter* contre les pressions protectionnistes.

Alors que la crise économique mondiale et la montée du chômage poussent de nombreuses sirènes à chanter les bienfaits de la défensive à l'intérieur des frontières, la volonté politique affirmée par les Etats-Unis et par l'Europe de libéraliser encore le commerce international dans les années 1980, quelles qu'en soient les difficultés, n'est pas *négligeable*.

Le représentant spécial de *Washington*, M. Robert Strauss, l'a bien précisé : « Nous sommes condamnés à réussir et je peux affirmer que le président Carter est prêt à recevoir des coups sur le plan politique aux Etats-Unis pour résister aux pressions protectionnistes ». L'engagement pris par les négociateurs de trouver un accord *donnant* « un maximum de liberté au commerce des équipements aéronautiques civils » apparait comme un geste de bonne volonté à qui connait les multiples pratiques non tarifaires qui font obstacle au développement des échanges dans ce secteur.

L'acceptation d'une plus grande *discipline collective sous la* surveillance éventuelle de nouvelles institutions de contrôle et d'arbitrage, la reconnaissance de la nécessité d'accorder aux pays en voie de développement « un traitement différentiel », une entente sur les règles d'évaluation en douane, sont autant de points positifs. En revanche, sur les questions majeures de la négociation que sont l'abaissement des tarifs douaniers, l'usage des subventions et droits compensateurs, les modalités d'application de la clause de sauvegarde et le commerce des *produits* agricoles, on *est* loin d'avoir obtenu des résultats concrets.

Il *est admis qu'on* souhaiterait parvenir, en matière de droits de douane, à « un degré substantiel de libéralisme, comparé à celui du « Kennedy round ». Toutefois, c'est une réduction moyenne de 30 % sur un peu moins de dix ans qui est escomptée, des modalités spéciales étant appliquées aux pays en voie de développement. En ce qui concerne l'usage des *subventions et droits compensateurs*, l'accord final devra comporter des procédures de consultation et de notification préalables et tenir compte de la notion de « préjudice » prévue à l'article 6 du GATT. Mais cela reste vague.

La Communauté européenne a fait quelques progrès pour imposer *l'idée de sélectivité* dans l'application de la clause de sauvegarde, alors que le Japon et le Canada y étaient fortement opposés, *ainsi que les pays en voie* de développement, qui y voient les risques de « discrimination négative ». Mais le négociateur européen, M. Dunmann, n'a pas caché que « la sélectivité sera ou l'accord ne sera pas ». Enfin, la négociation sur les affaires agricoles n'a pas plus avancé cette fois-ci que depuis la création du GATT, au lendemain de la guerre.

Si la plupart des pays engagés dans cette négociation peuvent estimer qu'ils ont obtenu quelque satisfaction, le Japon fait un peu figure de solitaire. Peu soucieux de faire des concessions, il ne pouvait guère en espérer. Tant il est vrai que, dans ce grand marchandage, recevront beaucoup ceux qui donneront beaucoup.

Une rencontre Carter-Schmidt précède le sommet de Bonn

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grands pays industrialisés du monde occidental vont tenir, les 16 et 17 juillet, à Bonn, leur quatrième sommet économique. Arrivé le 13 juillet dans la capitale ouest-allemande, le président des Etats-Unis effectue, avant ce sommet, une visite officielle de deux jours en R.F.A., qui doit, notamment, le conduire, le 15 juillet, à Berlin. M. Jimmy Carter a eu, dès son arrivée, un premier entretien hors programme avec le chancelier Schmidt, qui ne devait initialement l'accueillir que ce vendredi 14 juillet.

De son côté, le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, arrivé le 13 juillet à Paris, doit s'entretenir, samedi matin 15 juillet, avec M. Raymond Barre. L'entretien porterait, notamment, sur la croissance ordonnée des échanges, la réorganisation de l'industrie française et la défense européenne. L'aide au développement, la situation en Afrique et la coopération nucléaire seraient également évoqués, ainsi que le déficit de la balance commerciale de la France à l'égard du Japon.

De notre envoyé spécial

Washington. — L'administration Carter aborde le sommet de Bonn avec de faibles espérances, sachant que les concessions qu'elle pourrait obtenir de ses partenaires seront fonction de ce qu'elle même pourra offrir *en échange*. Ce résultat sera assez mince, compte tenu des obstacles que le Congrès oppose aux *projets* du président et d'une conjoncture économique qui redevient préoccupante. Aussi *les experts* américains, qui iront à Bonn, se sont-ils attachés, ces derniers jours, dans leurs rencontres avec les journalistes, à les mettre en garde contre tout espoir excessif et à leur vanter les *vertus* de la patience.

Il s'agit en *fait*, pour Washington, d'obtenir un *sursis* au sujet du principal problème qui oppose les Etats-Unis à leurs partenaires : la *limitation des importations* américaines de pétrole, considérées comme en grande partie responsables d'un déficit commercial qui affaiblit le dollar et pèse sur l'économie mondiale. Depuis près de quinze mois, le président Carter s'efforce — sans succès — d'agir. Le congrès oppose *surtout* des raisons politiques : rien n'est aussi impopulaire, en année électorale de surcroît, que de toucher à la *sacro-sainte* automobile, d'avoir l'air de céder aux *remontrances* de l'étranger et d'adopter des mesures dirigistes.

Ainsi *le plan sur* l'énergie passe lentement les différentes écluses des canaux législatifs, ses chapitres *sont* un à un corrigés dans un sens modéré, si bien que le texte final ne ressemblera guère au *projet* initial. M. Carter, qui avait tout d'abord pensé taxer les produits pétroliers dans leur ensemble, a, *devant* la levée de boucliers au Congrès, dû y renoncer. Il a ensuite envisagé de taxer *le pétrole à l'importation*. La semaine dernière, le Sénat a indiqué qu'il s'opposerait à cette *imposition. Mercredi 12 juillet*, la chambre des représentants a refusé de le suivre, mais la menace, même à *demi écartée, empêche* toute action de l'administration. Le président a toujours le pouvoir *d'imposer des quotas* pour limiter les quantités de pétrole importé ; mais il s'agit d'un moyen brutal, qui décourage artificiellement la demande. Les conséquences peuvent en être très impopulaires — *comme éventuellement* des files d'attente aux stations-service, alors que la cote de popularité présidentielle est au plus bas.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 14.)

FRANÇAIS, ITALIENS, BRITANNIQUES ET ALLEMANDS PRODUIRONT EN COMMUN DES HÉLICOPTÈRES DE COMBAT

(Lire nos informations page 10.)

Lourdes sentences en U.R.S.S. contre les dissidents

• De longues peines de détention sont infligées à *MM. Guinzbourg (8 ans)* et Piatkus (10 ans)

• Londres manifeste sa réprobation et suspend les visites de ministres à Moscou

Le tribunal de Moscou rend, ce vendredi 14 juillet, son verdict dans l'affaire Chtcharansky. Jeudi, le procureur a requis contre *lui* quinze ans de détention dont douze dans un camp.

A Kalouga, M. Alexandre Guinzbourg a été condamné à huit ans de détention dans un camp à régime sévère. A Vilnius, M. Piatkus s'est vu infliger une peine de trois ans de prison, et de sept ans de séjour dans un camp, suivi de cinq années d'assignation à résidence.

Après les verdicts, la réprobation est quasi-générale. A Londres, le gouvernement a décidé qu'aucun ministre britannique ne se *rendrait* en *U.R.S.S.* jusqu'à nouvel ordre.

De notre correspondant

Moscou. — Les verdicts sont tombés. Alexandre Guinzbourg a *été* condamné, le jeudi 13 juillet, par le tribunal de Kalouga, à huit ans *de camp de travail à régime sévère*. A Vilnius, un autre *membre* du groupe de *surveillance* de l'application des accords d'Helsinki, Victor *Piatkus, était condamné à trois ans* de *prison, sept* ans dans un camp et cinq ans d'assignation à résidence. A Moscou, le procureur a requis quinze ans de détention, dont trois ans de prison, contre le militant juif Anatole Chtcharansky.

Alexandre Guinzbourg, considéré par les autorités comme un « *repris de justice particulièrement dangereux* », risquait, comme Victor Piatkus, une peine maximale de dix ans, assortie de cinq ans d'assignation à résidence. La cour a suivi le procureur, *qui avait requis contre* l'écrivain huit années de camp, tout en abandonnant les trois ans d'exil que *le représentant du parquet avait également* demandés.

La femme et la mère de l'animateur du Fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques, qui l'ont *revu au cours du procès* pour la première fois depuis seize mois, ne pensait pas qu'il puisse survivre à une nouvelle détention. Au cours des *quinze dernières années, il a déjà* passé sept ans dans un camp. A la fin de l'audience, mercredi, on a dû lui administrer une piqûre pour *soigner son hypertension et il a été* contraint de s'interrompre à deux reprises au cours du plaidoyer qu'il *a prononcé lui-même, tant il était* faible.

Alexandre Guinzbourg a estimé que *les livres* et *les documents qu'il prêtait à des amis n'avaient pas* un caractère antisoviétique ; se référant à la Déclaration universelle des droits *de l'homme* et insistant *sur la liberté de conscience* qui devrait être reconnue à chaque individu, il a refusé de se considérer comme coupable. « *Je saisis cette dernière occasion, a-t-il déclaré, pour dire au revoir à mon ami Anatole* (Chtcharansky), *car je sais ce que c'est qu'être en prison et craindre une sentence de mort.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

Un plan de réforme du service des postes

Le service public des postes fait à nouveau l'objet de critiques et de questions. Les organisations professionnelles de la presse ont vivement condamné la décision du secrétariat d'Etat aux P.T.T. de ne pas assurer la distribution du courrier, donc des journaux, samedi 15 juillet. Pour sa part, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a démenti, jeudi 13 juillet, des rumeurs selon lesquelles des projets de démantèlement du service de la poste et de téléphone seraient à l'étude.

Ces rumeurs étaient alimentées par la nomination, au dernier conseil des ministres, de M. Emile Simon à la direction générale des postes, succédant ainsi à M. René Joder, parvenu à l'âge de la retraite. L'ancien poste de M. Simon — directeur du personnel des affaires sociales — sera tenu par M. Jacques Daucet, administrateur hors classe et chef de service à la direction du personnel.

Comme l'explique ci-dessous Jacques-François Simon, ces nominations marquent une étape importante dans la réorganisation du secrétariat d'Etat aux P.T.T. et plus particulièrement de la poste.

Unité maintenue

Le malaise de la poste, on en a beaucoup écrit et parlé ces dernières années. Il présente plusieurs aspects.

Très concrètement d'abord, et même si la situation en France reste meilleure *que partout* ailleurs dans le monde, les usagers, expéditeurs de correspondance, *lecteurs de journaux ou* utilisateurs de chèques postaux, se plaignent, à juste titre et de plus en plus fréquemment, de la dégradation de ce service public essentiel. Retards, erreurs de transmission, manque d'empressement du personnel, se multiplient, agacent, gênent.

Le public n'est pas heureux ; les postiers ne le sont guère plus. Ils répètent par la voix de leurs syndicats qu'ils ne sont pas assez nombreux, pas assez payés, s'alarment eux-mêmes de la concurrence, déloyale à leurs yeux, que leur font les entreprises privées et du déclin de leur image de marque.

Le ministère lui-même ne peut que constater la dégradation du bilan financier du service postal : un déficit de 2,9 milliards est attendu cette année ; cela malgré une augmentation très régulière et importante du trafic : 13 milliards d « objets de correspondance » acheminés sans doute en 1978, de 3,5 % à 4 % de plus qu'en 1977.

Sous-tendant tous ces motifs particuliers d'inquiétude, existe une *appréhension plus générale* sur l'avenir même de la poste en France.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 14.)

La langue, c'est la nationalité

par GILBERT COMTE

Le quinquagénaire mince, élégant, affable, dirige sur place, avec dyna*misme et compétence*, la filiale d'une entreprenante société parisienne établie depuis peu dans l'un des principaux centres d'af*faires* du Sud-Est asiatique. Ordinairement détendu, il rentre ce soir, nerveux, d'une réception en *ville où il vient de subir* une *discrète* mais verte mercuriale du nouvel ambassadeur accrédité par le Quai d'Orsay.

« *Le bonhomme se croit tout permis ! expose-t-il. C'est tout de même fantastique de ne plus pouvoir travailler tranquillement. Savez-vous qu'il se scandalise qu'une entreprise française comme la nôtre rédige en anglais toute sa correspondance avec la maison-mère...* »

Comme son hôte à dîner s'en étonne aussi, le maître de maison *explique libéralement* :

« *Impossible de procéder autrement ! En dehors de leur propre langue, toutes nos dactylos ne parlent qu'anglais. Il faut forcément agir avec les moyens du bord.* »

Compatissante, sa blonde et gracieuse épouse lui tend un whisky bien frais et oriente la conversation vers une *voie moins périlleuse* :

« *Mon chéri, je suis vraiment très satisfaite de la petite domestique engagée l'autre jour. Une perle ! Serviable, active, intelligente. Malheureusement, elle arrive de la brousse avec son seul patois. Nous nous comprenons fort mal. Je vais lui apprendre l'anglais. Vive comme je la sens, elle en connaîtra suffisamment d'ici quelques semaines.* »

A l'invité surpris de ce qu'elle n'envisage pas la même initiation *en français*, la jeune femme rétorque avec horreur :

« *Vous n'y pensez pas ! Notre langue ne sert à rien ici, et je suis responsable de cette enfant. Si nous partons, elle ne trouverait de travail nulle part avec son français. L'anglais lui permettra toujours de se débrouiller.* »

Tandis qu'elle s'explique, son mari *hoche approbativement la tête. Ils* n'aperçoivent *naturellement* ni l'un ni l'autre aucune contradiction entre le manque de secrétaires francophones, invoqué *comme excuse* contre l'ambassadeur, et le *refus* d'enseigner le français à une servante quand le choix se pose dans leur propre maison. *L'implantation* d'environ quinze-cent compatriotes, destinée à s'accroître avec les investissements de *quelques grandes* banques du boulevard Haussmann, les touristes en provenance de Roissy, nombreux dans les hôtels, *les succès peu spectaculaires* mais solides, réguliers, obtenus en profondeur par la section locale de l'Alliance française, *n'ébranlent ni* ne nuancent leurs certitudes. Après tant d'autres, ce couple moderne considère l'hégémonie linguistique *anglo-saxonne comme une fatalité* du siècle, sans saisir qu'il la renforce par son ardeur même à la croire inévitable, et à l'appuyer.

67 % des films en anglais

Si certains de nos diplomates luttent contre cette tendance d'esprit avec une résolution digne d'éloges, d'autres ne s'y opposent pas avec le *même zèle*. « *Here the French Embassy* », claironne intrépidement la téléphoniste au standard de notre représentation officielle dans un pays voisin. A *l'intérieur des bureaux*, tout le personnel asiatique ne s'exprime qu'en Anglais avec celui de la mission. Du garde à la porte aux dactylographes, *nul n'esquisse le moindre effort pour* répondre dans sa langue au visiteur débarqué de Paris. S'il s'en étonne, un aimable attaché lui souffle à voix basse :

« *Nous les payons très mal ! Si nous prétendons pour ce prix-là les contraindre à connaître quatre mots de français, ils nous quitteront tous et personne ne les remplacera.* »

Dans un troisième Etat, l'explica*tion du même phénomène emprunte* un tour sensiblement plus énigmatique :

« *Par habitude, nous confions la surveillance et l'entretien des bâtiments à des Gurkhas originaires du nord de l'Inde. Forcément, ils ne parlent qu'Anglais !* »

Cette résignation ne *sévit pas seulement dans de lointains postes* diplomatiques ou commerciaux, séparés de la mère-patrie par des distances océaniques. Sur les cinquante-sept cinémas *répartis* au Quartier Latin, entre les 5e et 6e arrondissements, trente-huit projetaient des films en anglais durant la semaine *comprise* entre les 22 et 28 mars dernier, soit une proportion respectable d'environ 67 %. *Pour invraisemblable qu'il paraisse*, ce record n'a rien d'exceptionnel. Chaque mercredi, la simple lecture de *l'Officiel des spectacles* suffit à s'en assurer. Dans les salles populaires des 13e, 19e ou 20 arrondissements, le chiffrage tombe à rien, sans doute. Là, les distributeurs poussent l'obligeance jusqu'à doubler scrupuleusement les plus grossières projections pornographiques importées *des* Etats-Unis.

Dans les 7e, 8e, 16 *ou 17 arrondissements* fréquentés par une clientèle beaucoup plus cossue le nombre des bandes sous-titrées *s'élève sensiblement. En principe*, l'engouement des cinéphiles éclairés détermine seul cette profusion. De Londres à New-York, de Rome à *Hambourg, aucune ville d'Europe ou* d'Amérique n'affiche pourtant une telle quantité de films dans une langue étrangère. Dans Broadway, à San-Francisco, le Français de pas*sage marchera longtemps avant d'en* découvrir un seul dans la sienne.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

L'alcootest pour tous

Il est certain que les conducteurs sur la route ont une grave responsabilité, et il est normal qu'on vérifie qu'ils sont en pleine possession de leurs moyens.

Mais un homme au volant de sa voiture n'est pas le seul tueur en puissance. Certes, de mauvais réflexes de sa part entraînent des conséquences immédiates. Il n'est pas évident, bien au contraire, que les mauvais réflexes, non seulement des politiciens, des magistrats, des militaires, mais encore des technocrates, des chefs d'entreprise, des hommes d'affaires, n'aient pas des conséquences plus meurtrières encore, bien qu'indirectes.

Que de décisions sont prises après un whisky mondain de trop ou au cours de ces déjeuners d'affaires où se congestionnent dangereusement les cerveaux qui pensent pour nous.

Si Bison était un peu plus futé, il ne se contenterait pas des routes, mais demanderait qu'on étende l'alcootest à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, prétendent être au volant ou à la barre.

ROBERT ESCARPIT.

UNE EXPOSITION, UN LIVRE

L'architecture avant et après Staline

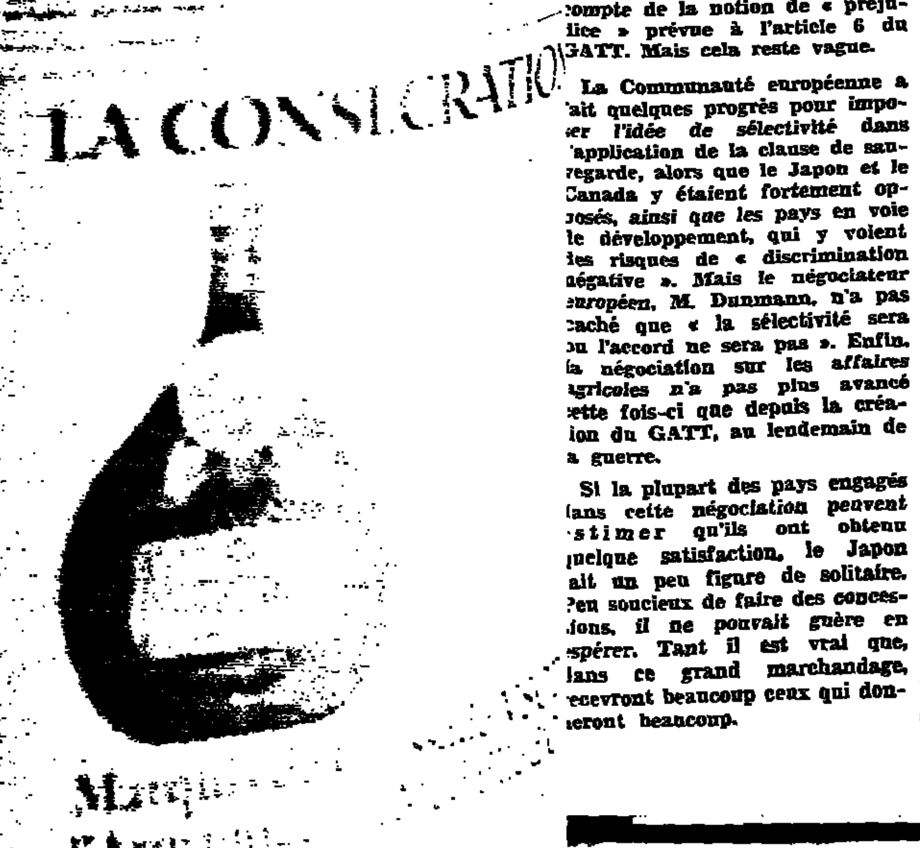
Anatole Kopp est un *architecte français d'origine russe*, de l'école fonctionnaliste. Il connaît bien le sujet de son livre, « l'Architecture *stalinienne* », *qui paraît au moment* où s'ouvre au Centre Georges-Pompidou l'exposition sur l'architecture soviétique de 1918 à 1978. *Ici, on présente l'évolution* d'une architecture qui naît et change avec les modifications du pouvoir ; là, on analyse une période *où l'on construisait des bâtiments* comme des affiches en pierre, avec leur message monumental destiné au peuple dans la rue.

Rarement on aura eu aussi largement recours à *l'architecture comme* instrument de gouvernement. Le style stalinien était fait *pour éblouir les masses*, et pour masquer les dures réalités du régime, dont aujourd'hui encore on peut percevoir les effets.

Pendant les années 20, le romantisme méconicien, qui règle la marche de la peinture et de sa nouvelle sensibilité géométrique, *dirige aussi celle de l'architecture*. Le projet de tour pour la IIIe Internationale, de Tatline (400 m2 de construction de fer), est un monument *dédié à ce nouveau dieu qui* doit décupler les pouvoirs de production des travailleurs. La guerre civile, et la famine, ravagent le pays. *Les architectes ne construisent presque pas, mais ils rêvent* beaucoup.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 11.)



Le Monde

idées

La langue, c'est la nationalité

(Suite de la première page.)

Pour toute une bourgeoisie parisienne, en revanche, s'amuser, répondre, réfléchir en anglais tourne à la seconde nature. Devant des congrès internationaux, certains médecins, des ingénieurs, l'utilisent ostensiblement pour présenter leurs communications, même si la rencontre se tient dans l'Hexagone et dispose des meilleures traductions simultanées. Loin de servir la culture du pays d'accueil, de telles manifestations consolident la prépondérance anglo-saxonne à domicile, exactement comme les boulevards et les cinémas les plus touristiques illustrent sa gloire et contribuent à sa publicité.

Cet envahissement exerce sur certains esprits influençables des effets bizarres. Ici, l'attaché culturel d'une ambassade de France dans une République noire déclare péremptoirement Balzac, Chateaubriand, Hugo et nos autres classiques inutiles à la compréhension de l'époque, puis se vante en public d'inciter les jeunes Africains à lire plutôt Hemingway ou Norman Miller, quitte à leur fournir les œuvres de ces illustres étrangers avec les crédits de son administration. Ailleurs, une péronnelle employée par le ministère de la coopération prophétise le règne inévitable de l'anglais d'un bout à l'autre de la Terre, dans les vingt prochaines années, et s'attribue la tâche exaltante d'en imprégner dès aujourd'hui les territoires francophones au sud du Sahara, afin de hâter leur essor.

Ces propos dont l'égarement le dispute à la sottise n'expriment certainement pas une opinion très répandue dans les services d'où ils proviennent. Au Quai d'Orsay comme à la Coopération, tous les titulaires du poste travaillèrent depuis vingt ans à la défense de la langue, avec le concours d'un personnel souvent unanime et dévoué. Des réflexions odieuses ou saugrenues ne concernent cependant pas quelques isolés. Elles expriment avec franchise les sentiments d'une petite société mondaine, convaincue par snobisme de la supériorité en tout des Américains. Restreinte mais influente, elle crée souvent la mode.

Francophones du bout du monde

Même en Inde méridionale, en Thaïlande, à Singapour, où les garçons de magasin, les serveurs d'hôtel frappés par l'augmentation régulière des touristes français leur demandent volontiers la traduction de termes nationaux ou britanniques, ces étranges compatriotes s'acharnent à répondre en anglais, comme s'ils souhaitaient vraiment tuer leur propre langue, ou la rendre à jamais inutilisable. Ce français flexible, clair, incisif, si souvent trahi par les siens, éclate pourtant jusqu'aux antipodes dans des milliers de cœurs inconnus. Dans un wagon de troisième classe, en pleine jungle indonésienne, un adolescent l'utilise sans beaucoup d'embarras devant le voyageur européen qu'il découvre plongé dans un volume de la Pléiade. Il parle avec enthousiasme de ce Paris où il n'est jamais allé, du Concorde qu'il n'a jamais vu, s'enflamme pour ce pays découvert un peu par hasard dans la grisaille du programme scolaire, et qu'il chérit maintenant d'un amour décuplé par la distance.

Au terminus de Surabaya, un étudiant s'inscrit à la section locale de l'Alliance française, travaille le soir comme garçon d'ascenseur dans le principal hôtel de la ville, se dépense auprès du Parisien qu'il rencontre ce soir-là dans le hall avec l'unique intention de rendre service, égrène avec dévotion les noms de nos écrivains, de nos hommes politiques, de nos acteurs, et reçoit, les larmes aux yeux, comme un cadeau de prince, l'exemplaire du *Monde* trouvé à Kuala-Lumpur quelques jours plus tôt.

Si miraculeuses qu'elles semblent, de telles rencontres se produisent presque chaque fois qu'un Français assume son vocabulaire. A Windhoek, sèche et torride capitale de la Namibie, l'allemand et l'anglais des anciens colonisateurs dominent toutes les conversations, avec le rude afrikaan, dérivé du néerlandais, venu de Pretoria. Il suffit du tranquille *bonsoir* prononcé par le seul Français présent au cours d'une réception pour qu'autour de lui plusieurs personnes lui répondent pareillement, et découvrent à leur surprise mutuelle qu'elle connaissent notre langue sans se l'être jamais dit. Quand la soirée s'achève, le tiers de l'assistance l'utilise avec ravissement et se jure d'en prendre l'habitude pour changer un peu.

A l'inverse des Québécois, des Libanais, des Maghrébins, pour ne rien dire de l'immense Afrique noire, ces lointaines francophonies ne survivent pas aux extrémités de la Terre dans la chaleur de communautés historiques vivantes, toujours prêtes à les soutenir. Avec l'héroïsme des minoritaires, elles incarnent plutôt la résistance d'hommes, de groupes conscients de trouver dans l'une des plus prestigieuses cultures occidentales un suprême recours contre le prosaïsme industriel, confondu chez eux avec l'américanisation à outrance des mœurs et de la parole. Peu de traditions nationales prennent ainsi, loin de leurs frontières, la puissance et le rayonnement d'une idée. Quand ils y renoncent chez eux avec une légèreté suicidaire, certains de nos compatriotes n'élargissent pas l'horizon intellectuel autant qu'ils l'imaginent. Ils aggravent, au contraire, l'uniformisation de l'époque, et brisent dans bien des cœurs la dimension française de l'universalité.

Curieusement, leur irréflexion rencontre dans l'Hexagone une compréhensive indulgence quand, malgré tous les avantages qu'ils en tirent, les Anglais eux-mêmes changent sur ce sujet de comportement. Voici vingt ans, l'achat d'un journal parisien supposait d'épuisantes et vaines recherches dans Londres. Aujourd'hui, nos meilleurs titres figurent honorablement à Piccadilly, et jusqu'aux kiosques de métro parfois très secondaires. Partout, dans les magasins, les restaurants, les hôtels, une foule d'employés s'efforcent de mettre le Français à l'aise dans sa propre langue, avec une si prévenante gentillesse qu'ils en forcent le respect et la sympathie.

L'Amérique, elle, n'a malheureusement pas ces élégances de grande dame. Avec son seul français, un piéton peu tranquillement sillonner New-York. D'innombrables Européens émigrés en possèdent quelques bribes, et la population de souche en garde dix ou douze mots usuels, au fond des mémoires, qu'elle utilise avec amabilité. Ailleurs, les comportements s'épaississent. Des bureaux de tourisme aux compagnies aériennes, les institutions commerciales accoutumées à leur prépondérance linguistique n'y souffrent aucune entrave.

Excepté les serviables bagagistes noirs originaires d'Haïti, peu d'agents parlent ou comprennent le français à l'aéroport Kennedy, malgré son trafic international. A une demi-heure de voiture, le célèbre Waldorf Astoria, considéré comme l'un des temples de l'hôtellerie mondiale, ne délègue aucun francophone à sa réception. Pourtant, les compétences ne manquent pas dans les étages, où une foule de domestiques haïtiennes, elles aussi, s'acti[vent] dès les premières heures du jour. Devant le Parisien arrivé en pleine nuit, un peu perdu sans traducteur dans l'immense caravansérail, elles s'attroupent, l'aident aussitôt et lui communiquent leur indignation.

« *Chaque jour, Monsieur, des voyageurs se trouvent dans votre embarras. Les hommes capables de parler le français ne manquent pourtant pas dans cette ville ! Pourquoi ne pas utiliser l'un de nos maris ou de nos frères aux arrivées ? Bien sûr, ils sont noirs, et notre couleur gêne encore certaines gens. Mais, surtout, les Américains n'estiment pas les langues étrangères et veulent obliger tout le monde à connaître la leur. Quand nous cherchons du travail dans les grands hôtels de New-York avec notre français comme avantage supplémentaire, les directeurs nous répondent qu'il ne sert plus à rien nulle part, et ne vaut pas plus cher qu'un patois. Vous entendez, Monsieur, ils traitent le français de patois !* »

Ces mots jetés avec un tremblement de rage, une colère jaillie de l'humiliation, ne bouleverseront certainement pas nos compatriotes fiers d'apprendre l'anglais à leurs domestiques. Ils méritent cependant d'inspirer de sérieuses réflexions, en même temps qu'ils ramènent les responsablités de chacun à sa mesure. Quand l'élite d'une nation renonce à défendre sa culture, pour quelles raisons les citoyens du plus puissant Etat de la planète devraient-ils s'en charger à sa place ?

La nationalité même

A travers l'incomparable efficacité américaine, l'anglais fascine littéralement les jeunes cadres européens férus de commerce, de sciences et de techniques modernes. Avec un sentiment d'infériorité proche de l'abdication, beaucoup en perdent devant lui, avec le vocabulaire national, jusqu'à l'esprit profond de leur peuple. Aucune société ne subit sans réagir une aussi dangereuse dépersonnalisation. Selon une enquête réalisée à Singapour par un bureau de tourisme parisien, les riches négociants chinois de la ville ne séjournent guère en France parce que, en dehors de Roissy et de quelques très grands hôtels cosmopolites, ils déplorent une ignorance de l'anglais agressivement affichée selon eux par l'ensemble de la population.

Quand des Champs-Elysées au boulevard Saint-Michel tant de cinémas, de magasins, déploient un obsédant bilinguisme, ce grief paradoxal étonne quelque peu. Ne jurons cependant pas trop vite qu'il ne comporte rien d'exact. L'assimilation provoquante, intensive, de la langue, des mœurs, des modes anglo-saxonnes, par toute une bourgeoisie de diplômes et d'argent accumule peut-être dans d'autres endroits, plus qu'elle l'imagine, une inconsciente xénophobie défensive. Des réflexes collectifs, redoutables comme celui-là, déconcertent d'autant plus par leur violence qu'ils s'amassent interminablement dans les cœurs avant d'exploser au grand jour.

Au siècle de Concorde, des satellites de communications, des transports intercontinentaux, nul ne souhaite ni ne croit possible un ombrageux rejet de la langue anglaise. Mais son statut privilégié, les multiples monopoles qu'elle étend sans cesse laminent trop gravement d'autres valeurs nationales. Pour ne prendre qu'un exemple typique, les programmes scolaires en Allemagne et en France lui accordent tant de place qu'ils condamnent les jeunes gens des deux pays à l'utiliser entre eux, dans une ignorance désastreuse de leurs langues respectives. Les enfants de deux hautes et vieilles civilisations mériteraient pourtant de se découvrir à travers leur propre héritage. A cet égard, une répartition plus équitable de l'allemand, de l'espagnol, du russe, de l'arabe, et même du chinois et du japonais, dans l'enseignement public, équilibrerait avantageusement la suprématie anglo-saxonne, en même temps qu'elle éviterait à la réforme les équivoques d'un quelconque chauvinisme.

Comme tous les hommes du vingtième siècle, les Français cherchent aujourd'hui une difficile synthèse entre l'inévitable cosmopolitisme du temps et leur identité propre. Elle ne passe évidemment pas par la seule personnalité anglo-saxonne ! Toute ouverture au monde suppose d'abord une ferme, une inébranlable confiance en soi. La sauvegarde de la langue, et avec elle d'innombrables francophonies éparses à travers le globe, incarne précisément cette participation à l'époque. Face aux dédains de l'écrasante Amérique, le porteur haïtien relégué dans le plus sordide ghetto de Harlem en porte les promesses, l'impérissable dignité, comme le plus savant des professeurs en Sorbonne. La langue, c'est la nationalité même, la patrie vivante et vibrante en chacun d'entre nous.

GILBERT COMTE.

Deligny morne plaine

par

GABRIEL MATZNEFF

En février 1972, hospitalisé à Foch, Montherlant m'écrivait : « *Les mouettes vont bientôt quitter la Seine et laisser la place aux poules d'eau, je pense à celles de Deligny.* » Cette référence aux poules d'eau était une allusion à ma pratique assidue, en été, de la piscine Deligny et des jeunes demoiselles qui s'y font bronzer. Quelques années plus tôt, j'avais proposé à Montherlant de m'y accompagner. Il m'avait répondu en riant : « *Ma baignoire me suffit.* »

Cette année, nous sommes tous condamnés à nous contenter de notre baignoire. Le ciel déterminément gris tient les Parisiens éloignés des quais de la Seine. Nous avons serré nos maillots de bain et sorti nos lainages. « *Il n'a pas le teint blanc, mais couleur de flamme* », dit Aphrodite de son fils Eros dans un poème de Moschos. D'évidence, Eros n'est pas un Parisien de l'an 1978 après Jésus-Christ ; sinon, son teint ne serait pas joyeusement doré, mais pâlichon comme le nôtre. Le soleil et les dieux nous abandonnent.

Mais peut-être cette épreuve est-elle un exercice spirituel que nous impose la divinité. Dans une lettre à Mme de Chantal, l'abbé de Saint-Cyran soutient qu'il faut que les âmes des justes « *se ressentent de la variété des saisons, et qu'elles aiment autant l'hiver que la chaleur, les ténèbres que la lumière, l'absence et la retraite que la présence et l'approche du soleil* (1) ». Météorologie rime avec théologie.

Accepter d'un cœur serein l'hiver et l'été, soit. Mais le réformateur de Port-Royal ne nous demande pas de souffrir que toutes les saisons soient confondues. Nous lisons dans l'Evangile que notre *oui* doit être un *oui*, et notre *non* un *non*. Ce que nous voulons, c'est que le temps observe les préceptes évangéliques, et que l'été soit l'été. Tâchons d'être de bons chrétiens, mais que le ciel nous donne l'exemple.

(1) *Lettres chrétiennes et spirituelles*, Paris, 1645.

FEUILLETON 5 — 15 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Ryder et son fils Jeff sont allés enquêter, à titre privé, à la centrale de San-Ruffino, où un vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages (parmi lesquels Mme Ryder) vient d'avoir lieu. Le directeur leur explique l'importance du vol de l'uranium 235 et du plutonium.

Le Dr Jablonsky, le directeur de la centrale, parlait avec effort, comme un homme qui essaie de dominer ses sentiments et de garder la tête froide.

« Le plutonium, reprit-il. Le plutonium-239, pour être précis, c'est le matériau dont on s'est servi pour détruire Nagasaki. C'est un produit synthétique ; il n'existe pas à l'état naturel, et nous avons, nous, Californiens, le privilège d'avoir été les premiers êtres au monde à en fabriquer. C'est un produit incroyablement toxique ; une morsure de cobra est une plaisanterie par comparaison. Si on en disposait sous forme d'aérosol avec du fréon sous pression — personne n'a encore réussi à calculer comment on pourrait réaliser cette combinaison, mais on y arrivera certainement, — on aurait en main une arme d'une létalité indescriptible. Deux petits jets de ce liquide dans une salle de deux mille places bondée, et vous pourriez commander immédiatement deux mille cercueils.

» Le plutonium est un sous-produit de la fission de l'uranium dans un réacteur. Il reste dans les barres d'uranium après la fission ; ces barres sont retirées et coupées en morceaux...

— Qui est-ce qui les coupe ? Je n'aimerais pas beaucoup être chargé de ce boulot-là.

— La question n'est pas d'aimer ou pas. La première barre que vous couperiez, vous seriez un homme mort. Bien entendu, c'est une opération télécommandée. Des guillotines actionnées à distance, dans une salle que nous appelons le « cañon ». Une gentille petite salle avec des parois et des fenêtres d'un mètre et demi d'épaisseur. Personne n'aurait envie d'y entrer. Les tronçons des barres d'uranium sont dissous dans de l'acide nitrique puis subissent une lixiviation au moyen de divers réactifs chimiques, pour séparer le plutonium de l'uranium et d'autres sous-produits de la fission inutiles.

— Comment stocke-t-on ce plutonium ?

— Sous forme de nitrate de plutonium, dans des flacons d'acier inoxydable d'environ dix litres, hauts d'un mètre vingt-cinq et ayant à peu près douze centimètres de diamètre. Cela représente deux kilos et demi de plutonium pur. Ces flacons sont encore plus faciles à transporter que les « cages » d'uranium et, si l'on fait un peu attention, le risque est minime.

— Combien en faut-il pour faire une bombe ?

— Personne ne le sait exactement. On croit qu'il est possible en théorie (mais c'est pour l'instant impossible en pratique) de faire avec du plutonium un engin atomique de la taille d'une cigarette. La Commission de l'énergie atomique estime, elle, qu'il en faut deux kilos pour déclencher le mécanisme de la fission, mais elle est probablement très en dessus de la vérité. Une dame peut sans nul doute transporter dans son sac à main assez de plutonium pour faire une bombe.

— Je ne regarderai plus jamais le sac d'une dame avec les mêmes yeux. Alors, le flacon de dix litres suffit à faire une bombe ?

— Facilement.

— Est-ce qu'il y a beaucoup de plutonium, par ici ?

— Beaucoup trop. Certaines entreprises privées en ont stocké plus qu'il n'en faut pour fabriquer autant de bombes atomiques qu'il en existe dans le monde entier. »

Ryder alluma une Gauloise pendant qu'il ruminait cette déclaration de Jablonsky.

« Vous avez bien dit ce que vous vouliez dire ?, demanda-t-il finalement.

— Oui, exactement.

— Qu'ont-elles l'intention d'en faire, ces entreprises ?

— Elles se le demandent elles-mêmes. La période de demi-vie du plutonium est d'environ vingt-six mille ans ; c'est-à-dire que sa radioactivité sera encore mortelle d'ici cent mille ans. Comme vous voyez, c'est un bel héritage que nous léguons à nos arrière-petits-enfants qui ne sont pas encore nés. Si l'humanité existe encore d'ici cent mille ans, ce que ne croient sérieusement ni les hommes de science, ni les économistes, ni les écologistes, ni les philosophes, ne voyez-vous pas les hommes de l'an cent mille en train de maudire leurs ancêtres de trois mille générations en arrière ?

— Ma foi, c'est un problème qu'ils résoudront sans moi. Ce qui me préoccupe, moi, c'est la génération actuelle. Est-ce que c'est la première fois qu'on a volé du combustible nucléaire dans une centrale atomique ?

— Oh ! sûrement pas, Seigneur ! C'est, à vrai dire, la première effraction dont j'ai connaissance, mais il y en a sans doute eu d'autres qu'on a étouffées. Nous sommes très discrets là-dessus parce que nous sommes sensibilisés au problème ; beaucoup plus sensibilisés que les Européens, qui admettent ouvertement que leurs centrales ont déjà subi plusieurs attaques de terroristes...

— N'y allez pas par quatre chemins, dites-lui carrément les choses, interrompit Ferguson avec lassitude. Des vols de plutonium, il s'en produit sans cesse. Je le sais, et le Dr Jablonsky le sait aussi bien que moi. Le bureau de défense contre la menace nucléaire — c'est le chien de garde de la Commission de l'énergie atomique — le sait encore mieux que nous tous, mais il fait montre d'une discrétion inégalable, chaque fois qu'il en est question, bien que le directeur de cet organisme ait reconnu, lors d'une session de la sous-commission du Congrès responsable de l'énergie, qu'un demi pour cent peut-être de la production de plutonium semblait avoir disparu des inventaires. Il ne paraissait du reste pas se faire beaucoup de souci à ce sujet. Après tout, qu'est-ce qu'un demi pour cent, surtout quand vous dites cela à toute vitesse ? Tout juste de quoi fabriquer assez de bombes pour effacer les Etats-Unis de la carte, c'est tout. Le grand public américain, qui témoigne d'une confiance aveugle dans ses dirigeants, n'en saura jamais rien : s'il le savait, il pourrait avoir peur. »

Ryder se tourna vers Jablonsky :

« Eh bien, professeur, si on allait jeter un coup d'œil au bureau de Susan ?

— Il est vraiment surprenant, riposta sèchement Jablonsky, de vous entendre demander la permission de faire quelque chose.

— Vous n'êtes pas gentil. Mais le fait est que nous n'avons pas été chargés officiellement de cette enquête.

— Je sais bien. Et, ajouta Jablonsky en dévisageant Jeff, nous ne nous trouvons pas précisément sur le lieu de travail d'un agent de la circulation. Mais est-ce qu'on vous a explicitement interdit de venir ici ?

— Non.

— Cela revient au même... Mon vieux, à votre place, moi aussi je me rongerais les sangs. Allez, fouillez toute cette foutue baraque de fond en comble, si ça vous chante. Mais, ajouta-t-il après un bref silence, je crois que je devrais vous accompagner.

— Cette foutue baraque, comme vous dites, on peut très bien laisser Parker et Davidson s'en charger. Ils sont déjà sur place, et les représentants de la justice vont rappliquer en pagaille d'une minute à l'autre. Pourquoi tenez-vous à m'accompagner dans le bureau de ma femme ? De toute ma vie, je n'ai jamais essayé d'escamoter un indice.

— Qui est-ce qui vous a jamais accusé d'une chose pareille ? répliqua Jablonsky, qui se tourna à nouveau vers Jeff pour dire : Vous savez sans doute que votre père a la réputation bien fondée de se charger personnellement d'administrer la justice ?

— Oui, j'ai entendu dire ça. Si je comprends bien, vous voudriez nous accompagner pour servir de témoin de moralité à un homme en quête d'aide et de protection ? »

Jeff avait légèrement souri, ce qui ne lui était pas encore arrivé depuis qu'il avait appris l'enlèvement de sa mère.

« C'est bien la première fois, riposta Jablonsky, que j'entends associer le nom du sergent Ryder et la mention d'un homme en quête d'aide et de protection !

— Eh !, qui sait ? Jeff a peut-être raison », dit sereinement Ryder. Jablonsky sourit à son tour, mais, d'un air totalement incrédule.

La porte du bureau, entrouverte, présentait quatre trous ébréchés groupés autour de la poignée et de la serrure. Ryder les regarda sans manifester la moindre réaction, poussa le battant et pénétra dans la pièce. Le sergent Parker s'interrompit dans sa tâche : il était en train de recueillir les morceaux de papier dispersés sur une table, en les poussant avec le bout caoutchouté d'un crayon. Il se tourna vers le nouvel arrivant : c'était un homme corpulent, au visage agréable, qui devait approcher de la quarantaine et n'avait pas du tout l'air d'un flic, raison pour laquelle le nombre d'arrestations qu'il avait effectuées ne le cédait qu'à celui dont était responsable Ryder lui-même.

« Je t'attendais, dit-il à celui-ci. Saloperie de boulot, c'est pas croyable ! »

Il sourit, comme pour alléger une tension dont Ryder, lui, ne paraissait pas même s'être aperçu.

« T'es venu nous relever, pas vrai, pour faire voir à des incapables comment un professionnel sait se débrouiller ?

— Je suis seulement venu jeter un coup d'œil, c'est tout. Je ne suis pas sur cette affaire, et je suis bien certain que le vieux Fatso se fera un malin plaisir de m'en tenir à l'écart. »

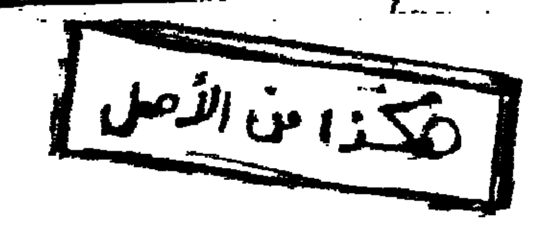
« Fatso » était le sobriquet qu'ils donnaient au chef de la police, lequel était fort loin d'être révéré.

« Pour ça, oui, ce gros lard est assez sadique pour faire ça, dit Parker en ignorant le léger froncement de sourcils du Dr Jablonsky, qui n'avait jamais eu le privilège de faire la connaissance du chef de la police. Pourquoi on irait pas lui casser la nuque tous les deux, un de ces quatre ?

— En admettant qu'il y ait quelque chose comme une nuque sous les cinquante centimètres qui lui servent de cou », répondit Ryder.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

LES PERSPECTIVES DE RÈGLEMENTS NÉGOCIÉS EN AFRIQUE

Le lieutenant-colonel Salek veut associer le Maroc à la recherche de la paix

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — « *Nous souhaitons ardemment parvenir à la paix. Mais aucun dialogue n'est engagé pour l'instant entre le Front Polisario et nous. Il n'y en aura pas tant que nous ne nous serons pas mis préalablement d'accord avec nos amis et alliés marocains sur ce qu'il y a lieu de faire, en commun, pour atteindre cet objectif.* » En quelques mots, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, nouveau chef du gouvernement, réduit à des proportions, pour le moment, modestes les espoirs suscités par la récente offre de cessez-le-feu des responsables sahraouis.

Le nouveau chef de l'Etat nous reçoit, ce jeudi après-midi 13 juillet, dans le bureau où nous avait accueilli huit jours plus tôt son prédécesseur, entouré des mêmes proches collaborateurs. Il s'exprime avec lenteur, d'une voix douce qui rappelle étrangement celle de celui qu'il a démis lundi matin à l'heure du muezzin.

Le nouveau leader mauritanien doit rester très attentif aux intérêts et aux objectifs de son puissant voisin du nord, dont les troupes campent en force sur son territoire national. Même s'il le souhaite, il ne peut guère répondre dans l'immédiat par un geste tout aussi spectaculaire que celui de ses adversaires. Il doit au contraire mesurer soigneusement ses propos, certains de ses proches, tenus à moins de réserve, évoquant parfois avec assurance « la dynamique de paix » que la chute du régime Ould Daddah aurait déclenchée, selon eux, de façon irréversible.

Même si la population est assez méfiante à l'égard du Maroc, celui-ci ne manque pas d'alliés influents à Nouakchott. Ils se recrutent principalement dans les milieux d'affaires traditionnels, qui, depuis des temps immémoriaux, entretenait des relations d'échanges avec les commerçants du sud-marocain. Ces mêmes milieux, dont les intérêts contrariés par les mesures d'inspiration socialiste prises par le régime défunt, soutiennent le nouveau gouvernement. Les hommes d'affaires mauritaniens comptent actuellement parmi les plus chauds partisans de la paix, dont ils attendent une reprise de l'activité économique, mais ils doivent en même temps ménager les intérêts marocains.

Nécessité faisant loi, le processus de retour à la zone franc, très discrètement engagé ces derniers temps par l'ancien président, va s'accélérer. Parallèlement, on va assister à un démantèlement méthodique des structures socialistes mises en place par le régime précédent. « *La voie du redressement économique passe par un retour complet au libéralisme* », nous a déclaré à ce propos, sans la moindre hésitation, le lieutenant-colonel Salek.

En fait, c'est à un double retour en arrière qu'aspirent les nouveaux maîtres de la Mauritanie et ceux qui les soutiennent : un retour à « l'avant-guerre », certes, mais aussi, et tout aussi fortement, un retour à « l'avant-socialisme », car le socialisme comme la guerre menaçait les privilèges des couches dirigeantes. Pour sa part, le nouveau chef de l'Etat assure : « *Nous voulons d'abord réaffirmer notre identité mauritanienne.* »

PIERRE BIARNES.

Alger est favorable à une négociation entre Nouakchott et le Polisario

De notre correspondant

Alger. — M. Bouteflika a regagné Alger jeudi 13 juillet, et a rendu compte au président Boumediène de ses entretiens à Paris avec le chef de l'Etat tunisien, M. Habib Bourguiba, au sujet d'une éventuelle fédération entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, et de ses conversations avec M. Giscard d'Estaing à propos des relations bilatérales et de la situation au Maghreb. La façon dont la radio a signalé ce dernier événement, en soulignant que la France s'était déclarée favorable « *à tout processus de retour à la paix au Sahara occidental* » permet de penser que la rencontre a été jugée positive à Alger.

Il est vraisemblable que M. Bouteflika a plaidé en faveur d'une négociation entre les nouveaux dirigeants mauritaniens et le Front Polisario. En effet, au début de cette année, le président Boumediène avait expliqué à plusieurs interlocuteurs que le conflit du Sahara occidental était dans l'impasse et qu'il convenait de « *faire bouger un rouage pour tenter de sortir de l'engrenage* ». « *La Mauritanie*, disait-il, *a permis à Rabat d'entrer dans la guerre. Pourquoi ne l'entraînerait-elle pas aujourd'hui dans la paix ?* » Le chef de l'Etat estimait également que la France avait les moyens d'inciter l'ancien président Ould Daddah à s'engager dans cetet voie.

Une longue déclaration d'un « *groupe de patriotes mauritano-sahraouis* » vient d'être publiée par *El Moudjahid*. Ce texte déclare notamment : « *Si le gouvernement mauritanien veut appliquer une politique indépendante et sage, sans hostilité inutile à l'égard de son allié d'outre-Sahara, tournant résolument le dos à la guerre et favorable à une entente avec ses frères sahraouis il sera porté par un puissant consensus national civil et militaire, et suscitera un tel enthousiasme que la Mauritanie cessera d'être simplement « le maillon faible » de quelqu'un ou « l'homme malade » du Maghreb.* » On a l'impression à Alger que la nouvelle équipe mauritanienne s'est engagée dans cette voie.

L'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet

En attendant, le conflit n'empêche pas l'Algérie de poursuivre la mise en valeur de ses richesses y compris dans la région de Tindouf. C'est ainsi que vient d'être signé à Alger un important contrat destiné à préparer l'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet — un des trois plus importants dans le monde — et l'accroissement de la production sidérurgique.

Le contrat, d'un montant de 33 millions de dollars, a été conclu au ministère de l'industrie lourde entre la S.N.S. (Société nationale de sidérurgie) et la firme internationale à dominante américaine Bechtel Incorporated, en présence des représentants de la Banque extérieure d'Algérie et de la Continental Illinois Ltd, chef de file du consortium bancaire qui assurera le financement de l'opération. Un autse contrat a été signé avec la société japonaise Nippon Steel Corporation, tandis que l'U.R.S.S. se verrait confier une étude technique relative aux installations minières et sidérurgiques.

PAUL BALTA.

Paris souhaite des solutions de compromis au Sahara occidental et au Tchad

« *La France ne peut qu'être favorable à tout processus de rétablissement de la paix au Sahara occidental* », a déclaré, jeudi 13 juillet, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, commentant la situation au Sahara, après le coup d'Etat de Nouakchott, la proclamation du cessez-le-feu par le Polisario, et l'entretien du ministre des affaires étrangères algérien, M. Bouteflika, avec le président de la République.

La même formule pourrait s'appliquer au conflit du Tchad. Bien qu'ayant des origines très différentes, ces deux conflits ont plusieurs points communs : ils opposent à des gouvernements qui ont demandé l'aide militaire de la France des minorités appuyées de l'extérieur, mais ayant une forte implantation intérieure. Dans les deux cas, des solutions sont recherchées donnant des garanties à ces minorités dans un cadre à définir. Paris est en tout cas favorable à des solutions politiques, et c'est ce qui explique les entretiens qu'ont eus avec les dirigeants français M. Bouteflika et le commandant Jalloud, numéro deux libyen.

Régler le contentieux avec l'Algérie

M. Giscard d'Estaing a souhaité régler avec l'Algérie un contentieux qui porte sur de nombreux points, et Alger a posé comme condition que le problème saharien soit inclus dans la discussion. Des conversations discrètes se sont alors engagées entre les deux gouvernements. Lors de son séjour aux Nations unies, fin mai, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu avec M. Bouteflika, et il est apparu qu'un compromis n'était pas impossible. Sans doute est-il peu probable qu'il s'étende à la partie de l'ancien Sahara espagnol annexée par le Maroc. Mais la Mauritanie ne s'est prêtée au partage du Sahara occidental que pour empêcher le Maroc de l'annexer en entier. Aussi ne refuserait-elle pas un arrangement permettant aux Sahraouis de gérer leurs propres affaires. Le coup d'Etat de Nouakchott, en mettant au pouvoir des dirigeants qui ne sont pas compromis dans le partage, doit faciliter une telle solution.

Le commandant Jalloud s'est employé, lui aussi, semble-t-il, à rapprocher Paris et Alger. Mais, comme lors de sa précédente visite alors gardée secrète, début juin, c'est surtout du Tchad qu'il s'est entretenu avec le président de la République. La France cherche d'abord à obtenir un cessez-le-feu et l'établissement d'une autorité de contrôle dans laquelle des pays voisins, notamment le Soudan, joueraient un rôle important. Elle souhaite ensuite le rapprochement non seulement des ethnies, qui devraient obtenir des garanties, mais aussi des diverses tendances politiques dans l'ensemble du pays. On semble estimer à Paris que l'échec de la récente « conférence de réconciliation » de Tripoli ne condamne pas nécessairement une telle procédure.

MAURICE DELARUE.

EN NAMIBIE

CINQ MILLE « CASQUES BLEUS » SERONT CHARGÉS DE MAINTENIR L'ORDRE PENDANT LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INDÉPENDANCE

Quelque cinq mille « casques bleus » seront chargés de maintenir l'ordre public pendant la période précédant les élections à l'Assemblée constituante. En outre, un millier de fonctionnaires civils auront pour mission de superviser le déroulement du processus électoral.

Aucune date n'est encore fixée pour la réunion qui doit permettre au Conseil de sécurité d'entériner le plan occidental accepté, mercredi, par la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) à Luanda (*le Monde* du 14 juillet).

M. Nujoma, président de la SWAPO, a estimé, mercredi, que ce débat pourrait s'engager dès la fin du sommet de l'O.U.A.

Le plan occidental accepté par la SWAPO ne faisant aucune référence au statut de Walvis-Bay, enclave située autour du seul port en eau profonde du pays, M. Nujoma a tenu à souligner, au cours d'une conférence de presse à Luanda, que « *Walvis-Bay a toujours été partie intégrante de la Namibie* », ajoutant : « *Nous n'accepterons pas l'indépendance sans Walvis-Bay.* »

De son côté, le gouvernement sud-africain a réagi jeudi à l'acceptation par la SWAPO des propositions occidentales par une mise en garde affirmant qu'il ne commencera à retirer ses troupes du territoire que lorsque les hostilités auront cessé.

● A WINDHOEK, le principal dirigeant blanc de la Namibie, M. Dirk Mudge, dirigeant de l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.), s'est réjoui de la décision de la SWAPO et a demandé l'organisation, le plus rapidement possible, des élections à une Assemblée constituante dans le territoire. — (*A.F.P., Reuter.*)

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'O.U.A.

Le Congo mène l'offensive contre le projet de création d'une force commune d'intervention africaine

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Avec une virulente attaque du Congo contre la force interafricaine opérant actuellement au Shaba, le trente et unième conseil des ministres de l'O.U.A. est entré, jeudi 13 juillet, dans le vif du sujet. « *Force interafricaine* », « *Force panafricaine* » et « *Interventions militaires étrangères* », tels sont les trois mots-clés du débat. Ils ont été jetés sur le tapis, sans attendre la réunion dans la capitale soudanaise, du 18 au 21 juillet, d'un « sommet » auquel pourraient participer — fait rare — la majorité des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique indépendante. Mais, jeudi soir, après une journée d'intenses débats, l'atmosphère s'était nettement détendue, et un projet de résolution congolais avait été renvoyé devant un comité de rédaction.

« *Pur produit de l'impérialisme. Manifestation au grand jour des visées néo-coloniales sur l'ensemble de notre continent. Manœuvre sordide tendant à reconquérir les positions perdues et à perpétuer l'exploitation éhontée des richesses africaines.* » Voilà ce que M. Théophile Obenga, ministre congolais des affaires étrangères, a dit de la force interafricaine (Maroc, Côte-d'Ivoire, Gabon, Togo, Sénégal, Centrafrique et Egypte) qui a pris en juin le relais au Shaba, du contingent franco-belge.

S'exprimant en séance plénière, M. Obenga a également jugé que « *cette prétendue force militaire interafricaine d'intervention n'est rien d'autre qu'une véritable machine de destruction et de déstabilisation des régimes africains ainsi que d'étouffement des forces démocratiques montantes* ». Il a reporté la responsabilité de cette initiative sur le sommet franco-africain réuni en mai à Paris.

Son intervention, on s'en doute, n'est pas passée inaperçue, et, dans la confusion qui a suivi, la Guinée a réclamé le renvoi en commission du débat une proposition qui aurait pu faire davantage l'affaire des Etats dits « *modérés* » que celles « *progressistes* ». Elle a été repoussée par 31 voix contre 9.

Le projet de résolution congolais est finalement plus en retrait que le discours du ministre. Il n'en demande pas moins à l'O.U.A. d'exprimer sa « *grande inquiétude devant la reconfirmation de la politique expansionniste en Afrique de certains Etats impérialistes occidentaux* », de « *condamner, hors de l'Organisation, de toutes forces militaires interafricaines dites d'intervention* » et d'en appeler « *à tous les Etats membres qui ont des destinées communes pour qu'ils ne se trompent pas d'ennemi et qu'ils fassent échec à toute tentative visant à semer la confusion* ». Le sommet de Paris n'est plus explicitement mentionné.

La séance de l'après-midi a été beaucoup plus sereine, si l'on en croit le porte-parole de l'O.U.A. La riposte du ministre zaïrois des affaires étrangères a été mesurée. A la suite de plusieurs autres interventions, les ministres se sont entendus sur un énoncé de principes. « *La défense, la sécurité et la paix de l'Afrique sont la responsabilité des seuls Africains* », y lit-on notamment. Le comité de rédaction a été chargé d'étudier le projet de résolution congolais « *en tenant compte des suggestions positives émises en séance* ».

Ce consensus signifie, visiblement, que le sujet n'est pas épuisé, mais que, de part et d'autre, on accepte de ne pas provoquer de remous trop graves avant la tenue d'un sommet auquel les ministres ne soumettent que leurs recommandations. Toutefois, la position défendue par le Mozambique semble avoir progressé au sein d'une organisation divisée à la fois par les interventions militaires occidentales et celles des Soviétiques et des Cubains sur le continent.

En séance, M. Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères, a dénoncé avec fermeté les interventions militaires françaises. Il s'est également prononcé contre la création d'une force panafricaine de paix au sein de l'O.U.A. Il estime, en effet, que certaines armées africaines sont formées par les « colonialistes » et que l'on ne peut pas combattre les « colonialistes » en se servant des « colonialistes eux-mêmes ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le quinzième anniversaire de l'O.U.A.* — A l'occasion du quinzième anniversaire de la création de l'organisation africaine, *Demain l'Afrique* (16, rue Guillaume-Tell, 75017, Paris) et *Jeune Afrique* (51, avenue des Ternes, 75017 Paris) publient des numéros spéciaux consacrés à l'histoire de l'organisation panafricaine.

ASIE

EN THAILANDE

L'Assemblée nationale a adopté un nouveau projet de Constitution

L'Assemblée nationale thailandaise a approuvé, jeudi 13 juillet, en première lecture, pratiquement à l'unanimité, un projet de Constitution prévoyant un Parlement bicaméral, avec une Chambre basse et un Sénat disposant de pouvoirs sensiblement égaux, les sénateurs étant nommés. Le projet permet également que le premier ministre et la moitié des membres du gouvernement ne soient pas des parlementaires.

De notre correspondant

Bangkok. — L'adoption puis la promulgation de ce projet de Constitution « permanente » devraient théoriquement préfigurer la levée de la loi martiale, la reconstitution de certains partis politiques et la tenue d'élections législatives partielles. La Constitution intérimaire, imposée après le dernier coup d'Etat militaire du 20 octobre 1977, prévoyait la tenue de cette consultation populaire « *avant la fin de l'année 1978* ». Une clause additionnelle permet toutefois de les repousser jusqu'en avril 1979, au plus tard.

Le texte de cent quatre-vingt-onze articles, élaboré sous l'égide des militaires au pouvoir, suscite déjà de vives critiques de la part de certains milieux politiques et universitaires de Bangkok, qui le jugent antidémocratique, voire dictatorial. Plusieurs rédacteurs du projet ont eux-mêmes émis de prudentes réserves sur son contenu. Un député, M. Chana Rungsaeng, a estimé que « *dans les circonstances actuelles, le pays a plus besoin de stabilité gouvernementale que de démocratie* ». « *Nous avons fait une expérience qui n'a pas fait long feu et qui nous a pratiquement coûté la démocratie* », a-t-il ajouté, faisant allusion à la période des gouvernements civils inaugurée en 1974 après l'expulsion des généraux Thanom et Prapass et brutalement interrompue par le coup d'Etat militaire sanglant du 6 octobre 1976.

Un ancien premier ministre de cette brève période démocratique, M. Kukrit Pramot, a lancé une mise en garde devant les membres du Rotary Club de Bangkok, en rappelant que « *chaque fois qu'un leader militaire a tenté soit de s'adapter au processus démocratique, soit de promouvoir une façade de démocratie, ces tentatives se sont soldées par un coup d'Etat* ».

M. Kukrit Pramot, qui a participé à la rédaction de neuf Constitution (y compris à celle du projet actuel, le quinzième depuis 1932), s'est attaché depuis plusieurs mois dans ses éditoriaux à dénoncer les graves conséquences de la corruption et du sous-développement rural.

Le projet adopté jeudi a été vivement attaqué par le groupe Constitution et Libertés, animé par des universitaires, d'anciens hommes politiques et des hauts fonctionnaires. M. Chalanan, professeur de droit constitutionnel, nous a déclaré que sous sa forme actuelle le texte « *donne en fait les pleins pouvoirs à l'exécutif sans contrepoids possible des législateurs* ».

En effet, dans le système bicaméral retenu il est prévu que le Conseil politique national (composé des militaires qui dirigent le pays depuis octobre 1977) nommera un Sénat composé en grande majorité d'officiers et de hauts fonctionnaires. Cette Chambre haute disposera d'un pouvoir de blocage en toutes matières, notamment lors du vote des motions de confiance. « *C'est la négation du rôle des représentants du peuple et de toute activité parlementaire démocratique* », a ajouté notre interlocuteur. M. Chaianon souligne que le projet constitutionnel s'inspire de celui de 1968, lorsque les généraux Thanom et Prapass avaient imposé un Sénat aux pouvoirs étendus. La Constitution de 1974 avait, en revanche, limité et le nombre (cent contre deux cent soixante-neuf députés) et les pouvoirs des sénateurs.

D'autre part, de nombreux critiques estiment anti-démocratique de permettre, comme le fait le projet anticonstitutionnel, que le premier ministre soit choisi hors du sein de la Chambre des députés, ce qui permet aux militaires de diriger le gouvernement. « *En fait*, affirment les animateurs de Constitution et Libertés, *la Constitution ne servira qu'à légitimer une fois de plus l'entreprise de ceux qui ont confisqué le pouvoir par des voies illégales* ».

Pour sa part, M. Chuan Leekpai, ancien ministre de la justice, prédit que les membres du Conseil politique national refuseront d'abandonner le pouvoir, même après des élections. Il en conclut que « *l'élection n'a aucun sens* ». « *Il est déjà trop tard pour parler de libertés. La question vitale aujourd'hui est celle de la survie de la nation* », ajoute-t-il, faisant évidemment allusion à l'extension de la guérilla animée par le parti communiste thaïlandais (P.C.T.) auquel la répression consécutive au coup d'Etat d'octobre 1976 a donné un nouvel essor et qui est implanté dans quarante des soixante-douze provinces du royaume.

R.-P. PARINGAUX.

EN CHINE

Les autorités n'ont pas répondu à des « demandes d'éclaircissements » d'Amnesty International

La section française d'Amnesty International a annoncé jeudi 13 juillet dans un communiqué, que « *les autorités chinoises n'ont apporté aucune réponse aux demandes d'éclaircissements qui leur ont éét adressées* » au sujet de M. Li Cheng-tian, le premier « dissident » chinois pris en charge en France par ses membres.

M. Li Cheng-tian est un des trois auteurs d'un dazibao signé Li Yi-zhe et intitulé « A propos de la démocratie et de la légalité sous le socialisme », dont une traduction française a été publiée sous le titre *Chinois, si vous saviez*, aux Editions Christian Bourgois.

Né en 1942, M. Li Cheng-tian a fait des études au collège des Beaux-Arts de Canton. Ainsi que des millions d'autres jeunes, il a participé à la révolution culturelle, notamment en rédigeant des affiches et des articles. Comme beaucoup d'autres, il semble avoir été arrêté en 1968, lors du reflux qui a suivi celle-ci.

Libéré en 1971, il a recommencé à écrire et est le principal auteur du dazibao, qui a été affiché à Canton en novembre 1974. Ce texte critique la répression pratiquée sous Lin Piao (l'ancien vice-président du parti, disparu en 1971) et exige que les personnes condamnées injustement lorsqu'il était au pouvoir soient réhabilitées et que des mesures soient prises pour assurer le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques.

Le dazibao a été officiellement critiqué comme « *réactionnaire* » et ses auteurs ont été invités à reconnaître leurs erreurs. Au début de 1975, ils ont été envoyés hors de Canton travailler « sous supervision ». Li Cheng-tian était encore à la fin de 1975 dans une mine du district de Shaoguan.

La nouvelle de sa condamnation, annoncée il y a quelques mois à Honkong, n'est toujours pas confirmée. Si les informations parvenues le plus récemment à son sujet donnent à penser qu'il reste détenu, il convient de signaler que, selon certaines sources, les autorités chinoises ne se seraient pas encore prononcées sur son cas.

Les deux autres auteurs du dazibao, MM. Chen Yi-yang et Wang Xi-zhe, ont été pris en charge par des groupes d'autres sections nationales d'Amnesty International.

nalité

par Alistair MacLean

EUROPE

LES PROCÈS DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Lourdes sentences

(Suite de la première page.)

La mère et la femme de Guinzbourg se sont déclarées indignées que le président du tribunal ait essayé de discréditer le condamné en déclarant aux journalistes après le procès que la coopération d'Alexandre Guinzbourg au cours de l'enquête avait permis de faire avancer plus rapidement l'instruction des affaires Orlov et Chtcharansky. Selon elles, ce point ne figurerait ni dans l'acte d'accusation ni dans les attendus du jugement.

Dans son réquisitoire, le représentant du parquet au procès Chtcharansky n'est pas allé jusqu'à demander la peine maximale — la mort — sanctionnant le crime d'espionnage. C'est avec soulagement que la mère de Chtcharansky, Mme Ida Milgrom, qui est âgée de 72 ans, et qui est contrainte de rester à la porte du tribunal, a appris la nouvelle. Bien que l'accusé ne se soit pas repenti, le procureur a cru pouvoir tenir compte de son âge (30 ans) et du fait qu'il n'avait jamais été condamné auparavant. Il a tenu à souligner, a expliqué le porte-parole de la Cour suprême de la fédération de Russie, que Chtcharansky était jugé non pour ses opinions, ses convictions ou son mode de pensée, mais pour des actes illicites concrets.

Contestation et « trahison »

Pourtant, le procureur a très clairement exprimé la conception que les autorités soviétiques se font de la dissidence : *« Ceux qui ont trahi la patrie dans leur âme deviennent des suppôts à gages des services secrets étrangers. »* Le procureur a expliqué le processus du passage progressif du contestataire au « traître » : *« Des personnes du type de Chtcharansky qui cherchent trop la publicité commencent par calomnier la réalité soviétique, ce qui les amène logiquement à commettre des délits et, dans certains cas, à trahir directement leur patrie, à faire de l'espionnage au profit des services de renseignements étrangers »*, sous l'influence, a-t-il ajouté, de certains étrangers vivant en U.R.S.S., de la propagande antisoviétique des radios occidentale et de l' *« émigration interne pro-sioniste »*. L'avertissement ne saurait être plus net : les dissidents sont des traîtres en puissance, les étrangers de possibles agents secrets, la fréquentation des uns et des autres mène à la trahison (1).

Anatole Chtcharansky a présenté sa propre défense pendant une demi-heure environ. Selon son frère, il a réfuté les accusations portées contre lui et qui s'appuient essentiellement sur les déclarations de l'agent double Lipavski. La liste des « entreprises secrètes » que Chtcharanski aurait fournie au journaliste américain Robert Toth n'aurait même pas été présentée lors des audiences à huis clos.

« Des provocations »

Chtcharansky a justifié, d'autre part, son action en faveur de l'émigration des juifs soviétiques : *« Dans certains pays*, a-t-il déclaré, *des juifs ont cherché à s'assimiler, et parfois avec succès. L'étonnant, c'est que, malgré tout, la nation juive se soit maintenue. Beaucoup de juifs opprimés sous le tsarisme ont cru, après la révolution, à la possibilité de l'assimilation. »* Evoquant l'influence de l'affaire Dreyfus sur Theodor Herzl, le fondateur du mouvement sioniste, puis le procès des médecins juifs en U.R.S.S. en 1953, Anatole Chtcharansky a conclu que *« l'antisémitisme a provoqué, dans les années 60, la renaissance de la conscience juive en Union soviétique »*.

L'académicien André Sakharov a déclaré, mercredi, devant le tribunal où est jugé Chtcharansky que tous ces procès *« n'étaient que des provocations »*. *« J'espère*, a-t-il ajouté, *que le monde répondra fermement, comme il convient de le faire, à toutes les provocations. Tout en luttant pour le désarmement et pour la solution des autres questions dont dépend le sort de l'humanité, l'Occident doit tout faire pour que l'Union soviétique cesse de violer les droits de l'homme. »*

DANIEL VERNET.

(1) L'agence Tass, qui s'en prend vivement à la presse française pour les commentaires publiés à propos des procès, parle d'ailleurs de la « coopération des traîtres Chtcharansky, *Filatov, Guinzbourg avec les services spéciaux occidentaux* », alors que l'accusation d'espionnage n'a jamais été publiquement portée contre Alexandre Guinzbourg. Tass met en cause les *« journaux français de diverses tendances »*, ce qui laisse à penser que *l'Humanité* n'est pas épargnée par ses critiques.

Aucun ministre britannique ne se rendra en Union soviétique

JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Les verdicts rendus en U.R.S.S. ont suscité des protestations et des prises de position de gouvernements occidentaux. La réaction la plus vive a été enregistrée à Londres. M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a annoncé que, jusqu'à nouvel ordre, aucun ministre britannique ne se rendrait en Union soviétique et qu'aucun ministre soviétique ne serait reçu en Grande-Bretagne. D'ailleurs, le voyage que devait faire à Londres, à partir du 16 juillet, M. Bratchenko, ministre soviétique des charbonnages, a été ajourné *sine die*.

Quant à la possibilité d'un boycottage des Jeux olympiques de Moscou en 1980, M. Owen a dit qu'une telle décision ne relevait pas des gouvernements, mais des organisations sportives intéressées. *« Mais je ne ferais pas campagne contre une telle mesure »*, a-t-il ajouté.

Il a cependant estimé que la présence à Moscou, en 1980, de milliers de sportifs, pourrait avoir un effet positif sur l'attitude du gouvernement soviétique concernant les droits de l'homme et les poursuites contre des dissidents.

M. Vance, secrétaire d'Etat, qui, en compagnie de M. Young, avait reçu jeudi 13 juillet à Genève Mme Chtcharansky, a réagi immédiatement à l'annonce de la condamnation infligée à Alexandre Guinzbourg. Il s'est déclaré profondément choqué par *« la lourde sentence qui a frappé Alexandre Guinzbourg, un homme dont le crime est d'en avoir aidé d'autres luttant pour leur liberté d'expression »*. Il a ajouté : *« Pour le monde, M. Guinzbourg est devenu le symbole du courage indomptable et de la fermeté dans les principes. Pour ces qualités, il mérite notre respect. Son bien-être sera notre constante préoccupation. »*

Quant à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, il a fait savoir jeudi qu'il suivait de près les procès intentés contre les dissidents soviétiques. *« Il serait toutefois déplacé de ma part de formuler des commentaires à leur sujet, car il s'agit de citoyens soviétiques traduits devant des tribunaux soviétiques »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

M. Waldheim a ajouté que l'intérêt qu'il portait en général à la sauvegarde des droits de l'homme était bien connu, de même que sa réprobation des violations de ces droits *« où qu'elles se produisent »*.

A Paris

DEUX DISSIDENTS ÉMIGRÉS S'ACCUSENT D'UN DES « CRIMES » REPROCHÉS A M. CHTCHARANSKY.

Deux dissidents soviétiques émigrés en Occident ont raconté à la presse, jeudi 13 juillet à Paris, comment ils avaient eux-mêmes enregistré et transmis à un correspondant américain à Moscou une bande magnétique citée parmi les *« documents secrets »* qu'Anatole Chtcharansky est accusé d'avoir remis à ce journaliste.

Le « document secret » incriminé est l'enregistrement d'une séance publique du conseil scientifique de l'Institut linguistique de l'Académie des sciences d'U.R.S.S., au cours de laquelle le linguiste Igor Meltchouck a été exclu de cet institut le 25 mars 1976.

M. Meltchouck (quarante-cinq ans) a quitté l'U.R.S.S. en avril 1977 muni d'un vas pour Israël. Il enseigne actuellement la linguistique à l'université de Montréal. Il a raconté, au cours d'une conférence de presse, comment il avait enregistré cette séance à l'aide d'un magnétophone caché dans sa serviette.

De son côté, Mme Tatiana Khodorovitch, également linguiste et exclue du même institut, a expliqué qu'elle avait tenu dans son appartement à Moscou une conférence de presse à l'intention des correspondants étrangers pour leur exposer le cas de M. Meltchouck.

Le journaliste américain Robert Toth ayant alors demandé la bande magnétique portant l'enregistrement de la séance en question, Mme Khodorovitch la lui a remise personnellement un mois plus tard.

M. Anatole Chtcharansky, ont souligné les deux dissidents, n'a strictement rien à voir avec toute cette affaire. Il ne connaissait pas M. Meltchouck et n'assistait pas à la conférence de presse de Mme Khodorovitch.

Espagne

L'opposition demande la destitution des gouverneurs civils

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Avec le rétablissement, jeudi après-midi 13 juillet, des liaisons ferroviaires entre Hendaye et Saint-Sébastien, et l'enlèvement des barricades sur les routes passant par Renteria et Pasajes, qui ouvrent aux touristes la côte Cantabrique et le chemin de Madrid, l'industrie hôtelière de Hendaye connaît un peu de répit et celle de Saint-Sébastien l'espoir de retrouver ses clients.

Mais la colère gronde encore dans les quartiers ouvriers de Bilbao et de la vieille ville de Saint-Sébastien. Bien sûr, le travail a repris, les restaurants, les bars, les banques, les boulangeries, ont rouvert leurs portes. Les autobus circulent à nouveau. Les journées de grève coûtent cher aux patrons comme aux ouvriers. Les émeutes touchent durement l'industrie hôtelière, l'un des piliers de l'économie régionale, du moins en été.

Chaque Basque attaché à l'autonomie de ses quatre provinces se sent concerné. Beaucoup d'entre eux demandent des sanctions sévères contre les forces de police, notamment contre les chefs, dont la perte de sang-froid est à l'origine des fusillades. Les partis politiques d'opposition visent encore plus haut : ils demandent en même temps que le retrait de la police armée et de la garde civile, considérées comme des forces d'occupation, la destitution des gouverneurs civils (homologues des préfets en France) de Navarre et du Guipuzcoa. A travers ces deux hauts fonctionnaires, c'est le ministre de l'intérieur lui-même, M. Rodolfo Martin Villa, qui est visé.

Le seul point névralgique vendredi matin reste l'agglomération industrielle de Renteria, entre la frontière et Saint-Sébastien. La municipalité y est de gauche. Le maire a fait destituer le capitaine de la police. Mais les barricades se dressent encore dans les rues de la ville, et le seul passage ouvert aux touristes reste l'autoroute Behobie-Bilbao, sur laquelle les postes de péage n'ont pas encore été rétablis.

LÉO PALACIO.

Après un acte de vandalisme commis par leurs subordonnés

Des responsables de la police au Pays basque ont été relevés de leurs fonctions

La situation est redevenue à peu près normale jeudi 13 juillet, au Pays basque espagnol, après les violentes manifestations des jours précédents provoquées par la mort de deux jeunes gens tués par la police. Le travail a repris jeudi matin après la grève de quarante-huit heures lancée par les syndicats pour protester contre les brutalités policières. La circulation a été rétablie sur les routes donnant accès à Saint-Sébastien.

Un incident a cependant eu lieu jeudi à Renteria, dans la province du Guipuzcoa, à proximité de Saint-Sébastien, qui pourrait remettre en cause ce retour au calme. Environ deux cents policiers, tirant des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes, ont détruit de nombreuses vitrines de cette localité. Ils ont délibérément commis des déprédations et dérobé des objets dans les magasins. Les policiers, qui appartenaient à la brigade anti-émeute, sont entrés à Renteria, malgré les ordres reçus. M. Antonio Oyarzabal, gouverneur civil de la province s'est déclaré *« indigné »* par leur conduite.

Le Conseil général basque (l'institution mise en place au début de l'année dans le cadre du régime de pré-autonomie) a réclamé une enquête sur les événements de Renteria et le châtiment des coupables, mais a invité la population à rester calme pour ne pas compromettre l'apaisement en cours.

M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, a déclaré, jeudi soir à Madrid, que cette affaire *« constituait une nouvelle menace »* et a qualifié d' *« incompréhensible et très grave »* l'attitude des policiers. Les commandants de la police à Pampelune et à Saint-Sébastien ont été relevés de leurs fonctions, indiquait-on jeudi soir officiellement à Madrid. Les policiers qui s'étaient rendus coupables des pillages et des déprédations de Renteria ont été, d'autre part, repliés sur leur ville de garnison, à Miranda-de-Ebro, où ils vont être interrogés. Selon certaines sources, les dégâts à Renteria atteindraient 8 millions de pesetas (environ 480 000 F).

M. Martin Villa a également jugé *« malheureuse »* l'intervention de la police, samedi 8 juillet, à Pampelune, capitale de la Navarre, qui a été à l'origine de l'agitation dans le nord du pays. *« L'autorité commet des erreurs, et il faudra les corriger de façon exemplaire, mais cela ne justifie pas le manque de respect à l'égard de l'autorité »*, a affirmé le ministre. M. Martin Villa a admis le principe de la création de polices locales au Pays basque, mais a estimé que celles-ci ne devraient pas se substituer à la police d'Etat pour certaines tâches administratives et douanières. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Grande-Bretagne

PROGRÈS CONSERVATEUR AU COURS D'ÉLECTIONS PARTIELLES

(De notre correspondant.)

Londres. — Au cours des élections partielles du 13 juillet, les travaillistes ont gardé leurs sièges de Moss-Side, un faubourg de Manchester, et de Penistone, dans le Yorkshire. Mais avec des majorités sensiblement réduites. Le candidat du Labour l'emporte en effet à Moss-Side avec seulement 1 558 voix d'avance sur son concurrent conservateur, alors qu'en 1974, la majorité travailliste avait été de 4 114 voix. Le résultat n'en est pas moins encourageant pour les travaillistes, dans la mesure où le déplacement de voix (swing) en faveur des conservateurs n'est que de 3,5 % — un des plus bas obtenu par l'opposition au cours des deux dernières années .. alors que, sur la moyenne des résultats des dernières élections partielles, les conservateurs pouvaient espérer conquérir ce siège marginal avec un swing de 6,4 %.

Par contre, à Penistone, considéré comme un siège sûr pour le Labour, les travaillistes voient leur majorité réduite des deux tiers (elle tombe de 15 135 à 5 731) et le déplacement de voix en faveur des conservateurs est de 8,8 %, un pourcentage qui, appliqué à l'ensemble du pays, assurerait au parti conservateur une large majorité aux élections générales.

H. P.

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste (gaullistes d'opposition), a déclaré, jeudi 13 juillet : *« Il y a entre la France et la liberté un pacte multiséculaire », disait le général de Gaulle. Ce pacte commande à la France de faire entendre aujourd'hui sa voix. Le souci et l'intérêt profond de l'amitié franco-soviétique et de la meilleure coopération ne sauraient justifier ici le silence ou même l'effacement. Car que pourrait être une coopération traversée par un tel défi à l'opinion mondiale et par la méconnaissance des engagements pris à Helsinki qui ont fait du respect des droits de l'homme l'objet d'une obligation internationale ? »*

● *M. Vladimir Khatountzev* a été nommé directeur général de l'agence Tass. Directeur général adjoint depuis 1960, il est né en 1916 et a commencé à travailler à Tass en 1946 comme reporter puis comme rédacteur. De 1949 à 1952, il a été chef du bureau de cette agence à Walenki, et, de 1953 à 1960, il occupait le poste de rédacteur en chef adjoint du journal des syndicats soviétiques, *Troud*. M. Khatountzev remplace M. Zamiatine, nommé en mars dernier chef de la section des informations destinées à l'étranger du comité central du parti. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

A Genève

MM. Vance et Gromyko ont eu des entretiens « utiles, mais non concluants »

De notre correspondante

Genève. — *Comme tout le laissait prévoir, le bilan des négociations qui se sont déroulées à Genève, les 12 et 13 juillet, entre le ministre des affaires étrangères soviétiques, M. Andrei Gromyko, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est maigre.*

La conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques n'est pas pour demain, les propositions avancées par l'une et l'autre partie n'ayant en rien résolu les problèmes posés notamment par l'introduction du bombardier Backfire dans l'arsenal soviétique et la modernisation des missiles existants.

Il a été convenu que d'autres entretiens sont nécessaires. MM. Gromyko et Vance se retrouveront vraisemblablement cet automne, lors de l'assemblée générale des Nations unies à New-York. On indique toutefois que les propositions discutées à Genève pourraient constituer une base pour la réduction des divergences.

Les déclarations faites à la presse par M. Gromyko ont été d'une parfaite banalité. Le ministre soviétique a fait état d'un échange de vues *« intéressant l'Union soviétique et les Etats-Unis »* et portant sur la limitation des armements stratégiques offensifs et l'interdiction des expériences nucléaires. Le ton placide de ces propos s'est sensiblement durci lorsque la presse a évoqué les procès en cours en U.R.S.S. Il a rétorqué comme à l'accoutumée qu'il s'agit d'une affaire de *« compétence intérieure soviétique »*, et qu'il n'avait pas l'intention d'en discuter avec qui que ce soit.

Pour sa part, M. Vance a affirmé que les entretiens ont été *« utiles mais non concluants »*. Les deux négociateurs, tout en reconnaissant que bien des obstacles n'ont pu être surmontés, ont indiqué que l'espoir de parvenir à un accord avant la fin de l'année ne devrait pas être exclu. Les conversations ont également porté sur la situation au Proche-Orient.

Il reste que les deux hommes ne se sont retrouvés, pendant deux jours qu'au cours de réunions de travail et n'ont pris aucun repas en commun. A la fin de la dernière rencontre, qui a eu lieu au siège de la mission soviétique auprès des Nations unies, un petit groupe d'adolescents juifs ont défilé devant les bâtiments gardés par d'impressionnantes forces de police. Aucun incident n'a marqué cette manifestation inattendue.

ISABELLE VICHNIAC.

M. Young à nouveau sur la sellette

M. Young, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, déjà célèbre pour son non-conformisme, a déclenché une nouvelle bourrasque dans les milieux politiques américains. Le tumulte semble devoir retomber dans les prochains jours, puisqu'une résolution demandant la destitution *(impeachment)* de l'ambassadeur a été rejetée par la Chambre des représentants par une majorité confortable de plus de deux cents voix. Il s'est trouvé cependant quatre-vingt-deux parlementaires pour la voter. En outre, c'est la première fois que les membres du gouvernement ont dû se distancer aussi nettement de leur collègue.

Dans un entretien accordé au *Matin de Paris*, M. Young avait donné l'impression qu'il minimisait l'importance des procès de dissidents en U.R.S.S. en déclarant notamment : *« Dans nos prisons aussi, il y a des centaines, peut-être même des milliers de gens que j'appellerais des prisonniers politiques. »* Aussitôt M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, jugeait nécessaire de préciser que *« seuls le président et le secrétaire d'Etat sont qualifiés pour définir la politique américaine »* et que ni l'un ni l'autre *« n'auraient employé le terme de prisonniers politiques pour qualifier les détenus auxquels se référait M. Youg »*.

Quant à M. Vance, qui avait salué la déclaration de son ambassadeur d'un premier commentaire jugé *« impubliable »*, il n'a pas caché son « mécontentement » au cours d'un déjeuner auquel il a convié M. Young jeudi à Genève. A la suite de cet entretien, l'ambassadeur a fait partiellement marche arrière.

« De ma longue interview, a-t-il dit, *n'ont subsisté que des extraits qui donnent une impression erronée de mes vues sur le procès d'Anatole Chtcharansky. »* Non seulement M. Young est *« entièrement d'accord »* avec les déclarations de MM. Carter et Vance sur les procès soviétiques, mais il *« n'a jamais mis sur le même pied les conditions de la liberté politique aux Etats-Unis et en Union soviétique »*. Cela dit, M. Young, qui a lui-même été jugé il y a dix ans à Atlanta pour ses activités de militant noir des droits civiques, maintient, comme il l'a confié au *Christian Science Monitor*, qu' *« un pourcentage considérable de la population carcérale des Etats-Unis est en prison en raison de sa pauvreté et de son manque de possibilités »*.

M. Young avait aussi déclaré au *Matin* à propos de la politique de Paris en Afrique que *« les Français défendent d'abord leurs propres intérêts économiques en développant des relations néo-coloniales très fructueuses »* avec leurs anciennes dépendances et que ses sympathies allaient plutôt aux Belges dans l'affaire du Shaba. Il a été démenti sur ce point aussi par le porte-parole du département d'Etat, pour qui ces déclarations *« constituent un point de vue personnel de M. Young et ne reflètent ni la politique ni le point de vue des Etats-Unis en la matière »*. L'ambassadeur continue cependant d'estimer, comme il l'a dit dans un entretien diffusé jeudi par TF 1, que l'influence des Soviétiques et Cubains en Afrique reste inférieure à celle des puissances occidentales, dont la France.

Autant de petites phrases qui continueront sans doute de susciter des remous aux Etats-Unis. M. Kissinger parlant à Chicago jeudi les a estimées pour sa part *« révoltantes »* et demandé à l'ambassadeur *« d'apprendre la discipline ou d'abandonner ses fonctions »*.

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● DES GUERILLEROS SOMALIENS ont attaqué et fortement endommagé un train de la compagnie franco-éthiopienne qui circulait sur la voie ferrée Djibouti - Addis-Abeba, a-t-on annoncé mercredi 12 juillet dans la capitale éthiopienne. L'incident s'est produit mardi en territoire éthiopien, à 3 kilomètres de la ville de Dwelle (située à la frontière de Djibouti). On ne signale pas de victime. La ligne de chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba avait été remise en service le 7 juin après un an d'interruption due aux attaques des guérilleros somaliens. — *(A.F.P.)*

Egypte

● LE SIEGE à Héliopolis, dans la banlieue du Caire, de la Fédération des Républiques arabes est revenu à sa vocation première d'hôtel par décret du conseil des ministres, a-t-on appris, jeudi 13 juillet, dans la capitale égyptienne. Cette décision met un point final à l'existence de cette fédération qui regroupait l'Egypte, la Syrie et la Libye. Elle avait été créée en 1971 par trois des quatre pays signataires de la charte de Tripoli (1969) par laquelle l'Egypte, la Syrie, la Libye et le Soudan s'engageaient à suivre une politique étrangère commune et à tendre tous leurs efforts vers l'union. Depuis l'initiative du président Sadate en novembre à Jérusalem, l'Egypte a rompu ses relations avec Tripoli et Damas. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● M. IENG SARY, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, a commencé, vendredi 14 juillet, une visite officielle en Thaïlande. — *(A.F.P.)*

[مكذا من الاصل]

Le Monde

politique

Un questionnaire est soumis aux militants socialistes

Le parti socialiste doit réunir avant son congrès national, prévu pour mai 1979, une convention nationale consacrée au règlement intérieur du parti, le 25 novembre, et une autre convention, en février, destinée à la mise au point du « projet socialiste ». Pour élaborer ce projet, le comité directeur du P.S. a adopté le 8 juillet un questionnaire qui va être adressé aux militants du P.S. et qui est publié dans l'hebdomadaire *l'Unité* du 14 juillet. Deux cent seize questions sont posées aux membres du P.S. Elles concernent cinq chapitres : la crise du capitalisme, le travail, le pouvoir — les pouvoirs, — le temps libre et la France et le monde.

L'hebdomadaire socialiste précise que le premier chapitre du « projet socialiste » comporte une vingtaine de pages déjà rédigées qui seront publiées dans le bulletin intérieur du P.S., *le Poing et la Rose*. Ce texte se présente « *comme une introduction au débat, qui s'oriente dans trois directions principales : la crise présente du capitalisme est bien profonde et durable ; le socialisme que nous voulons construire n'a rien de commun avec les expériences qui se déroulent en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est ; si la crise du capitalisme est le fait central, elle ne fournit pas une explication de tous les phénomènes qui caractérisent l'évolution des sociétés occidentales, et notamment de la société française* ».

Les militants socialistes sont interrogés dans chaque chapitre sur des points très précis concernant la situation dans leur localité ou leur région, que ce soit à propos des luttes sociales ou de leur conception de la rupture avec le capitalisme, ou encore des conditions de travail.

Il leur est demandé quelles sont, dans leur vie quotidienne, « *les formes de pouvoir qui leur sont les plus intolérables* » et comment y porter remède. Le questionnaire s'étend aussi longuement sur le « temps libre », c'est-à-dire la façon dont les loisirs peuvent être employés : culture, militantisme, sports notamment.

Le dernier chapitre, qui traite des problèmes internationaux, souligne les « fissures » enregistrées dans les deux blocs. Il porte en particulier sur le rôle que peuvent jouer les institutions internationales. Les militants sont également appelés à donner leur avis sur les problèmes de la défense (l'arme nucléaire, le service national, l'armée de métier).

En vue de faciliter cette réflexion, le P.S. va mettre en place un service « S.V.P.-Militants » qui fonctionnera à partir du 3 septembre au siège du parti.

● *M. Pascal Perrichon*, membre d'une commission nationale du Mouvement de la jeunesse socialiste, a donné sa démission de cette formation pour rejoindre le R.P.R. Dans un texte, il explique son geste en notant que le P.S. « *trahit sa vocation profonde de représenter un socialisme humain et progressiste* ». Il ajoute : « *Le R.P.R., héritier des idées sociales de la Ve République, offre une perspective sociale-démocrate que le P.S. se plaît à rejeter, il peut prétendre à concrétiser lui aussi l'espérance du peuple français au progrès social.* »

● RECTIFICATIF. — M. Antoine Harleau, membre de la fédération d'Eure-et-Loir du Mouvement de la jeunesse socialiste, dément avoir signé le texte appelant à la création d'un « quatrième courant » au sein du P.S. publié dans *le Monde* du 12 juillet.

M. Valéry Giscard d'Estaing consulte les maires de grandes villes sur le scrutin proportionnel municipal

Le président de la République a reçu, le mercredi 12 juillet, une délégation de l'Association des maires de grandes villes, conduite par son président, M. Roger Quilliot, sénateur (P.S.) du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand (*le Monde* du 13 juillet). M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, assistait à l'entretien, au cours duquel M. Quilliot a insisté sur l'importance des difficultés financières que connaissent les grandes villes. Il a exposé le principe d'un impôt évolutif frappant, par exemple, les carburants, et qui serait perçu au profit des grosses communes.

La réforme des collectivités locales

M. Giscard d'Estaing, indique-t-on à l'Elysée, a pris acte de l'accord de ses interlocuteurs sur les grandes orientations de la réforme des collectivités locales, telles qu'elles ont été exposées au Sénat, le 20 janvier, par M. Bonnet. Il les a interrogés sur l'établissement, dans les communes de plus de trente mille habitants, de la représentation proportionnelle, contre-partie d'un accroissement des responsabilités du conseil municipal. Selon M. Quillot, l'Association des maires des grandes villes, qui n'a pas encore arrêté sa position sur cette question, pourrait se prononcer pour une « *proportionnelle pondérée* ». Enfin, interrogés sur le cumul des mandats, les membres de la délégation, qui représentaient toutes les formations politiques, ont déclaré au chef de l'Etat que ce problème est lié à celui de la répartition des responsabilités entre la commune, le département et l'Etat.

M. André Duroméa, député (P.C.) de la Seine-Maritime, maire du Havre, qui faisait partie de la délégation, s'est déclaré « *déçu des résultats de cette entrevue* ». Il a ajouté : « *Il est abusif, comme le fait l'Elysée, de parler d'accord sur les orientations de fond, alors qu'on ne connaît rien de la réforme qui sera proposée.* »

M. BLANC : pas d'avenir pour l'U.D.F. sans un puissant P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a affirmé, le jeudi 13 juillet, que la formation qu'il dirige « *continuera de contribuer au succès de l'U.D.F. dans chaque département* ».

Il a ajouté : « *L'U.D.F., pour se développer, a besoin de partis dynamiques. Le parti républicain qui est le plus important et le mieux organisé, s'emploiera à développer son action. Sans un parti républicain puissant et populaire il n'y a pas d'avenir pour l'U.D.F.* »

A propos des libertés publiques, M. Blanc a encore affirmé : « *Il y a quelques semaines, l'opinion s'indignait, à juste titre, du comportement des autorités argentines contre les libertés, comportement dont sont victimes en particulier des ressortissants français. Aujourd'hui, c'est le régime soviétique qui prend la vedette en organisant d'odieux procès. Il y a décidément des heures et les lieux où la politique fait horreur.*

» *Le parti républicain avait organisé le 14 juillet 1977 une vaste campagne pour les libertés, rééditant la déclaration des droits de l'homme et des citoyens. Cette déclaration rappelle en son article 11 :* « Le droit à la résistance » à l'oppression. » *Un an après, le parti républicain, constant dans ses positions, joint sa voix à la protestation unanime des Français.* »

Le tribunal administratif de Paris juge légal le cumul des mandats de M. Jacques Chirac

Statuant sur la requête présentée en avril 1977 par le groupe socialiste du Conseil de Paris, le tribunal administratif de Paris a décidé, jeudi 13 juillet, qu'il n'y a pas incompatibilité entre le mandat de président du conseil général de la Corrèze et celui de président du conseil municipal de la capitale, « *exerçant pour le département de Paris les attributions dévolues aux conseils généraux* » (loi du 31 décembre 1975), qui sont détenus par M. Jacques Chirac.

Après les élections municipales de 1977, le cumul des mandats du nouveau maire de Paris avait suscité une vive controverse entre celui-ci et les élus de l'opposition, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste ayant notamment estimé que l'exercice de ce double mandat était illégal. Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, avait alors répondu que les dispositions de l'article L. 208 du code électoral (« *nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux* ») ne paraissaient pas s'appliquer au cas de M. Chirac, la loi de 1975 portant réforme du statut de Paris ayant conféré au conseil municipal de la capitale un rôle départemental sans dire expressément que le Conseil de Paris est un conseil général.

M. Sarre a jugé « *scandaleuse* » la décision du tribunal administratif qui doit être publiée officiellement dans les jours prochains. « *Ce jugement me semble contraire à toutes les traditions républicaines et au principe même du droit français* », a-t-il déclaré jeudi après-midi en annonçant son intention de faire appel de ce jugement devant le Conseil d'Etat.

[Il y a le droit, les textes, la jurisprudence, donc la légalité. Il y a, parallèlement, les faits, l'action quotidienne, le comportement, donc la légitimité. Les conseillers généraux — surtout les présidents des conseils généraux — ont pour vocation de représenter et de défendre les intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels de chaque département.

Dans une optique de justice géographique, et d'un aménagement plus équilibré du territoire, comment soutenir que le même homme peut, à la fois et avec la même ferveur, se faire le porte-parole de la capitale et d'un département du Massif-Central qui est peu avantagé par la géographie, et dont les handicaps sont, pour une large part, la résultante d'une concentration excessive des activités depuis des décennies dans la région parisienne ? — F.G.]

Le Conseil constitutionnel a invalidé cinq députés

Le Conseil constitutionnel, qui en a terminé le 12 juillet avec l'examen des recours présentés contre les élections législatives de mars 1978 a, au total, invalidé cinq députés. Les élections partielles auront lieu dans leur circonscription dans un délai de trois mois à compter de la publication de la décision du Conseil constitutionnel. Il s'agit de Mme Goutmann, P.C. (Seine-Saint-Denis, 9e circ., où le premier tour a lieu le 16 juillet), de MM. Cellard, P.S. (Gers, 2e circ), Wilquin, P.S. (Pas-de-Calais, 4e circ.), Servan-Schreiber U.D.F.-rad. (Meurthe-et-Moselle, 1re circ.) et de La Malène, R.P.R. (Paris, 16e circ.).

Au total le Conseil constitutionnel a été saisi de soixante et une requêtes présentées par des candidats malheureux ou par des électeurs. Il a rendu cinquante-sept décisions concernant cinquante-trois circonscriptions. Cinq élections ont été annulées.

Les recours étaient dirigés contre dix-huit R.P.R., quatorze U.D.F., onze socialistes et dix communistes.

La dernière invalidation décidée vise M. Christian de la Malène, député R.P.R. du quatorzième arrondissement de Paris et premier adjoint au maire de la capitale. Elle a été essentiellement motivée par l'annulation de quarante-quatre inscriptions et votes de Français résidant au Gabon, que le Conseil a estimé irréguliers. Le Conseil précise que ces électeurs « *n'avaient pas personnellement choisi leur inscription dans la commune de Paris et que ce choix a été opéré par des tiers* ». Après rectification de certains résultats, le Conseil avait en effet attribué à M. de la Malène une avance de 39 voix sur sa concurrente socialiste, Mme Avice, le premier étant crédité de 15 555 et la seconde de 15 516 suffrages. Le Conseil a alors soustrait du total des voix obtenues par M. de la Malène les 44 suffrages annulés pour proclamer son invalidation.

RAPATRIÉS

L'INDEMNISATION PRIORITAIRE DES RAPATRIÉS Y COMPRIS LES FRANÇAIS MUSULMANS

Les rapatriés ayant un revenu inférieur au SMIC vont bientôt percevoir des titres d'indemnisation prioritaires, a déclaré, le 11 juillet, M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. Les décrets d'application de la loi du 2 janvier 1978, a-t-il dit, seront publiés d'ici fin juillet.

Pour ce qui concerne les rapatriés ayant bénéficié de prêts pour leur réinstallation en métropole, et qui ont obtenu un moratoire, M. Dominati va mettre en place six commissions régionales d'aménagement réunissant paritairement des fonctionnaires et des rapatriés. Elles seront chargées d'aménager, c'est-à-dire d'alléger, le montant des prêts. La nomination de leurs membres sera publiée ces jours prochains au *Journal officiel*.

Quant aux Français musulmans, la commission nationale chargée de leur cas présidée par M. Dominati, a institué cinq groupes de travail pour préparer les mesures permettant « *la réinsertion totale des Français musulmans dans la communauté natoinale* ». Il s'agit notamment de la levée de forclusion de la loi d'indemnisation et de « *concilier le regroupement familial avec la loi sur l'immigration* ».

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 14 juillet 1978* :

DES LOIS

● Relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.

● Modifiant et complétant la loi n° 68-1 du 2 janvier 1968 tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention.

● Modifiant la loi du 16 mai 1941 relative à l'organisation de la Cour des comptes.

DES DECRETS

● Portant création d'une nouvelle chambre au tribunal de commerce de Toulouse et rectificatif au décret modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel, ainsi que le ressort des tribunaux d'instance.

● Modifiant le décret n° 75-273 du 21 avril 1975 portant statut particulier de l'inspection du travail.

● Relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'ameublement.

● Relatif à l'application de l'article 8 de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens.

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er juin 1978 du point d'indices des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

UN ARRETE

● Du 29 juin 1978 fixant la répartition des cotisations d'assurance vieillesse pour 1978.

UNE LISTE

● D'admission dans le corps militaire des ingénieurs des études et techniques d'armement.

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 juillet à 0 heure et le samedi 15 juillet à 24 heures :

Un axe de hautes pressions s'étend du sud de l'Islande à l'Europe centrale, protégeant la France des perturbations qui affectent d'une part le nord des Açores, d'autre part la Scandinavie. Samedi, le temps sera généralement beau et chaud. Il y aura seulement des brumes le matin près des côtes et des passages nuageux relativement fréquents près des frontières du nord-est ; des nuages à caractère orageux se développeront également l'après-midi et le soir surtout sur les Pyrénées et dans le Midi méditerranéen.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 25 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 29 et 17 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 27 et 17 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille-Marignane, 31 et 18 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 26 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 29 et 15 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 26 et 12 ; Strasbourg, 26 et 14 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 31 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 38 et 27 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 21 et 11 ; les îles Canaries, 23 et 13 ; Copenhague, 15 et 11 ; Genève, 29 et 15 ; Lisbone, 28 et 15 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 14 ; Rome, 32 et 19 ; Stockholm, 23 et 13.

LOTO

TIRAGE N° 28
DU 12 JUILLET 1978

2 — 9 — 15 — 25 — 38 — 40

NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	627 524,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	132 110,50 F
5 BONS NUMEROS	4 665,60 F
4 BONS NUMEROS	107,10 F
3 BONS NUMEROS	9,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUILLET 1978

VALIDATION JUSQU'AU 18 JUILLET 1978 APRES-MIDI

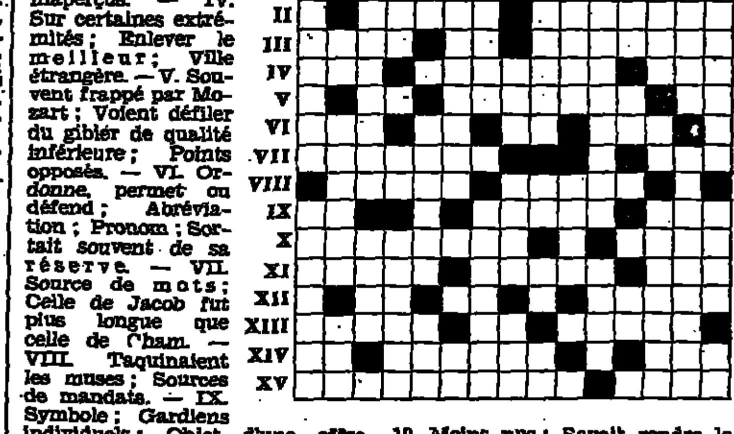
SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 125

HORIZONTALEMENT

I. Se mène à la baguette ; Se laisse difficilement aborder et réserve à ses visiteurs un accueil glacial. — II. On ne compte plus les hommes qui ont passé la nuit en son sein ; Vouées à la mise en boîte. — III. Pronom royal ; Symbole ; Ne risquent pas de passer inaperçus. — IV. Sur certaines extrémités ; Enlever le meilleur ; Ville étrangère. — V. Souvent frappé par Mozart ; Voient défiler du gibier de qualité inférieure ; Points opposés. — VI. Ordonne, permet ou défend ; Abréviation ; Pronom ; Sortait souvent de sa réserve. — VII. Source de mots ; Celle de Jacob fut plus longue que celle de Cham. — VIII. Taquinaient les muses ; Sources de mandats. — IX. Symbole ; Gardiens individuels ; Objet d'une offre amicale. — X. Niable ; Beau ou ingrat. — XI. Cours étranger ; Sous les ponts de Romans ; Récipient. — XII. Doit faire l'objet d'une constatation (épelé) ; Cône ; Encourage l'acheteur. — XIII. Département ; Désigne un caustique ; Théâtre d'un lointain miracle. — XIV. Un drame ; Colorent ; Orientation. — XV. En étroits rapports avec un siège ; Villa spacieuse.



VERTICALEMENT

1. Bâille bien souvent sur un banc ; Sont loin d'être purs. — 2. Lac ; A de longues oreilles ; Monnaie. — 3. Le fait d'être sèche ne l'empêche pas d'être affectueuse ; Sculpteur. — 4. Eveille parfois de nobles scrupules ; Abréviation ; Gibier de potence. — 5. Préposition ; Séduisent quand elles sont bonnes ; Dans la bourse du Père Goriot. — 6. Opérations ménagères ; Peuvent se rouler. — 7. Se rendirent tristement célèbres ; Sans raison apparente. — 8. Point ; Simples ; Contient du gros sel. — 9. Prénom ; Abrévation ; Le ciment de la phrase ; En toile. — 10. Moins nus ; Savait rendre la plus subtile des nuances. — 11. Font un brillant ouvrage ; Penchent la tête quand ils sont gonflés. — 12. A ne pas souiller ! ; Devant le nom du patron ; Fruit (épelé). — 13. Lieu d'attente ; Limite le trajet d'un pli ; Bonnes solutions. — 14. En Angleterre ; Plaît aux sauvages et aux amoureux. — 15. Provision de route ; Il est bien plus grave de la fendre que de la casser ; Points.

Solution du problème n° 2 124

Horizontalement

I. Négoce (cf. « pratique ») ; An. — II. Odeurs ; Se. — III. Mètre. — IV. Aser ; RV. — V. RD ; Irénée. — VI. Io ; Naseau. — VII. Lues ; Tels. — VIII. To (reliquaire) ; Te. — IX. Dentistes. — X. On ; OT ; Ur. — XI. Utopistes.

Verticalement

1. Nombril ; Dou. — 2. Ede ; Doutent. — 3. Geta ; Eon. — 4. Oursins ; Top. — 5. Créera ; Titi. — 6. Es ; Restes. — 7. Née ; Tut. — 8. As ; Réal ; Ere. — 9. Nerveuses.

GUY BROUTY.

Le Monde

société

JUSTICE

Pour sortie irrégulière de correspondance

Me Toinel-Tournois est condamnée à 3 000 francs d'amende

Me Denise Toinel-Tournois a été condamnée à 3 000 F d'amende, jeudi 13 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jean Serre, pour « sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire ». Cette condamnation ne sera pas portée à son casier judiciaire. Dans son réquisitoire, M. Mario Moyal, premier substitut, avait demandé « pas moins de trois mois d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une peine d'amende ». Plus d'une cinquantaine d'avocats avaient tenu à assister en robe à cette audience, pour manifester leur solidarité avec leur consœur.

Les avocats et leurs clients doivent-ils se sentir libres d'échanger, en toute confiance, de la correspondance ? C'est l'une des questions que l'on pouvait se poser en entendant M. Serre, le président, et M. Moyal, substitut, lire de nombreux passages de lettres de Marcel Séjourné et de son défenseur, Me Toinel, passages qui n'étaient pas d'une grande utilité pour éclairer l'affaire. Dans le réquisitoire de M. Moyal, on ne savait parfois plus très bien si Me Toinel-Tournois était accusée d'avoir préparé la défense de son client ou d'avoir irrégulièrement sorti de la correspondance.

C'est bien pourtant la « *sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire* » qui lui était reprochée. L'un de ses clients, détenu à la Santé, Marcel Séjourné, lui avait par deux fois demandé de transmettre des lettres à l'un de ses amis. Jugeant leur contenu anodin, « *naïvement et imprudemment* », diront ses défenseurs, Me Toinel-Tournois avait remis ces lettres à leur destinataire. Elle avait refusé d'en transmettre une troisième « *qui contenait des propos de menaces et de chantage* », l'avait placée dans son dossier avant de faire savoir à Séjourné qu'elle *n'assurerait plus sa défense.* Lorsque l'ami de Marcel Séjourné a été arrêté, on a retrouvé chez lui les deux lettres, puis la troisième en perquisitionnant au cabinet de Me Toinel

Celle-ci a été inculpée et détenue pendant plusieurs jours (*le Monde* des 14 et 15 juin). Marcel Séjourné lui-même, entendu par M. Roger Daniault, juge d'instruction, a accusé son défenseur de lui avoir régulièrement servi de « facteur » — il a fait sortir plus de dix-sept lettres de la maison d'arrêt de la Santé. « *Comment se fait-il*, remarque la défense, *que l'on ait ouvert une information pour les deux lettres qu'elle a reconnu avoir transmises et non pour le paquet de dix-sept lettres retrouvées dans la voiture d'Huppert, l'ami de Séjourné, qui sont manifestement sorties par une autre filière ?...* »

Le tribunal a jugé inopportun d'entendre Séjourné, cité comme témoin par l'accusation, « *entendu comme témoin pendant l'instruction* », avait précisé Me Crauste en déposant des conclusions de nullité, « *alors qu'il est déchu de ses droits civiques et ne peut pas prêter serment* ». Cette audition n'était pas indispensable à M. Moyal, *dont la conviction était* « *sans équivoque* » : « *Me Toinel est co-auteur de l'infraction. La sortie de lettres est une œuvre commune Séjourné-Toinel.* » Me Toinel avait peut-être agi « *pour rendre service* », « *par faiblesse* ». « *Mais*, concluait M. Moyal avec sérieux, *toute faiblesse corrompt, la faiblesse totale corrompt totalement.* »

Pour la défense, Mes Rémi Crauste et Jacques Dreyfuss, il y a bien eu « *faiblesse* », « *manque de vigilance* » de la part de Me Toinel-Tournois. Si elle devait être sanctionnée, « *c'était par le conseil de l'ordre des avocats* ». « *De plus*, a expliqué longuement Me Rémi Crauste plaidant la relaxe de sa cliente, *les poursuites se fondent sur l'article 248 du code pénal qui réprime la sortie de correspondance. Or Me Toinel n'a rien sorti. Elle n'a fait que transmettre. Et comme le remarque le professeur Jacques Léauté, directeur de l'institut de criminologie, auquel nous avons demandé une consultation,* « *il n'est pas permis de gonfler le sens du mot sortir au-delà de sa signification normale. Il y aurait là une sorte de fraude à la loi.* »

Ce n'était pas l'avis du tribunal, qui a estimé que Me Denise Toinel-Tournois avait « *participé activement à la sortie irrégulière de correspondance d'un détenu vers l'extérieur* ». Ayant reçu une lettre sans la renvoyer immédiatement à Séjourné, elle l'a « *incité* », selon le tribunal, à en envoyer d'autres.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Mme Pelletier installe un comité anti-drogue dans le Val-d'Oise

Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du garde des Sceaux, ministre de la justice, a installé mercredi 12 juillet à la préfecture du Val-d'Oise un « Comité départemental de la prévention de l'usage de la drogue et pour la lutte contre le trafic de la drogue dans le Val-d'Oise ».

La création de ce comité avait été proposée le 26 juin à l'assemblée départementale par le docteur Léon Hovnanian, conseiller général (div. maj.) de Saint-Gratien, qui avait constaté après enquête autour du lycée de Montmorency que « *90 % des élèves de classes de seconde ont « fumé » une fois et que 10 % risquent de continuer* ». Le docteur Hovnanian avait été étonné par la facilité avec laquelle les adolescents peuvent s'approvisionner en drogue.

Le comité départemental s'est donné trois objectifs : information et sensibilisation des jeunes et des parents ; animation, coordination et contrôle de la lutte contre les trafiquants de drogue ; réinsertion sociale. Outre le préfet du département et le président du conseil général, membres de droit, ce comité dont le président est M. Hovnanian est composé de six conseillers généraux, de cinq directeurs de services départementaux (affaires sociales, polices urbaines, gendarmerie, inspection d'académie, jeunesse et sports), de trois représentants des chefs d'établissements scolaires, de trois parents d'élèves, de quatre représentants de syndicats d'enseignants, de deux représentants des professions médicales spécialisées et de deux personnalités qualifiées.

Mme Pelletier s'est félicitée d'une telle initiative qui « *part d'élus, qui est spontanée et qui répond au souci majeur que nous avons exprimé* ». Son propos a toutefois paru plus nuancé que celui du docteur Hovnanian.

A propos du pourcentage de drogués communiqué par le conseiller général, Mme Pelletier a précisé : « *Il ne nous a été possible de fournir avec précision aucun chiffre sur le nombre de drogués.* » Dramatisant peut-être la réalité « *pour mieux faire accepter le principe de création de ce comité* », M. Léon Hovnanian a énuméré quelques symptômes, selon lui, de la toxicomanie chez l'adolescent : « *Si un enfant fait brûler de l'encens, s'il aime écouter seul un disque, s'il a des baisses dans les résultats scolaires, il y a lieu de s'inquiéter.* »

Mme Monique Pelletier a, au contraire, voulu dépassionner le débat : « *L'action sera d'autant plus efficace qu'elle sera menée avec équilibre, j'ose dire avec sérénité et sans que l'accent soit mis sur le sensationnel ni sur la confusion des fonctions ; et c'est là que sera le progrès social. Nous devons être réalistes mais modestes. On ne sait pas grand-chose. Il n'y a ni une explication, ni une solution. C'est par la bonne volonté, la mise en commun des soucis, des incertitudes et des efforts, par le rétablissement du dialogue, des échanges, de la communication entre les générations, que ce phénomène pourra être enrayé. L'action doit être menée avec les jeunes eux-mêmes en les associant à la réflexion.* »

M. Michel Vandel, conseiller général communiste d'Argenteuil, membre du comité, devait préciser, à la fin du discours de Mme Monique Pelletier, qu'il en avait approuvé entièrement les termes.

JACQUELINE MEILLON.

● *Rectificatif.* — M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, n'appartient pas au C.D.S. comme une erreur nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 13 juillet à propos du « Combat de Blanc-Blanc ». M. Lachenaud est délégué départemental de l'U.D.F. dans le Val-d'Oise.

SCIENCES

● *Le satellite européen expérimental de télécommunications O.T.S. 2*, lancé le 12 mai dernier, fonctionne parfaitement, indique l'Agence spatiale européenne (ESA) (*le Monde* du 13 mai). Placé en orbite géostationnaire à 35 900 kilomètres de la Terre, au-dessus de l'équateur, par 10 degrés de longitude est, O.T.S. est soumis depuis le 25 mai à un intense programme de vérifications technologiques visant à évaluer ses performances. Des stations émettrices et réceptrices italienne, à Fucino, et française, à Bercenay-en-Othe, près de Troyes, l'ont testé à plusieurs reprises.

FAITS ET JUGEMENTS

La catastrophe de Noirétable : faute de l'équipage.

La catastrophe aérienne de Noirétable (Loire), qui avait causé la mort de soixante personnes *le 27 octobre 1972, est la* « *conséquence d'une faute caractérisée de l'équipage* », a estimé, jeudi 13 juillet, le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand.

Le 31 mai dernier, lors du procès en responsabilité civile, les avocats des trente-deux familles des victimes avaient mis en cause le pilote du Vickers Viscount d'Air-Inter : « *En procédant à l'approche de l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat sur la foi d'une seule balise perturbée par l'orage; alors qu'il avait trois minutes d'avance sur évaluation de huit minutes depuis le dernier repérage, le pilote a fait montre d'une singulière imprudence, d'autant qu'il pouvait vérifier sa position par rapport au VOR (balise radioélectrique de guidage) de Moulins (lequel n'est jamais perturbé).* »

Le tribunal a ordonné l'exécution provisoire des indemnisations, mais à concurrence de la moitié de leur montant (environ 20 *millions de francs au total*). — *(Corresp.)*

Les nouvelles éditions de « Mein Kampf » devront comporter des annexes.

Les nouvelles éditions de la traduction française de *Mein Kampf*, l'ouvrage d'Adolf Hitler, devront être accompagnées, à la première page du livre, d'une copie de la loi du 1er septembre 1972 sur le racisme, d'un extrait du *jugement de Nuremberg* condamnant les criminels de guerre nazis et de la copie du jugement rendu mercredi 12 juillet par la première chambre du *tribunal* civil de Paris, que présidait Mme Simone Rozès.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme avait engagé une instance (*le Monde* du 23 juin) contre les Nouvelles Editions latines après une récente réédition de *Mein Kampf*, une reproduction par *procédé photographique* de la traduction française originale de 1934 avec l'avertissement rédigé à l'époque. Le tribunal a souligné le « *caractère pernicieux* » de l'œuvre et estimé que l'éditeur s'était rendu coupable d'une manœuvre. La LICA a obtenu 80 000 francs de dommages et intérêts.

● *Nice n'est pas Chicago, selon M. Médecin.* — Après la fusillade, jeudi 13 juillet, dans la salle du restaurant « *Chez Antoine* », à Nice, au cours de laquelle MM. Antoine Filippini, quarante-cinq ans, patron du restaurant, et Joseph Luciani, trente-huit ans, ont été tués, ainsi qu'une cliente de nationalité suisse, Mme Viborel (nos dernières éditions), les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'un règlement de comptes. M. Jacques Médecin, maire de Nice, a estimé, jeudi 13 juillet, au micro de Radio Monte-Carlo, que ce règlement *était probablement le fait de* « *la bande des Grenoblo-italiens* », ajoutant : « *Je ne vois pas pourquoi on dirait que Nice est Chicago. Les gens y sont en sécurité au moins autant que dans les campings espagnols.* »

● *C.E.S. Pailleron.* — La vingt-quatrième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 13 juillet, la responsabilité pour défaut de surveillance des parents des deux jeunes incendiaires du C.E.S. Edouard-Pailleron. Déclarés civilement responsables de leurs enfants mineurs, les parents, condamnés à quatre ans et cinq ans de prison avec sursis par le *tribunal* pour *enfants* de Paris (*le Monde* du 12 novembre 1977) avaient fait appel de cette partie du jugement. L'incendie du C.E.S. Pailleron, le 6 février 1973, avait *fait* vingt morts, dont seize enfants.

● *Un caboteur, éperonné par un cargo, coule dans la Manche.* — Un petit caboteur libanais, le *Saad*, a coulé jeudi après-midi, 13 juillet, au nord de Barfleur (Manche), après avoir été éperonné par un cargo japonais, le *Walter*, apprend-on à Cherbourg. Les neuf hommes d'équipage du caboteur ont été recueillis par le navire japonais.

● *M. Gérard Nicoud* a été condamné jeudi 13 juillet par le tribunal correctionnel de Mulhouse « *pour menaces de voie de faits proférées à l'encontre des inspecteurs des impôts* » (*le Monde* des 10, 11, 13, 14 décembre 1976), à 1 000 francs d'amende. Le 8 décembre 1976, lors d'une conférence donnée à Mulhouse, M. Nicoud avait dénoncé les méthodes de l'administration et déclaré que les membres du CID-UNATI iraient manifester chez tout inspecteur des impôts qui commettrait des abus ou ferait mal son métier.

Prison avec sursis pour un P.-D. G. après un accident du travail.

M. Claude Billet, cinquante et un ans, directeur de l'usine de la Société générale des engrais, à *Chantenay (Loire-Atlantique)*, a été condamné, mercredi 12 juillet, à huit mois de prison avec sursis et à neuf amendes de 1 000 F chacune, par la cour d'appel de Rennes, pour homicides et blessures involontaires et pour infraction au code du travail.

Le 12 septembre 1974, quinze jours après un premier accident du même genre, quatre ouvriers avaient été tués et un autre grièvement blessé par l'inhalation de vapeurs nitreuses. La cour d'appel de Rennes a retenu contre le directeur de cette usine qui devrait fermer prochainement, le mauvais état des bâtiments, l'insuffisance et l'inaccessibilité des masques à gaz, la faiblesse de la formation du personnel, l'absence de consignes particulières pour le nouveau chef d'équipe, la dangerosité du système de recyclage et le défaut de réparation du système de régulation des températures. — *(Corresp.)*.

● *Objecteurs de conscience condamnés à Lyon.* — La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon a relaxé, mardi 11 juillet, vingt-huit militants antimilitaristes qui avaient, le 29 juillet 1977, interrompu le journal de FR3 (*le Monde* des 31 août et 1er septembre 1977) pour protester contre l'affectation d'office des objecteurs de conscience à l'Office national des forêts. Le tribunal a *condamné* six autres *insoumis* à l'O.N.F. à des peines de deux mois de prison avec sursis pour MM. Serge Perrin, Thierry Berrato, Vincent Duchêne, Jean Brunnot et Michel Bonnet. Le sixième objecteur, M. Alain Veisset, a été condamné à 1 000 F d'amende. — *(Corresp.)*.

● *Quatre militants espagnols d'extrême gauche*, accusés d' « *administrer une association étrangère* » (*le Monde* du 20 juin), ont été condamnés, jeudi 13 juillet, par le tribunal correctionnel de Bordeaux. Soupçonnés d'appartenir au Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (F.R.A.P.), organisation interdite en France depuis le 9 mars 1976, M. Manuel Iglesias s'est vu infliger huit mois de prison, dont six avec sursis, et MM. Juan-Maria Arzallus, José-Luis Setien et Miguel Gonzales, chacun trois mois d'emprisonnement avec sursis.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

L'UNEF-Unité syndicale assigne deux présidents d'université devant le tribunal administratif

L'UNEF-Unité syndicale (Union nationale des étudiants de France, dont la direction est proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste), a annoncé jeudi 13 juillet son intention d'assigner devant le tribunal administratif MM. Raymond Polin, président de l'université Paris-IV (Sorbonne), et Jean-Paul Gilli, président de l'université Paris-IX (Dauphine). L'UNEF-Unité syndicale reproche à l'administration de la Sorbonne d'avoir refusé le 6 juillet l'inscription d'une *lycéenne, Mlle N. D..., en se fondant* sur les appréciations portées sur son livret scolaire, avant de savoir si elle obtiendrait son bac, ce qui fut le cas. L'organisation étudiante critique de même l'administration de Paris-IX pour avoir laissé entendre le 26 mai à M. Jean-Luc D..., qu'il était « *inutile de se presser* » pour déposer son dossier d'inscription, car le conseil d'université « *n'avait pas encore défini* » les critères de sélection, puis de l'avoir prévenu le 29 juin que les demandes de pré-inscriptions étant retenues « *dans leur ordre chronologique d'arrivée* », il ne pouvait pas être inscrit à Paris-IX.

L'UNEF-Unité syndicale souhaiterait ainsi prouver que les modes de sélection des bacheliers, retenus par certains conseils d'universités parisiennes, placent ceux-ci « *en porte à faux sur le plan juridique* ». Elle appelle les bacheliers auxquels une université aurait refusé leur inscription en se fondant sur l'année d'obtention de leur baccalauréat, de sa série, de sa mention ou de leur dossier scolaire, à s'adresser à son avocat.

L'autre, *l'UNEF*, dont la direction est proche des communistes, va demander une audience au rectorat de Paris pour étudier la possibilité d'ouvrir à nouveau les inscriptions. L'UNEF avait déjà demandé fin mai l'ouverture des inscriptions jusqu'au 30 septembre et des crédits supplémentaires pour accroître les capacités d'accueil des universités (*le Monde* du 26 mai), puis avait réclamé, lors d'une entrevue au ministère des universités le 20 juin la création d'une *commission quadripartie* (étudiants, enseignants, présidents et administration) pour régler cette question (*le Monde* du 24 juin). L'UNEF tient des registres afin de regrouper les bacheliers qui rencontrent des difficultés pour s'inscrire. D'autre part, M. Marc Gajer, responsable de l'UNEF à Paris-I (Panthéon-Sorbonne), nous demande de préciser qu'il a participé à la délégation qui a été reçue lundi 10 juin par la présidente de cette *université (le Monde* du 12 juillet).

★ UNEF-Unité syndicale, 8, rue de Hanovre, 75002 Paris. Tél. : 073-06-61.
★ UNEF, 25, rue Bouret, 75019 Paris. Tél. : 209-02-50.

Menaces sur l'Association pour l'enseignement des étrangers

Les sections C.G.T. et C.F.D.T. de l'Association pour l'enseignement des étrangers (A.E.E.) ont protesté mercredi 12 juillet au cours d'une conférence de presse contre le refus du conseil d'administration du Fonds d'action sociale (FAS) de voter le budget de l'association. Régie par la loi de 1901, l'A.E.E. est placée sous la tutelle du ministère du travail et de la participation et du secrétariat d'Etat aux travailleurs manuels et aux immigrés. Elle est dirigée par deux fonctionnaires de cette administration.

L'A.E.E. existe depuis 1961. Elle emploie aujourd'hui environ neuf cents personnes dont cinq cent cinquante formateurs à temps partiel, deux cent cinquante permanents et une centaine d'employés administratifs. L'enseignement de l'A.E.E. vise à faciliter l'intégration des travailleurs immigrés dans leur vie *professionnelle* et sociale. La suppression de quatre-vingt-sept postes avait déjà été envisagée en 1977. (*Le Monde* du 3 et 4 juillet 1977.)

La C.G.T. estime que le refus du FAS de voter le budget de financement de l'association va mettre au chômage les neuf cents salariés de l'A.E.E. dont le versement des congés payés et des salaires le 31 juillet n'est, selon elle, plus garanti. Pour la C.F.D.T. cette affaire « *illustre une fois de plus la politique menée en matière d'immigration. Avec la crise, il convient de renvoyer chez eux les travailleurs immigrés* ».

Au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et aux immigrés, on explique cette décision par *le fait que les enseignants* de l'A.E.E. refusent d'assurer les vingt-deux heures de cours hebdomadaires qui sont de règle dans les associations du même type. *Les* professeurs de l'A.E.E. assurent actuellement dix à douze heures de cours. Le secrétariat d'Etat souligne que l'A.E.E. a accumulé depuis un an un déficit de 6 millions de francs approximativement, supérieur — de très loin — à celui des autres associations. Le secrétariat d'Etat *compte* sur le refus de voter le budget, pour inciter l'A.E.E. à améliorer sa gestion.

ARCHÉOLOGIE

UNE SÉPULTURE VIEILLE DE PLUSIEURS SIÈCLES EST DÉCOUVERTE AU GROENLAND

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Une découverte archéologique sans précédent vient d'être faite au Groenland. Deux chasseurs de perdrix des neiges ont, au cours d'une randonnée dans le nord de la grande île, découvert une sépulture, située dans une fente de rocher recouverte d'une large pierre. Ce tombeau contenait une demi-douzaine de corps en parfait état de conservation portant — ce qui fait l'intérêt essentiel de cette découverte — des vêtements presque intacts (jusqu'ici on ne *possédait aucun spécimen* de vêtements esquimaux anciens).

D'après les premières estimations des spécialistes, ces momies pourraient avoir entre quatre cents et sept cents ans. Leurs costumes révèlent leur appartenance à la civilisation dite de Thulé.

Deux de ces corps, celui d'un bébé d'environ huit mois, dont la télévision danoise a montré le visage étonnamment « vivant » au creux de son bonnet de peau de phoque, et celui d'un garçon de sept à huit ans, ont été envoyés au Danemark aux fins d'analyses. Le carbone 14 permettra de les dater. Ensuite, les deux corps regagneront le Groenland, où les attend le tout nouveau musée ethnologique créé récemment à Godthaab, à moins qu'ils ne soient réenterrés, comme l'ont déjà souhaité certains Groenlandais, par respect pour leurs ancêtres.

En septembre prochain, une expédition ira chercher les autres corps laissés sur place, dans un lieu dont les coordonnées géographiques ont été gardées scrupuleusement secrètes de crainte d'une ruée de curieux et de touristes.

CAMILLE OLSEN.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.**

LETTRES

Mmes et MM. Risse ; Maillard ; Marjolaine Pierre ; Sierra ; Bougault ; Boivin ; Lazes ; Cotte ; de Mercoyrol de Beaulieu ; Caubel ; Renimel ; Bonis ; Jouvinroux ; Pauwels ; Deneys ; Joxe ; Magret ; Frédérique Blond ; Romero ; Marie-Dominique Garnier ; Sylvie Martin ; Marie Doux ; Costeplane ; Le Corre ; Lacroix ; Marteau ; Nicole Petit ; Pochon ; Ariane Dreyfus ; Huisman ; Chêne ; Lediset ; Lagarde ; Picco ; Grabow-Petersen ; Maudult ; Dreano ; Portelli ; Seban ; Montagne ; Toyne ; Couffin ; Vasak ; Leroy ; Lallemand ; Lapeyre ; Siarri ; Sammarcelli ; Montfort ; Nesci ; Cerutti ; Bonneville ; Cavalin ; Haurant ; Vandroux ; Bigot ; Frédérique Garnier ; Hubert ; Anne Bourgeois ; Delaporte ; Bouyeure ; Cintract ; Artiguebeille ; Gully ; Starkier.

MATHEMATIQUES

Mmes et MM. Rehfeld ; Busseron ; Gaschignard ; Doubremelle ; Tourniaire ; Paponneau ; Marucco ; Gely ; Babillot ; Meier ; Lafay ; Brefort ; Pradel ; Charlaix ; Edouard ; Douliez ; Royer ; Sabatier ; Anne Laurent ; Nollet ; Muths ; Carayol ; Roberton ; Ruyer.

SCIENCES NATURELLES

Mmes et Mlles Vaillant ; Herbert ; Aucour ; Cance ; Bocquin ; Houot ; Grange ; Quillet ; Chenu ; Lauvergeon ; De Marchi ; Dance.

SCIENCES PHYSIQUES

Mmes et MM. Vilain ; Lemaire ; Faurobert ; Dhaze ; Videlaine ; Mensch ; Joussaume ; Rougée ; Taboury ; Jaccoud ; Augustinus ; Zink ; Bockelee - Morvan ; Donnadieu ; Geay ; Scavennec.

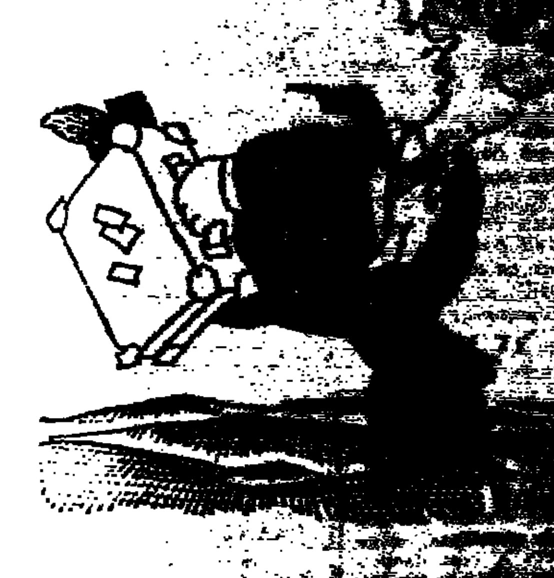
● ERRATUM. — Dans l'article d'André Mandouze paru le 13 juillet, une erreur de transcription a déformé un passage : Cazalis ne conteste pas la légitimité d'un « moment déductif » (et non *éducatif* comme il a été imprimé).



Vacances ... pas ...

MUSIQUE :

Des stages à ...



GENÈVE • C...



Hôtel Penta ...
VOTRE HÔTEL À GENÈVE

Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

MUSIQUE :

Des stages à pleines gammes

FLUTE à bec ou piano, chant choral, clavecin, musique ancienne, contemporaine, électronique..., musique de chambre, analyse, pédagogie — on en oublie, — les stages d'été s'adressent tout spécialement aux estivants nostalgiques des devoirs et des colonies de vacances, à ceux qui trouvent que décidément trois mois c'est bien long si on n'a rien à faire et partent à la recherche d'un chœur pour s'y fondre ou d'un maître qui donne ses leçons au soleil.

Les maîtres, ce sont parfois les mêmes qui, tout au long de l'année, enseignent dans les conservatoires. L'été venu, un peu plus au sud, ils retrouvent leurs élèves (ou font connaissance avec ceux qui vont le devenir à la rentrée) ; ce sont aussi des solistes qui, un mois par an, cèdent au démon de la pédagogie.

Avec des résultats essentiellement variables — la pédagogie ne s'improvise pas, — la formule qui tend à rompre l'isolement du virtuose se révèle peut-être plus profitable à la vie musicale que la plupart des débats avec le public, dont on a souvent exagéré le bénéfice. Quant aux professeurs qui reprennent joyeusement leur houlette dès le 1er juillet, on les retrouve parfois plus détendus, plus accessibles, et on comprend la fidélité de ceux qui les suivent à l'autre bout de la France.

Si les cours d'été peuvent, à l'occasion, servir de tremplin aux examens de la rentrée, la plupart sont davantage une occasion pour les instrumentistes amateurs qui ne se résolvent pas à partir en vacances en laissant, comme les professionnels, l'instrument à la maison ou, pour les choristes, de faire de la musique dans de meilleures conditions et à plein temps pendant quinze jours ou trois semaines, rien que pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Mais si l'enseignement reste le trait commun et la caractéristique dominante de tous les stages d'été, c'est qu'ils ont, en fait, pris le relais des petits cours du soir. Le développement progressif, depuis une dizaine d'années, de la pratique musicale chez les enfants a eu pour conséquence de renforcer la spécialisation des conservatoires. Voués de plus en plus exclusivement à la préparation de futurs professionnels, ils éloignent les amateurs par le jeu des limites d'âge et l'accroissement des matières et des heures de présence obligatoires et ne disposent pas d'un corps professoral suffisant pour dispenser aussi une éducation musicale à ceux qui voudraient apprendre la musique à seize ou dix-huit ans.

A la guerre comme à la guerre

Avec un « trop tard ! » laconique, on les envoie se faire pendre ailleurs ; bien heureux si, tout étonnés encore de leur audace, ils se trouvent nez à nez, au sortir du secrétariat, avec l'affiche d'un stage qui leur souffle que peut-être tout n'est pas perdu...

Un mois plus tard : le brouillard du petit matin autour d'une petite gare de province et, sur le quai, sac sur le dos ou valise à la main, une dizaine de voyageurs qui, ayant quitté la gare d'Austerlitz la veille au soir, écoutent chanter les oiseaux en attendant la navette qui les mènera sur les lieux du stage, généralement un collège ou un grand bâtiment que la municipalité a mis à la disposition des organisateurs.

Le problème de tous les stages reste le recrutement, mais du moins, lorsqu'on s'est inscrit, va-t-on jusqu'au bout, et tel professeur, qui s'inquiète tout d'abord de n'avoir attiré que cinq ou six élèves, se convainc rapidement des conditions de travail exceptionnelles qui se trouvent ainsi réunies.

D'un stagiaire à l'autre, il existe, le plus souvent, une grande différence de niveau : entre l'amateur de bonne volonté et le jeune enseignant venu s'initier à la musique contemporaine, où trouver le dénominateur commun ? N'importe, il faudra bien le découvrir, et ce brassage — à la guerre comme à la guerre — devient, pour les uns comme pour les autres, la source de confrontations imprévisibles, déroutantes, jamais infructueuses.

GÉRARD CONDÉ.



(Dessin de PLANTU.)

SAINT-MAXIMIN, SEMUR, SAINT-AMAND...

DE L'AMATEUR ÉCLAIRÉ AU DÉBUTANT DE BONNE VOLONTÉ

Si pourri, si noyé soit-il dans les brumes et les marées noires, chaque été voit refleurir plus nombreux les festivals. Si bien qu'un jour prochain la plus modeste grange, la ruine la plus décatie, pour peu qu'elle soit située au sud de la Loire et pas trop loin d'une plage, accueillera en juillet ou en août son petit lot d'interprètes harassés par le forcing estival.

D'ores et déjà il y en a pour tous les goûts, car que l'on soit puissant ou misérable il faudrait beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas trouver son créneau entre la Grange de Meslay et le Festival d'opérette de Lamalou-les-Bains, entre les Chorégies d'Orange et le concours de chant lyrique qu'organise à l'intention des amateurs des deux sexes le casino municipal de Bagnères-de-Bigorre.

Hors festivals, outre les nombreux stages ou académies ouverts aux amateurs déjà passablement éclairés, quelques institutions se proposent de dégrossir les débutants de bonne volonté, de réunir dans des manifestations tous azimuts praticiens ou consommateurs de diverses disciplines artistiques, de répandre sur les ignorants les lumières de ceux qui savent, voire de guider les premiers pas des chers petits, qu'on a tant de mal à occuper pendant ces longs mois d'été, sur la voie royale de l'expression artistique.

Ainsi, le Collège d'échanges contemporains de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume offre-t-il notamment aux volontaires des stages d'initiation aux percussions, à la danse, au mime ou aux techniques de l'écriture musicale, tandis que le Centre de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon s'attache à mettre les mystères de la création à la portée de tous, enfants compris, et dans les domaines les plus divers bien qu'avec une prédilection marquée pour les « arts de la rue ».

Dans un autre genre, on peut mentionner pour ceux qui ne reculent pas devant la difficulté l'Académie d'été organisée à Semur-en-Auxois par l'Association des orgues historiques de Bourgogne : outre l'orgue, le clavecin et la flûte traversière, on y enseigne la facture d'orgue et de clavecin, mais il est tout de même peu vraisemblable, quelles que soient les qualités pédagogiques des organisateurs, que l'on apprenne en dix ou douze leçons à fabriquer un orgue si l'on ne s'est jamais soucié auparavant de cet instrument.

Cela pour ne citer que des institutions de grande envergure, car il en est qui pour être plus secrètes et plus modestes n'en sont pas moins actives, telle cette Association culturelle de Desaignes qui, dans son coin, en Ardèche, s'emploie discrètement à tirer de l'oubli un instrument antique et gigantesque, le cor des Alpes, ou sa voisine, la fanfare de Lamastre, qui fait profiter de son expérience les amateurs de cuivres.

Même pour les paresseux, les distraits ou les cyclothymiques, même pour ceux qui réservent jusqu'au dernier moment le choix de leur destination, pour ceux qui se refusent obstinément à apprendre ou à prévoir, l'été offre quantité d'occasions de se frotter à la musique sans le moindre effort et souvent — s'ils sont pingres par surcroît — sans bourse délier. Ainsi n'est-il aucunement nécessaire d'adhérer à toutes les thèses de Mgr Lefèvre pour s'emplir les oreilles de chant grégorien dans l'une ou l'autre des abbayes qui le pratiquent encore, c'est-à-dire non seulement Saint-Pierre-de-Solesmes, Saint-Martin-de-Ligugé ou Saint-Benoît-sur-Loire — où l'on expérimente, à l'heure des vêpres, de nouvelles formes de musique liturgique — mais aussi bien dans des abbayes de moindre renom comme Sainte-Anne-de-Kergonan, à Plouharnel, Timadeuc, à Rohan ou Notre-Dame-de-Belloc, à Urt, près de Bayonne, où l'on chante également la messe en basque.

Si l'on est retenu d'assister à la messe par d'inexpugnables préjugés laïques, et si l'on a voulu manifester son mépris du commun en piquant vers le nord, il reste le carillon. Celui de Douai présente l'avantage de nicher dans un superbe beffroi, de compter quelque soixante-deux cloches, de couvrir cinq octaves chromatiques, soit une de plus que la plupart de ses semblables, de sonner tous les samedis matin et d'être en principe accessible aux visiteurs tous les jours en été. Quant à celui de Saint-Amand-les-Eaux, s'il ne compte que quarante-sept cloches, il sonne très démocratiquement chaque jour, de 12 heures à 12 h. 30, en application d'un décret du 15 pluviôse an X lui enjoignant d' « avertir les ouvriers et les paysans que l'heure du repas approche ». De quoi ravir M. Marcel Dassault et avec lui toutes les âmes candides pour lesquelles l'angélus continue de ponctuer saintement la vie de nos campagnes.

Enfin, pour ceux qui n'ont pas voulu, ou pas pu, quitter Paris et que des dispositions mélancoliques éloignent du monde, les ramenant invariablement en des lieux retirés et pathétiques, il reste à fleurir les tombes de Saint-Saëns et de César Franck au cimetière Montparnasse ; de Chopin ou de Cherubini au Père-Lachaise ; de Gounod à Auteuil ; de Debussy à Passy, ou de Satie à Arcueil, ce qui est une manière comme une autre d'honorer la musique, et en tout état de cause la plus accessible et la moins mondaine.

JEAN ROLIN.

CARNET DE « NOTES »

Les Cahiers de l'animation musicale (CENAM, 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-41-31) ont publié, en supplément à leur livraison numéro 7, une liste des principaux stages (musique, chant et danse) de l'été, d'où sont extraits les renseignements suivants.

● **PRATIQUE INSTRUMENTALE**

● 26 juillet au 15 août, à Nice (Alpes-Maritimes). — Académie internationale d'été (direction d'orchestre, orgue, chant, harmonie, improvisation, piano, solfège, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, harpe, musique de chambre, histoire de la musique, danse, instrument à vent).

Académie internationale d'été, 39 bis, avenue Sainte-Marie, 94160 Saint-Mandé, tél. : 328-27-81.

A partir du 5 juin : villa Paradiso, 34, boulevard Cimiez, 06000 Nice, tél. : (93) 81-64-05.

● 24 juillet au 5 août, à Saint-Jean-du-Gard (Gard). — Orgue (stage dirigé par Jacques Blanc et Paul Halfer).

Orgues en Cévennes, 18, rue Fonvielle, 31000 Toulouse.

● 24 juillet au 12 août, à Albi (Tarn). — Stage musical de perfectionnement : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, clarinette, hautbois, basson, cor, trompette, piano, flûte à bec, mélodie et mise en scène, chant et Lied, clavecin, percussions.

Georges Protet, 45, route de Cordes, 81000 Albi.

● 29 juillet au 9 août, à Clairac (Lot-et-Garonne). — Chant choral, flûte à bec, musique de chambre, guitare, violon, piano et violoncelle. Renseignements et inscriptions : Semaine musicale de Clairac.

M. C. Roubet, « La Glacière », 47320 Clairac.

● 29 juillet au 17 août, à Saint-Maximin (Var). — Violon et piano (stage de l'Institut d'études musicales).

Collège d'échanges contemporains, 83470 Saint-Maximin, tél. : (94) 78-01-93.

● 31 juillet au 25 août, à Vichy (Allier). — Académie internationale de musique (direction d'orchestre, musique de chambre, piano, violon, alto, violoncelle, flûte traversière et flûte à bec, clarinette, cor, trompette, harpe, guitare et ensemble vocal).

Fédération des centres musicaux ruraux, 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne, tél. : 873-06-72.

● 7 au 12 août, à Saint-Agrève (Ardèche). Guitare (premier degré) :

L'Atelier, 07320 Saint-Agrève. Tél. : (75) 30-13-33.

● **MUSIQUE ANCIENNE**

● 24 juillet au 6 août, à Villeneuve-lès-Avignon. — Musique médiévale et musique de la Renaissance.

CIRCA, La Chartreuse B.P. 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : (90) 25-05-46.

● Première quinzaine d'août dans la Drôme. — Stage d'interprétation de la musique baroque : ateliers instrumentaux et vocaux.

Jean-François Héron, 55 Galerie-des-Baladins, 38 100 Grenoble.

● 6 au 12 août à Riverie (Rhône). — Musique ancienne (pour musiciens confirmés).

Atelier des trois soleils, 75, rue Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél. : (78) 28-34-30.

● 18 au 27 août à Ferrières-en-Gâtinais (Loiret). — Stage de pratique instrumentale, vocale et chorégraphique autour de la réalisation en costumes et mise en scène de « la Représentation de l'âme et du corps », d'E. Cavalieri (1600). Direction de chœurs (premier, deuxième et troisième degré) ; chant choral ; instruments anciens : violes de gambe, flûtes à bec, anches anciennes ; danses anciennes ; réalisation de costumes ; artisanat.

Vincent Berthier de Lioncourt, Délégation musicale régionale, Grand Palais, porte C, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225-03-20.

(Suite page 8.)

REPÈRES

LA musique. Sous tous ses aspects : les festivals, les orchestres, les scènes lyriques, les conservatoires, les centres de recherche et de création, les discothèques, les musées instrumentaux, les orgues historiques.

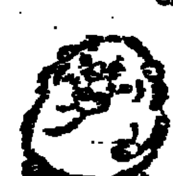
Le Guide pratique de la musique, *publié l'an dernier sous la signature de Jean-Noël Darde et Jean Rolin, rassemble une somme de renseignements qu'il serait vain de prétendre grappiller à droite et à gauche.*

Des adresses et des repères, mais aussi des études, auxquelles ont collaboré les meilleurs musicologues de renom, et qui portent sur les matériels hi-fi, les disques, les méthodes d'initiation, les tendances contemporaines, etc.

★ *Le Guide pratique de la musique.* Seghers, éditeur. Un vol., prix : 59 F.

Des propositions de vacances sinon pour cet été, du moins pour le prochain. *Pas* n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ?

La semaine dernière, le bricolage ; aujourd'hui, la musique ; la semaine prochaine, la gastronomie.





Voyages à la carte

LE Français, c'est bien connu, ignore la géographie. Mais si l'on se base sur la progression des ventes des cartes touristiques de l'Institut géographique national (I.G.N.), cette ignorance devrait diminuer : 1973, 100 000 cartes touristiques vendues ; 1974, 500 000 ; 1975, 900 000 ; 1976, 1 300 000 ; 1977, 2 500 000. Nous aurions aimé donner aussi les chiffres de vente des cartes Michelin, mais à notre question Michelin a répondu qu'« *il ne faisait pas de telles statistiques* »...

C'est en 1970 que l'I.G.N., jusqu'alors voué, pour l'essentiel, à la cartographie militaire et à la cartographie de base, s'est lancé avec bonheur dans la cartographie touristique. Désormais, le randonneur, le skieur, le promeneur, l'automobiliste, ont à leur disposition les séries qui, du 1/25 000 au 1/1 000 000, leur indiquent le sentier, la route ou la curiosité. Depuis cette année, en effet, les cartes au 1/25 000 et au 1/50 000 commencent à être présentés pliées en accordéon sous couverture ou sous pochette.

● SERIE BLEUE : 1/25 000. — Cent trente-neuf cartes disponibles sur les deux mille deux cents nécessaires pour couvrir le territoire métropolitain. 12,50 F ou 20 F selon que la carte représente un quart de feuille ou une demi-feuille.

● SERIE ORANGE : 1/50 000. — Sur mille quatre-vingt-seize cartes au total, cent trente-deux sont disponibles ou sur le point de l'être (12,50 F).

● SERIE VERTE, 1/100 000 : 74 feuillets. — A la fois carte routière (le kilométrage est indiqué), carte topographique (les courbes de niveaux traduisent fidèlement le relief) et carte démographique (la population de très nombreuses agglomérations est précisée). Notons que les Nations unies ont recommandé aux pays membres de s'inspirer, comme d'un modèle à suivre, de cette série (9 F).

● SERIE ROUGE : 1/250 000. — Seize feuilles. Cette série, lancée en 1970, montrait très clairement les curiosités monumentales ou naturelles, toute la toponymie étant imprimée en bistre ou en gris. Seuls étaient en noir les noms des localités intéressantes et les symboles des curiosités. Une économie très regrettable a supprimé cette distinction depuis un an. Désormais toute la toponymie est en noir, ce qui rend illisibles les renseignements purement touristiques. (8 F).

● FRANCE AU 1/1 000 000. — Trois cartes, l'une pour les routes, autoroutes et itinéraires de délestage (6 F), la deuxième pour les richesses artistiques (15 F), la troisième pour les sentiers de grande randonnée (12,50 F).

● SERIE VIOLETTE : 1/25 000. — Dix-sept cartes pour dix massifs montagneux : Mont-Blanc, Vercors, Vanoise, Haute-Vésubie, Haute-Roya, Sancy, Cantal, mont Lozère, Calanques et dans quelques jours les Ecrins (20 F).

● SERIE PARCS (nationaux ou régionaux). — Quatorze cartes au 1/12 000, 1/25 000, 1/50 000 ou 1/100 000. Camargue, forêt d'Orient (près de Troyes), Vercors, Brière, Haut-Languedoc, Lorraine, Pilat (près de Saint-Etienne), Pyrénées, Cévennes, Port-Cros et Morvan. (20 F).

● SERIE FORETS, 1/25 000. — Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Chantilly-Halatte-Ermenonville, Hez-Froidmont (près de Beauvais), Saint-Gobain et Coucy-Basse, Orléans, Orléans-Ingrannes, Orléans-Lorris, Bouconne (près de Toulouse), Est de l'Ile-de-France, Haye (près de Nancy), Montargis, Verdun et « forêts du Boulonnais ». (15 F).

● SERIE ILES. — Oléron, Ré, Yeu, Noirmoutier, Belle-Ile (8 F). Réunion Guadeloupe, Martinique, Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Maurice (12,50 F). — Y. R.

CARNET DE « NOTES »

(Suite de la page 7.)

● 14 au 29 août, à Confolens (Charente). Stage de vielles (dans le cadre du Festival mondial de folklore) :
Jean-Louis Queriaud, place du Docteur-Defaut, 16500 Confolens.

● 16 au 30 août, à Vence (Alpes-Maritimes). Guitare (classique, folk, brésilienne) :
CAMAS, 6, avenue des Poilus, 06140 Vence. Tél. : (93) 58-03-01.

● 26 août au 2 septembre, à Royaumont (Val-d'Oise). Cours d'accompagnement de piano, interprétation de la chanson française et du Lied allemand :
Abbaye de Royaumont, Asnières-sur-Oise, 95270 Luzarches. Tél. : 470-40-18.

● 1er septembre, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Flûte à bec (initiation et perfectionnement) :
Centres musicaux ruraux, 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-06-72.

● MUSIQUE CONTEMPORAINE

● 26 juillet au 4 août à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Recherche électro-acoustique (avec Guy Reibel) :
Centre international d'été, Faculté des lettres, avenue Poplanski, 64000 Pau.

● Fin juillet, début août à Martel (Lot). Jazz : travail individuel et travail d'ensemble :
François Cayla, 10, rue Bellanger, 92200 Neuilly-sur-Seine.

● 30 juillet au 16 août à La Sainte Baume (Var). Fêtes musicales (ateliers vocaux et instrumentaux, danse contemporaine, rencontres avec John Cage) :
Centre international de la Sainte Baume, Le Plan d'Aups, 83640 Saint Zacharie. Tél. : (42) 04-50-19.

● 4 au 13 août à Pau (Pyrénées-Atlantiques), synthétiseur et bande magnétique (avec David Johnson), chœur et direction de chœurs :
Centre international d'été des Pyrénées, Faculté des lettres, avenue Poplanski, 64000 Pau.

● 13 au 21 août à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), Musique contemporaine (écoute et analyse d'œuvres, jeux musicaux, travail sur partitions) :
A Cœur Joie, 8, rue de la Bourse, 69289 Lyon Cédex 1. Tél. : (78) 27-35-77.

● 26 août au 2 septembre à Tours (Indre-et-Loire), Musique du vingtième siècle : ateliers instrumentaux (sous la direction d'Alain Louvier) :
Alain Louvier, directeur du C.N.R., 4, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt.

● *3 au 13 septembre à Bourges* (Cher). Cours internationaux de musique électro-acoustique (histoire et esthétique, analyse, pédagogie, génération sonore, méthodes analogique, logique, mixte, composition) :
Groupe de musique expérimentale, esplanade Marceau, 18000 Bourges, tel. : (36) 24-55-95.

Hippisme

UN PLAN DÉLIBÉRÉ

ON cause, on cause, on cause... On cause au Comité consultatif des courses ; on cause au Syndicat des éleveurs ; à l'Association des propriétaires ; dans les comités des sociétés de courses. Les mots sont pleins de bonne volonté, mais ils tournent en rond. Ils sont comme dans un accélérateur de particules, se cognant aux bords du tunnel chaque fois qu'ils sortent du mouvement acquis.

Petit exemple. Claude Cartier, président de l'Association des propriétaires, demande au représentant de l'Etat : « Abandonnez 0,50 % du prélèvement sur les jeux et les courses sont sauvées. » *Le représentant de l'Etat :* « Le moment est mal choisi pour une augmentation du prélèvement. En outre, il faudrait une loi... » « — Mais je ne parle pas d'une augmentation du prélèvement. Je pense à un abandon par l'Etat d'une toute petite partie de ses recettes sur les courses pour sauver celles-ci... » « — Ah ! excusez-moi, j'avais mal compris... »

Si mal que cela, vraiment ? Grosso modo, *les propriétaires, qui, à l'époque heureuse, perdaient annuellement 10 % de leurs investissements (achat de chevaux et frais d'entraînement), en perdent maintenant 40 %. Or c'est une donnée constante de l'économie hippique que lorsque le déficit dépasse 25 % — prix maximum auquel les propriétaires acceptent de payer leur plaisir, — l'effectif des chevaux ne se renouvelle plus. La loi sur les plus-values, qui peut aboutir à une ponction de 60 % sur la valeur d'un grand cheval, ajoute à cette dissuasion. Le nombre des pur-sang à l'entraînement, à Chantilly et à Maisons Laffitte, diminue régulièrement de 5 % par an. A ce rythme, il risque très vite — peut-être dès 1980 — d'être insuffisant pour alimenter les quelque mille cinq cents courses annuelles que comporte le programme hippique parisien.*

Pourtant, à toutes les demandes d'allègement, voire de simple alignement fiscal, l'Etat répond : « Non. » Et s'il avait délibérément décidé de jouer le Loto et de promouvoir les paris sur le football, contre les courses ? Le Loto lui rapporte directement environ 30 % des sommes jouées ; les courses, 15 % en moyenne. Avec les mots, tournent de drôles d'idées dans l'accélérateur de particules. Celle-ci, par exemple : au Loto, aux paris sur le football sont attachées des images égalitaires ; les courses, elles, n'ont jamais pu se démarquer d'un préjugé de grosse fortune. Préjugé que la politique de la Société d'encouragement n'a fait qu'entretenir. Le Loto, les paris sur le football sont, politiquement, neutres. Les courses peuvent acquérir, aux yeux d'un gouvernement qui dit souhaiter l'ouverture à gauche, une teinte politique exécrable quand, parmi les autres tonalités figurent celles d'un chômage persistant et d'une inflation de 1 % par mois. Oui, si l'asphyxie était calculée ?

Les meilleurs, certes, y échappent encore. Il s'agit, par exemple, cette semaine, de Le Truand, qui, aidé, il est vrai, par une chute de Fabrizo, à la dernière haie, gagna de dix longueurs la course de haies d'été des trois-ans. Le jockey Da Méda, longtemps éloigné des pistes pour cause de prix Bride Abattue, et qui est rentré de cet exil la tête haute, manque de peu de gagner, avec Tinuvin, l'autre grande épreuve de la réunion d'Auteuil le prix Ferdinand-Dufaure. Ce n'est que partie remise : sa longue inactivité n'a, d'évidence, altéré ni son talent ni son mordant.

Au fait, le peloton du prix Bride Abattue entre dans la ligne droite : une vingtaine de prévenus auront trois rendez-vous par semaine, entre le 16 octobre et le 3 novembre, avec les juges de la treizième chambre correctionnelle. Les faits remontent à quatre ans. Pas de doute : la justice tient la distance.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

LES SUISSES ATTAQUENT

LA *grande hôtellerie suisse* de tradition fait mieux que se défendre : elle attaque. Et le Groupement des hôtels de tout premier rang (qui compte trente-six membres, dont vingt-cinq en Suisse alémanique, huit en Suisse romande et trois au Tessin) annonce que, après 17 millions de francs suisses d'investissements en *1977*, elle prévoit, pour cette année et 1979, près de 80 millions !

A Genève — où va s'ouvrir prochainement un Hilton, et où le touriste est souvent partagé entre le caravansérail style américain et la vieille hôtellerie poussiéreuse, — l'*Hôtel des Bergues* a prévu 4 millions de francs suisses pour la reconstruction d'une aile. Le *Beau Rivage* d'Ouchy construit une terrasse couverte et une piscine avec sauna. Le *Gstaad Palace* construit une « résidence » et redécore cinquante-sept chambres et salons, etc. A Genève encore, l'*Hôtel du Rhône* (quai Turrettini, tél. 31-98-31) vient de mettre au point la première installation pilote pour le captage de l'énergie solaire (207 mètres carrés qui permettront le chauffage complet de l'eau sanitaire).

Aussi bien, il le faut répéter, le *Rhône* est *à la pointe* de l'hôtellerie helvétique. Créateur des Rencontres gastronomiques internationales (les prochaines auront lieu en octobre) et du Trophée Rhône (concours de barmen, le dernier vient de se dérouler à Lyon), Richard A. Lendi vient d'ouvrir un bar-terrasse absolument remarquable.

Et l'on mange bien au *Rhône*, tant au Neptune (gril) qu'au restaurant, où la carte du soir est maintenant fort au point avec la terrine d'anguille cressonnelle ; les rillettes de saumon au citron vert ; la salade de haddock aux épinards et vinaigre de xérès ; le foie de canard aux câpres ; le *gratin de scampi au whisky* ; le *gratin de rognons* à la moutarde ; le ris de veau aux pruneaux, etc.

Cela mériterait certes un meilleur classement dans les guides. Mais les Genevois ne sont pas dupes. Et le guide de « Plaisirs » (qui a remplacé les arbalètes par des fleurs) fait sourire en mettant une fleur au *Rhône*, autant qu'à la *Pescaille* et moins qu'au *Sénat* ou au *Laurent* !

LA REYNIÈRE.

CHAMPS-ÉLYSÉES SUR-MER

POUR les aoûtiens et nos visiteurs de l'été, « Le Fouquet's » veut devenir la plage des Champs-Elysées. Chaque semaine, du 17 juillet au 3 septembre, jumelé avec un des « grands » de la Côte Maurice Casanova complète sa carte de deux plats de ces restaurants que les vacanciers vraiment sur la plage ont a portée de fourchette.

C'est ainsi que, entre autres, au 99, Champs-Elysées, à la terrasse ensoleillée du « Fouquet's », vous pourrez déguster le canard poivrade à la compote de poires de Rostang (« La Bonne Auberge », à Antibes) ; la fricassée de saint Pierre (« La Voile d'Or », de Saint-Jean-Cap-Ferrat) ; la bouillabaisse en gelée (« Hôtel de Paris », à Monte-Carlo) ; la cassolette de crabe Régence (« La Réserve », de Beaulieu) ; la Mousseline de rouget (« Le Périgord », de Nice), et, enfin, la surprise de Roquefort (château de la Chèvre d'Or », à Eze). — L. R.

MIETTES

● *La Clef des Champs*, le gentil restaurant du 38, rue Croix-des-Petits-Champs (tél. 261-36-24), dont la « carte de digestifs » propose vingt-deux armagnacs et quinze eaux-de-vie blanches de propriétaires, ferme désormais les samedis et dimanches, mais ne mettra pas la clé sous la porte en août.

Philatélie N° 1545

ANDORRE : Des paréages.

Le septième centenaire de la signature des paréages sera doté d'une figurine postale commémorative ne comportant que du texte, dessinée et gravée par Jacques Combet.

La vente générale s'effectuera à partir du 4 septembre. 1,70 F.

PRINCIPAT D'ANDORRA — POSTES 1,70

Format 48 × 36 mm. Tirage à 300 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée.

— Le 2 septembre, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. » (non illustré).

FRANCE : Retrait de timbres.

Le retrait de huit timbres-poste, dont trois avec surtaxe, est prévu pour le 21 juillet 1978.

0,80 F et 1,00 F, Marianne, de Béquet (toutes catégories), en feuilles. Emis les 31 juillet et 1er août 1976.

1,45 F, Réunion (série « région »). Emis les 5 et 7 février 1977.

1,70 F, Thiers. Emis les 9 et 11 octobre 1976.

3,00 F, château de Malmaison. Emis les 10 et 12 avril 1976.

0,80 F + 0,20 F et 1,00 F + 0,25 F, santons de Provence (homme et femme), feuilles et carnets. Emis les 26 et 28 novembre 1977.

1,00 F + 0,20 F, Guillaume de Machault, émis les 12 et 14 novembre 1977

La vente de certains de ces timbres — déjà annoncés comme retirés — a été prolongée jusqu'à cette date.

Bureau temporaire

⊙ 75017 Paris (au foyer du Palais des congrès, porte Maillot), du 16 au 28 juillet. — Septième congrès international de pharmacologie.

⊙ 75008 Paris (hall Chrysler, 136, avenue des Champs-Elysées), le 23 juillet. — Soixante-quinzième anniversaire du Tour de France cycliste.

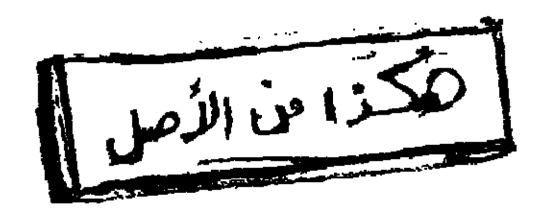
⊙ 66110 Amélie-les-Bains (mairie), les 5 et 6 août. — Trente-sixième Festival folklorique international.

⊙ 84240 Grambois, le 6 août. — Journée du santon en Luberon et de la Quinzaine de la vallée d'Aigues.

● ISLANDE : *Journée de l'aviation, lettres affranchies à 70 Kr et imprimés à 60 Kr reçoivent une oblitération spéciale au bureau de poste de Saudarkrokur, le 15 juillet.*

ADALBERT VITALYOS.

هكذا من الأصل



Jeux

échecs N° 770

LES CINQ SACRIFICES

TOURNOI DE MINSK (1978)
Blancs : KRIVOV
Noirs : LYOTZKO
Défense sicilienne

1. é4	ç5	17. T×d7!! (m)	
2. Cf3	d6		D×d7
3. d4	ç×d4	18. f×é5	Dé8 (n)
4. C×d4	Cf6	19. Dd3	g6 (o)
5. Cç3	a6	20. é×f6	F×f6
6. Fg5 (a)	é6	21. Tf1	Rg7
7. f4	Fé7	22. T×f6!! (p)	
8. Df3	Dç7		R×f6
9. 0-0-0	Cb-d7 (b)	23. Dd4+	Rf7 (q)
10. Fé2 (c)	h6 (d)	24. Df4+	Rg7
11. Fh4	Tg8 (é)	25. Dç7+!	Df7
12. Fg3 (f)	b5 (g)	26. Fé5+ !	Rf8
13. é5!	Fb7	27. Dç5+ !	Ré8
14. C×é6!! (h)		28. C×b5!! (r)	
	f×é6 (i)		a×b5 (s)
15. Dd3! (j)		29. F×b5+	Rd8
	d×é5 (k)	30. Ff6+ ! (t)	
16. Dg6+	Rf8 (l)		abandon

NOTES

a) Les autres continuations sont : 6. Fç4 ; 6. b3 ; 6. Fé2 ; 6. a4 ; 6. f4 et 6. g3.

b) La suite 9..., 0-0 est très peu jouée en raison des risques sérieux qu'elle comporte : par exemple, 10. Fd3, Cç6 (ou 10..., Cb-d7 ; 11. Th-é1 !) ; 11. C×ç6, b×ç6 ; 12. é5 ! d×é5 ; 13. Dh3, h6 ; 14. F×h6, g×h6 ; 15. D×h6, é4 ; 16. C×é4, C×é4 ; 17. F×é4, f5 ; 18. Dg6+, Rh8 ; 19. Td3, D×f4+ ; 20. Rb1, F×é4 ; 21. Dh5+, Rg7 ; 22. Tg3+, etc.

c) Cette position bien connue offre encore aujourd'hui un champ quasi illimité d'expériences. Outre le coup du texte, les Blancs disposent de plusieurs suites, soit 10. Fd3, soit 10. Dg3 ou 10. Dh3, soit 10. g4.

d) Il n'est pas si simple de donner un conseil aux Noirs. Après *10..., 0-0* l'attaque 11. g4 présente de gros dangers. Si *10..., Cç5 ;* 11. é5 !, d×é5 ; 12. f×é5, D×é5 ? ; 13. *Ff4* et la *D* noire ne peut aller sur h5. Si *10..., b5 ;* 11. F×f6, C×f6 ; 12. é5, *Fb7 ;* 13. é×f6 !, F×f3 ; 14. F×f3, F×f6 ; 15. F×a8, d5 ; 16. *F×d5 !, F×d4 ;* 17. T×d4, é×d5 ; 18. Té1+, Rf8 ; 19. Té5. Si *10..., Tb8 ;* 11. Dg3 !, h6 ; 12. Fh4, g5 ; 13. F×g5, Tg8 ; 14. C×é6 !, *f×é6 ;* 15. g×f6 et la D ne peut être prise à cause de 16. Fh5+, Rf18 ; 17. *f×é7+*. Si 10..., Tb8 ; 11. Dg3, b5 ; 12. é5 !, d×é5 ; 13. f×é5, b4 ; 14. é×f6, D×g3 ; 15. h×g3, g×f6 ; 16. Ff4 ou 16. Cç6. D'où cette question au *F-D* pour essayer d'y voir plus clair.

é) Sûrement pas une bonne idée, mais *11..., b5* paraît réfuté par 12. *é5 !, Fb7 ; 13. é×f6,* F×f3 ; 14. F×f3. On a souvent tenté ici *11..., Tb8* avec des succès inégaux ; par exemple, 12. Dg3 ! Tg8 ; 13. Th-f1 ! ou 12..., b5 ; 13. f5 ! Une autre possibilité est *11..., g5*, mais après 12. f×g5, Cé5 ; 13. Dé3, Ch7 ; 14. Cf3 !, C×f3 ; 15. g×f3, h×g5 ; 16. Fg3 l'avantage des Blancs est clair.

Enfin, si *11..., Cf8 ;* 12. é5 !, d×é5 ; 13. f×é5, D×é5 ; 14. Cç6, Dç7 ; 15. C×é7, D×é7 ; 16. Cé4, Cf8-h7 ; 17. Cd6+ comme dans la partie Minic-Gligoric, 1964.

f) D'autres idées sont également tentantes : 12. f5, Cé5 ; 13. Dh3 ! ou 12. f5, é5 ; 13. Cé6, f×é6 ; 14. f×é6, Cç5 ; 15. Cd5, Dd8 ou 12. Dé3, g5 ! ; 13. f×g5, h×g5 ; 14. F×g5, Cg4 ! ou enfin 12. Ff2.

g) Et non 12..., g5, à cause de 13. é5 !

h) Contre Ljouboevic, Matulovic joua au championnat de Yougoslavie en 1975 14. Df1 ! et obtint une partie après 14..., d×é5 (si 14..., Cd5 ; 15. C×d5, F×d5 ; 16. Cf5 !) ; 15. f×é5, Cd5 (ou 15..., Cé4 ; 16. C×é4, F×é4 ; 17. Pf3 !) ; 16. C×é6, f×é6 ; 17. C×d5, F×d5 ; 18. T×d5, Tç8, mais la gâcha par 19. Td2 (au lieu de 19. Fd3), Fb4 ! et les Noirs finirent par gagner. A considérer est aussi 14. Df2, d×é5 ; 15. f×é5, C×é5 ; 16. F×b5, a×b5 ; 17. *Cd-×b5*, Db8 ; 18. Th-é1, Cg4 ; 19. Db6 ou 14. Df2, *Cé4 ;* 15. C×é4, *F×é4 ;* 16. é×d6, F×d6 ; 17. F×b5, a×b5 ; 18. Cd×b5. Le sacrifice du C-R blanc est particulièrement hardi et donne aux Blancs l'occasion de pratiquer un jeu romantique magnifique.

i) Si 14..., F×f3 ; 15. C×g7+, Rd8 ; 16. C×a8.

j) Menaçant 16. Dg6+ ; 16. é×d6 et 16. é×f6.

k) 15..., 0-0-0 valait mieux, mais les Noirs ne pouvaient prévoir le déferlement qui suit.

l) Si 16..., Rd8 ; 17. f×é5, Cd5 ; 18. D×é6.

m) Deuxième sacrifice : si 17..., C×d7 ; 18. Fh5 suivi du mat.

n) Si 18..., Cd5 ; 19. Tf1+.

o) Ou 19..., Td8 ; 20. Dé3, Cd5 ; 21. C×d5, suivi de 22. Tf1+.

p) Troisième sacrifice dont deux de qualité.

q) Et non 23..., é5 ; 24. Db6+ suivi de 25. D×b7.

r) Un quatrième sacrifice dont deux de C, qui menace 29. Cd6+.

s) Ou 28..., Td8 ; 29. Cç7+, Rd7 ; 30. Fç4, Fd5 ; 31. Dd6+, Rç8 ; 32. F×a6+, etc.

t) Cinquième sacrifice dont l'acceptation est obligatoire, après quoi suit un mat en cinq coups : 30..., *D×f6 ;* 31. *Dd6+*, Rç8 ; 32. Fd7+, Rd8 ; 33. Fç6+, Rç8 ; 34. Dd7+, Rb8 ; 35. D×b7 mat.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 769

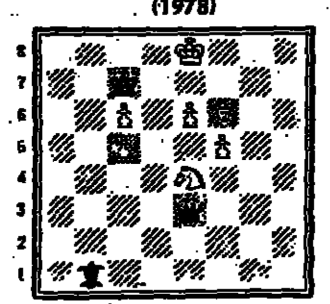
G. SLATER
« Wiener Schachzeitung » 1960
premier prix

(Blancs : Rç7, Dé8, Pa4, Cf3, Ph3. Noirs : Rh5, Dg6, Cç1, Pd5, é6, f5, h7, h6. Mat en cinq coups.)

1. Rb7!! menace 2. Dé7! et 3. Fé8!
1..., f4! rendant inutile 2. Dé7 à cause de 2..., Db1+ ;
2. Ra8!!, d4! ; 3. Db5+!!, Dg5 ; 4. Dé5!! superbe pointe, D×é5 ; 5. Fé8 mat modèle.
Si 1. Dé7?, Dg3+. Si 2. Rç7?, Cb3! Si 2. Ra7?, Cd3!

ETUDE

N. KRALINE
(1978)



BLANCS (7) : Ré8, Ff6, Cé4; Pç5, ç6, é6, f5.
NOIRS (3) : Rç7, Dé3, Fb1.
Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 767

L'AGONIE DE LEVIN

Le coup de l'Agonie est un coup rare qui oblige l'adversaire à couper chaque fois et à se raccourcir jusqu'à ce qu'un de ses atouts ne soit plus imprenable.

La donne a été jouée au cours d'un championnat d'Amérique.

♠ 10 5 3
♥ A D V 6 4
♦ R V 3
♣ A 8

Ouest		Est
♠ R 9 6 2 ♥ 10 9 8 3 ♦ 10 9 ♣ 5 4 2	N O E S	♠ D V 8 7 ♥ 7 2 ♦ 8 7 6 2 ♣ R 7 6

♠ A 4
♥ R 5
♦ A D 5 4
♣ D V 10 9 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldberg	Fischer	Levin	Gabriel
—	1 ♥	passe	2 ♣
passe	2 ♥	passe	3 ♦
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	5 ♦	passe	6 ♣...

Ouest ayant entamé le 2 de pique, *comment Charles Gabriel, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant estima qu'il valait mieux essayer de *défausser immédiatement son pique perdant* plutôt que d'essayer l'impasse à trèfle (en espérant le roi de trèfle en Ouest et des répartitions favorables).

Après l'as de pique, il tira le roi de cœur, puis le valet et la dame de cœur qu'Est coupa pour empêcher la défausse d'un pique. *Sud surcoupa*, remonta au mort à carreau et *rejoua l'as de cœur*. Mais cette seconde dose à cœur allait être mortelle pour Est. Il dut se résoudre encore à couper, mais *Sud surcoupa* et joua la dame de trèfle sur *laquelle* Ouest *fournit* le 2 de trèfle. Fallait-il décider que le roi de trèfle était second en Ouest et faire l'impasse ?

Gabriel, qui avait peut-être perçu les sursauts de l'agonie de Levin (au moment de couper cœur la seconde fois), suivit son plan initial en fournissant *l'as de trèfle* du mort sur lequel le roi tomba dans un silence sépulcral. Le déclarant donna encore deux coups d'atout et réussit son chelem.

OMAR A DEAUVILLE —

L'acteur de cinéma Omar Sharif fait partie de l'équipe française qui dispute, cette semaine, le tournoi des champions de Deauville.

Voici une donne jouée l'année dernière dans ce tournoi. Omar, qui était spectateur, avait découvert une très jolie défense qui n'avait pas été faite à la table.

♠ V 6 3
♥ A
♦ 10 7 6 4 3
♣ R D 8 7

Ouest		Est
♠ 8 4 2 ♥ V 10 6 ♦ D V ♣ A V 9 4 3	N O E S	♠ A 10 7 5 ♥ D 7 ♦ A R 9 8 ♣ 10 6 5

♠ R D 9
♥ R 9 8 5 4 3 2
♦ 5 2
♣ 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Pabis T.	Lebel	Massimo
passe	passe	1 ♦	1 ♥
contre	passe	1 ♠	2 ♥
passe	passe	passe	

(Contre de 1 ♥ : spoutnik).

Après l'entame de la dame de carreau pour le 9 d'Est, *comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter DEUX CŒURS ?

Note sur les enchères :

A l'autre table, les annonces furent les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rosati	Perron	Sbarigia	Mari
passe	passe	1 ♣	2 ♥...

Rosati, lui non plus, ne battit pas le contrat et, dans le troisième et le quatrième match, ni Eisenberg, ni Sundelin en Ouest ne firent mieux...

COURRIER DES LECTEURS :

Intuition ou raisonnement (n° 760) :

M. Hayat estime que « l'intuition n'a pas à intervenir si on joue seulement deux carreaux maîtres au lieu de trois avant de rejouer cœur... ». C'est exact et cette solution est encore meilleure que celle de Lebel.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 37

LE REDEVANT N'A PAS PAYÉ

GARDEN-TENNIS DE ROYAN.
22 JUILLET 1977.

*Si REDEVANT, au sens de personne qui redoit de l'argent, n'apparaît comme substantif que dans le jargon juridico-financier, beaucoup de participants aux championnats de Paris (*le Monde *du 1er juillet) ont cru dur comme fer que le mot existait comme participe présent. Las ! le PLI en a disposé autrement, et de nombreuses « bulles » ont mis fin à des espoirs de qualification légitimes, la présence du verbe REDEVOIR dans Bescherelle ne pouvant entrer en ligne de compte. Nous poursuivons l'étude des formes de conjugaison différentes dans le PLI et dans Bescherelle.*

AGONIR, v. Défectif pour le PLI, il se conjugue comme finir pour B. et le R.I. (règlement international). CHOIR se conjugue avec l'auxiliaire être. Le PLI n'est pas d'accord avec lui-même, puisque défectif page 204, il devient conjugué dans le tableau ad hoc *qui précède l'ouvrage. Voici les formes acceptées par B. et par le R.I. : CHOIS, CHOIT, CHOIENT, CHOIRAI, etc., CHOIRAIS, etc., CHUS, CHUT, CHU, CHUE, CHUES.* (A suivre.)

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	A U R E N Z D			
2	R N D + E E U V	AZUR	H 3	26
3	E E X I S L L	REVENDU	9 G	81
4	L + ? P H O A O	EXILES (a)	N 9	82
5	P O + E K S Q T	HALOS (a)	O 3	39
6	P O S Q + E F U	TEK	N 4	58
7	F + W C A I E N	PSOQUE (b)	10 C	48
8	W + O A I E M M	FINANCE	K 5	48
9	W O A + A E S G	MIME	M 11	25
10	W A E + D E I T	GASOIL (c)	12 I	27
11	A I + C A R N S	TWEED (d)	G 1	19 + 1
12	O I E R D H N	NACRAIS (e)	15 G	87
13	N + A I P P T T	RHODITE (f)	1 B	36
14	A Y N S I B ? Y	TAPIRONT (g)	E 5	90
15	I N + O U E U T	B(A)YAIS (h)	8 A	51
16	A U E N T M G	TONLIEU (i)	14 A	70
17	E E U F B S L	ARGUMENT	3 B	72
18	V O I E L J	ELBEUFS (j)	2 I	80
19	V L décomposé	JOIE	1 L	87
20		IL	6 L	2
21		VIL	6 J	14
22			TOTAL	1 047

Tournois hebdomadaires en juillet en en août. Tél. : 05-05-60 à Royan.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal : par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Résultats. — 1. M. Brulé, 999 ; 2. Mme Brulé, 957. Précisons que M. et Mme Brulé sont champions de France internationaux 1978 par paires.

NOTES

a) VEXILLES, étendard des armées romaines, implaçable ; b) Petit insecte vivant sous les feuilles des arbres ; c) Avec ou sans trait d'union. L'administration préconise GAZOLE ; d) DEPITE (C 8) fait un point de plus. A la demande des joueurs, l'arbitre accepte de faire une entorse au règlement et de placer TWEED dans un souci d'ouverture ; e) ou CRANAIS ou RICANAS. Autres scrabbles moins rentables : CRANTAIS (1 C), ACARIENS (3 B), CANERAIS, CARENAIS (3 D) ; f) Hyménoptère dont une espèce pond sur les rosiers et y détermine une sorte de galle ; g) Ou TAPIRONT ; h) BAYI(O)NS implaçable ; i) Impôt féodal pour les marchands forains. Bat OUBLIENT de 9 points ; j) Drap de laine.

PENTASCRABBLE N° 37
de M. Robert Fournier, de Marseille.

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AEFGMOR - ACEINRT - EERQSTU - ACLOSUX - AEHNOPT.

Solution proposée : plus de 620 pts.

Par suite d'une coquille, l'énoncé du Pentascrabble n° 36 (le Monde du 1er juillet) était incomplet. Le revoici. DOONEI ? - ECEVEMI - EIILNTA - BVEEGOR - XADTEES.

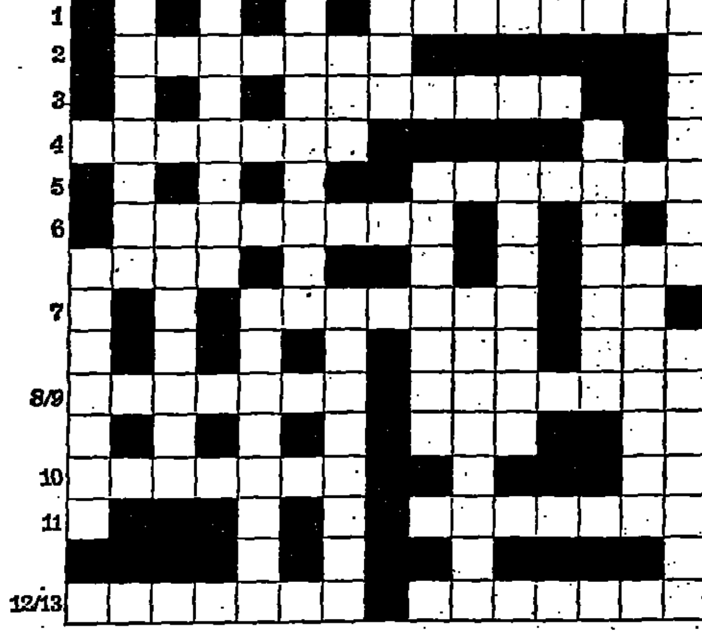
★ *Scrabblerama*, mensuel consacré au scrabble est paru. Abonnement : licenciés F.F.Sc. : 25 F ; non-licenciés : 30 F. B.P. 123, 75023 Paris Cedex 01.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

ANA-CROISÉS N° 2



Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre, mais toutefois aucune indication n'est donnée pour les mots de moins de sept lettres. Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille, dans les deux sens. La solution de ce premier problème, qui figurera avec le prochain, comportera les mots qu'il fallait trouver, et, entre parenthèses, leurs anagrammes s'il en existe.

NOTA. — Comme au scrabble, le joueur peut conjuguer tous les verbes. Tous les mots à trouver figurent dans la première partie du Petit Larousse Illustré *(les noms propres ne sont pas admis).*

Horizontalement

1. ABEJMOOR. — 2. AEEGLLZ. — 3. AEGIMST. — 4. EHMRRSY. — 5. ELMORUU. — 6. AEEGINOR. — 7. AEEMRPS. — 8. AINOORS. — 9. EILRSTU. — 10. BEEELRU. — 11. BCILLOR. — 12. AAGIMNS. — 13. ADENOPS.

Verticalement

14. AEEFNOR. — 15. AEEGNTY. — 16. AAEMORT. — 17. AAEGRUZ. — 18. ABELOSSV. — 19. AEGILORS. — 20. AENNNOPT. — 21. ACEIRRR. — 22. GIMNNOOS. — 23. EEEMNTV. — 24. AELMRTU. — 25. AEILLRR. — 26. AEJMRSU. — 27. AEIINNS.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1

Horizontalement

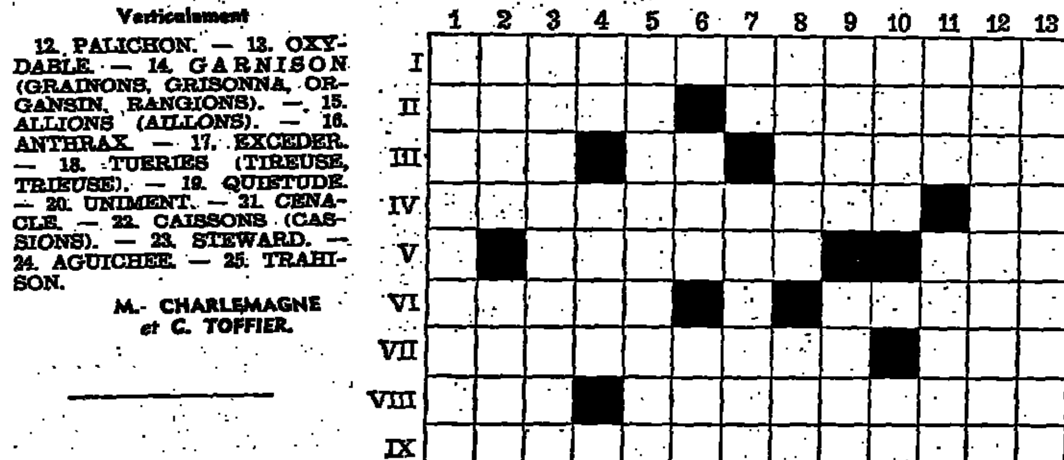
1. PIGEANT (PEIGNAT). — 2. ULULENT. — 3. LURETTE. — 4. CRIERAI (CIRERAI, ECRIRAI, RECRIAI). — 5. TOCCATA (ACCOTAT). — 6. DYSLEXIE. — 7. TRESSAI (RATISSE, RESISTA, RESTAIS, RETISSA, SATIRES, STERAIS, TARISSE, TERSAIS, TIRASSE, TISSERA, TRIASSE). — 8. VAHINES (ENVAHIS). — 9. STROPHE. — 10. PLONGEUR. — 11. ALTISTE (LESTAIT, LITATES).

Verticalement

12. PALICHON. — 13. OXYDABLE. — 14. GARNISON (GRAINONS, GRISONNA, ORGANSIN, RANGIONS). — 15. ALLIONS (AILLONS). — 16. ANTHRAX. — 17. EXCEDER. — 18. TUERIES (TIREUSE, TRIEUSE). — 19. QUIETUDE. — 20. UNIMENT. — 21. CENACLE. — 22. CAISSONS (CASSIONS). — 23. STEWARD. — 24. AGUICHEE. — 25. TRAHISON.

M. CHARLEMAGNE et C. TOFFIER.

MOTS CROISÉS N° 2



Horizontalement

I. Pourtant née de la désunion. — II. Ils ne sont pas toujours mauvais, notamment en mer ; Volées ou vite refroidis. — III. Hardi ! Plus il est petit, plus c'est fort ; Ils ont souffert sous les Huns. — IV. Par la loi pour le I ; Note. — V. Toujours le calme plat ; Parfois le calme plat. — VI. Ont leur porte ; Conspire. — VII. Ce n'était pas la peine de l'acquérir ; Interjection. — VIII. Direction ; Nous, les évêques et les rois... — IX. L'admettrait-on à Scotland-Yard ?

Verticalement

1. Consacrées jadis à la dévotion, aujourd'hui à l'exposition. — 2. Affluent ; Quand c'est au sien, on se vexe. — 3. Le faire est plutôt bon signe. — 4. Un symbole bien fondé ; Enlevait. — 5. Pour les joyeux et les coléreux. — 6. Vieil Asiate ; En alerte. — 7. Note ; Arice selon Hippolyte. — 8. Juste ; Emis. — 9. C'est un rôle mal appris ; Tire ou penche. — 10. Ministre ; Salin. — 11. Plus fol que fou ; Capitale à Minorque. — 12. S'il est fort, il n'est pas nécessaire d'être masochiste pour accepter les obligations. — 13. Assèche.

FRANÇOIS DORLET.

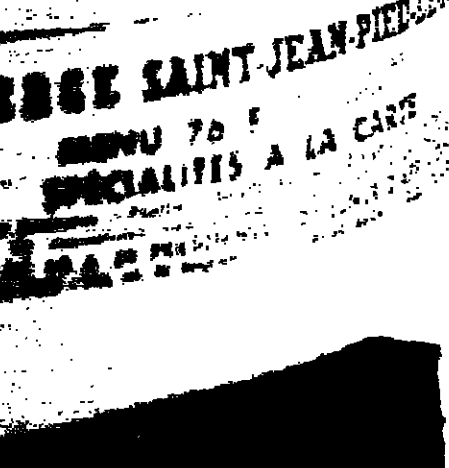
SOLUTION DE LA GRILLE N° 1

Horizontalement

I. Parisianisme. — II. Inimitié ; Ion. — III. Ecopée ; Basil. — IV. D.H. ; Rumeurs. — V. Aérer ; Plaids. — VI. Es ; Pies ; Ré. — VII. Etrave ; Dam. — VIII. Té ; Repassage. — IX. Radia ; Meudon. — X. Emboutissant.

Verticalement

1. Pied à terre. — 2. Anche ; Team. — 3. Rio ; RER ; D.B. — 4. Impresario. — 5. Sieur ; Veau. — 6. Item ; Pep. — 7. Ai ; Epi ; Ami. — 8. Nébuleuses. — 9. Aras ; Sus. — 10. Sissi ; Dada. — 11. Moi ; Dragon. — 12. Enlisement.



LÉGION D'HONNEUR

M. Pierre Guillaumat grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Pierre Guillaumat, ancien ministre.

Grand officier

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

M. Jules Moch, ancien ministre ; Mme Thérèse Fontaine, médecin honoraire des hôpitaux ; M. Guy Chavanon, procureur général à la Cour de cassation ; le R.P. Michel Riquet, président d'honneur de l'Union nationale des déportés.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* :

MM. André Alaurent, administrateur de la France d'outre-mer ; Charles Curtil, président de la section des Bouches-du-Rhône de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Jean-Baptiste Gaillard, ingénieur général des postes et télécommunications ; René Peyroux, secrétaire général de la section de la Haute-Vienne de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Antonin Thévenaut.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Pierre Bignalet-Cazalet, ancien sous-directeur de la Maison des anciens de la 2e D.B. ; Mme Madeleine Campistron, inspectrice départementale honoraire des écoles maternelles ; M. Pierre Gauthier, administrateur des affaires d'outre-mer ; Mme Andrée Lenoir, professeur honoraire de lycée ; MM. René Maury, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts ; Raymond Metayer, ingénieur en chef du corps autonome des postes et télécommunications ; Mme Blanche Roguet, en religion Mère Elisabeth de Jésus, ancienne infirmière.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. Camille Bailly, ancien gouverneur de la France d'outre-mer ; Maurice Bujon, président-directeur général du « Midi Libre » ;

Mgr Alexandre Renard, archevêque de Lyon.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Bellanger, président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger ; Henri Dolbois, président du Syndicat national de la publicité cinématographique, radiophonique et télévisée ; François Gaillard, directeur général adjoint du « Dauphiné libéré » ; Robert Giraudeau, ingénieur divisionnaire à la protection civile ; Jean-Marie Goarin, administrateur civil ; Roger Prieur, ancien maire ; Michel Pecqueur, administrateur général du C.E.A. ; Jacques Suel, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Arthur Conte, homme de lettres ; Henri Divay, ancien trésorier d'un syndicat national ; Joseph Dumas, médecin ; Robert Gully, président du Crédit social des fonctionnaires ; Mlle Fanny Hagnenauer, chef du service de production à la Documentation française ; Mme Adrienne Henri, ancienne assistante sociale ; MM. André Heurtebise, secrétaire général d'une Union nationale des syndicats de cadres ; Léon Lamarque, chirurgien ; Mme Andrée Lhez, médecin inspecteur régional de la santé ; MM. Pierre Martel, chef de division de la France d'outre-mer ; Jean Michaud, magistrat.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est nommé *chevalier* :

M. Joseph Gril, chef de division à l'Assemblée nationale.

RECHERCHE

Est promu *officier* :

M. Henri Benoit, directeur du centre de recherches sur les macromolécules du C.N.R.S. à Strasbourg.

Justice

Est promu *commandeur* :

M. Claude Lussan, ancien bâtonnier du barreau de Paris.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Boudon, président de chambre à Paris ; Pierre Brisse, conseiller à la Cour de cassation ; André Chevallier, premier président à la cour d'appel de Nîmes ; Henri Gibert, conseiller d'Etat ; Joseph Mefort, procureur général à Poitiers ; Amable Pasturel, avocat général à Paris ; Jean Robert, avocat à Paris ; Yves Rocca, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice ; Antoine Yaigre, notaire à Bordeaux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Pierre Baron, président de chambre à Nouméa ; Henri Bens, avocat à Metz ; Jacques Brouard, avocat à Paris ; Raoul Castelain, avocat à Paris ; Georges Castets, président du tribunal de Nîmes ; Jacques Chabrol, conseiller à la cour d'Aix-en-Provence ; Mathieu Cristiani, avocat à Bastia ; Jean Dufour, substitut du procureur général de Versailles ; Fernand Dupré, notaire à Paris ; Maurice Durand, conseiller à la cour de Besançon ; Paul Grizlaux, expert national ; Arthur Hugot, vice-président au tribunal de Paris ; François Lotz, notaire à Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) ; Jean Menard, greffier en chef du tribunal de police de Paris ; Mayer Moyal, premier substitut du procureur de la République à Paris ; Jean Quirin, procureur de la République adjoint à Strasbourg ; Frédy Safar, huissier à Melun ; Emile Scelle, conseiller à la cour de Paris ; Gérard Thery, président de la chambre à la cour de Douai ; Louis Zollinger, conseiller à la cour de Paris.

Santé et famille

Sont promus *officiers* :

Mme Simone Demangel, directrice de l'union régionale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales Languedoc-Roussillon ; MM. Robert Jacquelin, ancien directeur de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, à Bron ; Paul Lajouanine, ancien médecin chef du service de pédiatrie du centre hospitalier intercommunal de Créteil ; Jean Perrotin, professeur à la faculté de médecine Paris-Lariboisière-Saint-Louis ; Edmond Potier, administrateur de la caisse d'assurance-vieillesse des pharmaciens.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Bonnet, inspecteur régional de la santé de Lorraine ; Jean Castaing, président de la commission médicale consultative du centre hospitalier régional Bretonneau de Tours ; Maurice Chaix-Bryan, président de l'union régionale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales de Provence-Côte d'Azur-Corse ; Henri Collin, président du conseil de l'ordre des médecins d'Ille-et-Vilaine ; René Diatkine, directeur adjoint des centres de santé mentale du 13e arrondissement de Paris ; Georges Dominjon, secrétaire général du comité consultatif interministériel pour les questions hospitalo-universitaires ; Jean Ducos, directeur du centre régional de transfusion sanguine à Toulouse ; Claude Larose, chef de bureau ; André Leprette, secrétaire général de l'école dentaire de Paris ; André Libert, directeur de l'œuvre d'Ormesson et de Villiers-sur-Marne ; Jacques Méry, secrétaire général de l'institut Pasteur ; Mme Marcelle Bannier, assistante sociale chef à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Ardèche ; MM. Jérôme Montantin, président du conseil de l'ordre des médecins du groupe Antilles-Guyane ; Georges Ombredane, administrateur de la fédération mutualiste interdépartementale de la région parisienne ; Mlle Jeanne Orfila, professeur à l'UER de médecine d'Amiens ; M. Michel Portmann, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux ; Mme Eudoxie Leroy, sage-femme retraitée ; MM. Marie Saltzmann, président de l'association départementale Les Amis des aveugles ; Robert Sissakian, président de la caisse autonome de retraite des chirurgiens-dentistes ; Joseph Thonnet, trésorier du conseil national de l'ordre des pharmaciens ; André Trifaud, professeur à la faculté de médecine de Marseille ; Mme Yvonne Perol, maître de conférences au C.H.U. Lariboisière-Saint-Louis ; MM. Joseph Vinter, chef des services financiers de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale ; André Weber, président de la caisse primaire d'assurance maladie de Metz.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* :

MM. Mohammed El Medhi Belhaddad, préfet ; Jacques Hebert, ancien maire de Cherbourg.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Badault, préfet des Côtes-du-Nord ; Jean Bancal, inspecteur général honoraire de l'administration ; Pierre Bertholle, sous-directeur à l'administration centrale ; Jean Sénié, secrétaire général du Pas-de-Calais ; Edgard Spira, vice-président du consistoire israélite de Paris ; Emile Vaysse, maire de Castelnau-Montratier (Lot).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alphonse Arzel, maire de Ploudalmézeau (Finistère) ; Charles Barbeau, directeur de la réglementation et du contentieux ; Guy Bauzou, inspecteur divisionnaire de police à Pau ; Robert Boulà, commissaire divisionnaire ; Lucien Bresson, commissaire divisionnaire ; Georges Carrot, commissaire principal ; Gilbert Chassignet, brigadier-chef à Mulhouse ; Lucien Creissel, sous-préfet de Montargis ; Pierre Daumas, vice-président du tribunal administratif de Grenoble ; Jean Debard, conseiller général de l'Ardèche ; Mme Marthe Hamelin, maire adjoint de Meudon (Hauts-de-Seine) ; M. Marcel Dumas, maire honoraire d'Escoutoux (Puy-de-Dôme).

M. Michel Gasnot, sous-directeur à l'administration centrale ; Mme Anne Lacassagne, directeur à la préfecture de la Gironde ; M. Louis Graille, maire de Châteauneuf-d'Entraunes (Alpes-Maritimes) ; Mlle Geneviève Gréverath, inspectrice du corps des assistantes sociales du ministère ; MM. Ange Grimaldi, maire de La Porta (Haute-Corse) ; Robert Guerret, directeur général des services techniques de la ville de Montpellier ; Mme Simone Hannover, en religion sœur Thérèse du Sacré-Cœur, directrice de l'institut médico-pédagogique Saint-Michel-de-Biscaye ; MM. Robert Hiebst, maire de Sarzeau (Morbihan) ; Louis Jamet, ancien conseiller général du Lot-et-Garonne ; René Le Bault de la Morinière, maire de Landemont (Maine-et-Loire) ; Georges Le Corre, contrôleur général à la préfecture de police ; Roger Le Doussal, contrôleur général ; François Lefebvre, administrateur civil ; l'abbé Marie-Albert Legros, curé de Doyet (Allier) ; Georges Lignier, conseiller général de la Côte-d'Or ; Henri Longuet, maire de Viry-Châtillon.

MM. Henry Moine, maire de Beaune ; Claudien Nesme, maire de Matour (Saône-et-Loire) ; Camille Paysant, démineur chef ; Pierre Planckeel, brigadier chef à la préfecture de police ; Henri Pourchet, directeur à la préfecture du territoire de Belfort ; Mme Simone André, maire adjoint de Lyon ; M. Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche ; Mlle Gabrielle Scellier, conseiller général de la Somme ; Mme Suzanne Baranger, maire de Couddes (Loir-et-Cher) ; MM. Roland Tafforeau, maire de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) ; Félicien Van Beneden, brigadier à Lille ; Frédéric Ver, ancien conseiller général du Tarn-et-Garonne ; Jean Vital, adjoint au maire de Toulon ; Robert Wattel, maire de Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne).

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sont nommés *chevaliers* :

Mgr Hervé Le Cleac'h, évêque de l'archipel des îles Marquises ; MM. Georges Marie-Anne, ancien sénateur de la Martinique ; Sylvio Tiburzio, conseiller municipal de Nouméa ; pasteur Marurai Utia, président du conseil supérieur de l'Eglise évangélique de la Polynésie française.

Affaires étrangères

Sont promus *commandeurs* :

M. Jean Boegner, ambassadeur de France ; Mgr Jacques Martin, préfet de la maison pontificale (Saint-Siège).

Sont promus *officiers* :

M. Raymond Bressier, ambassadeur en Hongrie ; Mlle Yvonne Petrement, ancien conseiller des affaires étrangères ; Mgr Jean Arrighi, sous-secrétaire du secrétariat pour l'unité des chrétiens ; MM. Jacques Challan-Belval, président-directeur général de société en Autriche ; Honoré Houel, conseiller technique à la mission économique et financière à Alger ; André Jacomet, conseiller d'Etat ; Nicolas Knaff, président de la fédération des associations patriotiques françaises au Luxembourg ; Paul Laugier, professeur à la faculté de médecine de Genève ; Félix Nataf, ancien directeur de banque au Maroc ; Mgr Pierre Ramondot, président du comité catholique des amitiés françaises dans le monde ; M. Georges Vallet, directeur de l'école française de Rome ; R.P. Paul Vicaire, professeur à l'université de Fribourg (Suisse) ; M. André Wicker, président de sociétés à Singapour.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bellivier, ambassadeur de France au Qatar ; Philippe Bernard, premier conseiller à l'ambassade de France en Turquie ; François Coché, consul de France à N'Djamena ; Henri Dupuy, deuxième conseiller à l'ambassade de France au Liban ; Robert Fauris, deuxième conseiller à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York ; Jean-Paul Schricke, consul général de France à Johannesburg ; Raphaël Acquaviva, chirurgien au Maroc ; René Breffa, président des tribunaux français et de gouvernement militaire en R.F.A. ; Jean de Calbiac, directeur de banque au Liban ; Pierre Chancel, délégué général de la Compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson pour l'Espagne et le Portugal ; Paul Coldan, ex-directeur général adjoint à l'Office des Nations unies à Genève ; Michel Conjaud, directeur de société au Brésil ; Jean Desreumaux, directeur de l'agence Havas en Belgique ; Jean Dewailly, président de la chambre française de commerce et d'industrie en Suisse ; André Ditte, vice-président de banque aux Etats-Unis ; Lucien Docquir, proviseur du lycée franco-japonais de Tokyo ; Jean Dollé, directeur de société.

MM. Jean Grether, chargé de mission auprès du ministre d'Etat de Monaco ; Pierre Hamon, directeur de société en Grande-Bretagne ; Mme Claire Jorrand, en religion sœur Marie-Berthe, directrice du lycée Notre-Dame de Sion, à Istanbul (Turquie) ; R.P. Serge de Laugier de Beaurecueil, religieux en Afghanistan ; MM. Henri Le Bihan, président de l'Association française de bienfaisance de Liège (Belgique) ; Bernard Lefort, directeur de bureau d'études en Thaïlande ; Alain Le Monies de Sagazan, consul honoraire de France à Carthagène (Espagne) ; Roger Olivier, président du comité des sociétés françaises de Buenos-Aires ; Roland Olivier, président-directeur général de sociétés au Canada ; Mme Suzanne Forgues, ex-directrice de la division de traduction de l'ONU ; M. Marc Marceau, journaliste et écrivain, correspondant du « Monde » à Athènes ; Mme Marcelle Lazard, secrétaire générale de la maison de l'Europe ; MM. Guy Sauvet, chirurgien en Tunisie ; Frédéric Schiff-François, président-directeur général de sociétés en République fédérale d'Allemagne ; Mmes Suzanne Thiais, administrateur de l'Association française de bienfaisance à Buenos-Aires ; Yvette Tiphagne, médecin en Inde ; MM. Fernand Toro, secrétaire général du centre culturel d'Alexandrie (Egypte) ; Jean-Paul Vinay, doyen de la faculté des lettres de Victoria (Canada).

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Robert Beau, administrateur civil au ministère ; Lucien Gobin, président-directeur général d'une société ; Félicien Gras, directeur dans une société ; Maurice Marchand, administrateur civil ; Jean Parreins, conseiller des études du Centre des hautes études de l'armement.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Bouix, professeur d'université ; Paul Dubuisson, professeur à l'Ecole militaire préparatoire du Mans ; Robert Langlois Meurinne, administrateur civil ; Louis Legrand, directeur dans une société ; *Claude Libois, directeur dans une* société ; Henri Martino Gauchi, professeur au collège militaire d'Aix-en-Provence ; Charles Mercier, agent sur contrat ; Jean Mériguet, directeur dans une société ; Philippe Poisson Quinton, directeur dans une société ; Robert Rideau, administrateur civil.

Travail et participation

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Minot, ancien président des expositions nationales du travail.

Sont promus *officiers* :

MM. Serge Guibert, ancien président de syndicat ; M. Jean Razel, directeur du Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Léon Bourroux, professeur honoraire de dessin ; Robert, Louis, André Chambraud, directeur du personnel à la Société centrale pour l'équipement du territoire ; Gabriel Combeaud, directeur du travail et de l'emploi de la Dordogne ; Pierre Dubrac, vice-président de la chambre syndicale des entrepreneurs de travaux publics et privés de la région parisienne ; Jean, Roger Dumas, conseiller prud'homme ; Jean, Joseph Lagardelle, meilleur ouvrier de France ; Fernand Lesage, directeur du travail ; Pierre Leval, médecin du travail ; Constant Liégeois, ancien directeur technique d'entreprise ; Mme Céline Hebert, ancienne contremaîtresse dans un établissement industriel ; MM. Jean Moitrier, inspecteur hors classe à l'inspection générale des affaires sociales ; Maxime, Jean Souan, ancien instructeur d'école professionnelle.

Coopération

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Cezac, président-directeur général de société, Lomé ; Jacques Chraye, chef du bureau du cabinet à l'administration centrale ; Lucien Lefevre, inspecteur des affaires administratives au gouvernement de la Côte-d'Ivoire.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Edmond Braure, directeur des affaires sociales et juridiques d'une compagnie aérienne ; Bernard Cazenave, représentant au Gabon de compagnies aériennes ; Gérard Chaumeil, conseiller à la mission de coopération, Tananarive ; Jean Chevalier de Lauzieres, président de l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique ; Daniel Delau, conseiller du directeur général de la sûreté nationale de la République du Sénégal ; André Laroza, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur du Niger ; Mme Anne Rimasson, en religion sœur Marie-Robert, supérieure du couvent de la Nativité, à Djibouti ; M. François Simon, avocat, délégué du Conseil supérieur des Français de l'étranger au Cameroun.

Économie, budget

Est promu *commandeur* :

M. Raymond Mathey, président de chambre à la Cour des comptes.

Économie

Est promu *officier* :

M. Raymond Levy-Bruhl, secrétaire général de l'I.N.S.E.E.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change ; Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor ; Claude Villain, ancien directeur général de la Concurrence et des Prix.

Budget

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Bonnin, directeur de l'Imprimerie nationale ; Raymond Détrult, receveur principal régional des douanes ; Pierre Millet, trésorier-payeur général de la Seine-Maritime ; Pierre Pépin, trésorier-payeur général du Pas-de-Calais.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Autret, chef du service interrégional des douanes de Nantes ; Jacques Dufour, directeur de la manufacture des tabacs de Morlaix ; Georges Egret, directeur du service fiscal du Conseil national du patronat français ; Henry Gaultier de la Richerie, responsable du service douane pour un groupe de sociétés ; Pierre Gisserot, directeur général de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer ; Georges Petit, sous-directeur ; André Pierson, trésorier-payeur général ; Georges Piningre, conservateur des hypothèques à Draguignan ; Louis Rome, directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes.

Environnement et cadre de vie

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Attali, ingénieur général des ponts-et-chaussées ; Jean Clouet, président-directeur général d'une société de travaux publics ; Mme Jacqueline Sommer, fondatrice de l'Association sportive de la chasse photographique ;

M. André, Emile Roussel, président du Comité pollution atmosphérique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Becker, directeur d'une entreprise de construction ; Philippe Cartier, directeur de l'équipement des Pyrénées-Atlantiques ;

Mme Raymonde Lorain, secrétaire générale de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Lorraine ;

MM. Robert Delannoy, président du Comité interprofessionnel du logement Métropole nord ; Martial Morin, ingénieur des ponts-et-chaussées ; Paul Razel, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; Albert Rivière, président de l'Association pour la promotion industrielle du Languedoc-Roussillon ; Maurice Slama, vice-président de l'office d'H.L.M. de la ville de Nice ;

Mme Marthe Charpentier, président-directeur général d'une société de construction à Cabourg.

Éducation

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Boutet, inspecteur de l'éducation nationale à Royan ; Roland Champagnat, inspecteur d'académie à Lyon ; André Fortier, professeur à Paris-VI ; Lucien Pouëssel, proviseur du lycée Hoche, à Versailles ; Jean-François Prigent, inspecteur général de l'instruction publique.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean Buisson, inspecteur de l'éducation nationale à Montélimar ;

Mme Simone Baticle, directrice de lycée d'Etat à Colmar ;

MM. Jean-Pierre Duchesne, inspecteur d'académie ; Eugène Duclos, professeur au lycée Châteaubriand de *Rennes* ; *Eudes Dunant*, inspecteur de l'éducation nationale à Saint-Denis (Réunion) ;

Mmes Andrée Screve, professeur à l'école normale d'institutrices d'Arras ; Anise Camio, sous directrice honoraire du lycée eRnoir de Limoges ;

M. Roger Hibon, inspecteur général de l'instruction publique ;

Mme Marie-Louise Imbert de la Touche, inspecteur de la santé publique à Paris.

MM. Pierre Leroy, inspecteur pédagogique pour l'académie de Bordeaux ; le chanoine Joseph Nehr, directeur de l'Institut du Saint-Esprit à Beauvais ; Maurice Perdereau, inspecteur d'académie ;

Mlle Janine Pollet, inspecteur d'académie ;

MM. Henri Rossard, inspecteur pédagogique régional pour l'académie de Nantes ; Sernin Rouane, inspecteur d'académie ; Fernand Samier, directeur du C.R.D.P. de Lille ; Louis Schatz, proviseur du lycée de Saint-Dizier ; Louis Vivès, intendant universitaire au lycée Charlemagne, à Paris.

Universités

Sont promus *officiers* :

MM. Guy Bertrand-Raynaud de Lage, ancien professeur à l'université de Clermont-Ferrand-II ; Georges Duby, professeur au Collège de France ; Henri Gastaut, président de l'université d'Aix-Marseille-II ; Jacques Guignard, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Arsenal ; Alain Guillermou, professeur à l'Institut des langues et civilisations orientales ; Georges Matoré, professeur à l'université de Paris-IV ; Georges Pequignot, professeur à l'université de Montpellier-I.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Denise Bar, professeur à l'université de Lille-II ; MM. Yvon Bélaval, professeur à l'université de Paris-I ; Jean Delumeau, professeur au Collège de France ; Mlle Huguette Durand, professeur à l'I.U.T. de Nice ; MM. Daniel Germain, président de l'université de Lyon-I ; Jacques Gras, directeur de l'U.E.R. de géographie à l'université de Nantes ; Jean Laffont-Lacrampe, directeur du CROUS de Limoges ; Robert Mantran, professeur à l'université d'Aix-Marseille-I ; Henri Morel, professeur à l'université d'Aix-Marseille-III ; Max Plan, directeur de l'Ecole universitaire d'ingénieurs d'Orléans ; Mme Yvette Andrillat, directeur adjoint de l'observatoire de Haute-Provence ; M. Etienne Trocmé, président de l'université de Strasbourg-II.

Agriculture

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Saint-Martin, directeur de l'agriculture des Pyrénées-Atlantiques ; Charles Simon, président de la Société coopérative agricole de vinification de Limoux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Philippe Barbié de Préaudeau, contrôleur général des haras ; René Bernhard, directeur de recherches à l'INRA ; Arnault de Rouville, exploitant agricole ; Jacques Chast, inspecteur de la répression des fraudes ; François Clément, directeur de l'agriculture du Haut-Rhin ; Louis Cotte, directeur de société ; Pierre Courtier, ancien président de la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne ; André Delalande, président de syndicat agricole ; Jean-Mathieu Deshors, ancien président de la chambre d'agriculture de la Haute-Loire ; Jean Follard, président-directeur général de société vinicole ; Mme Marthe Faurichon de la Bardonnie, présidente du Centre de gestion d'économie rurale de la Charente ; MM. René Lautié, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse ; François Michelin, président de l'Union des producteurs de lait de la Côte-d'Or ; Pierre Moracchini, président d'organismes agricoles ; André Moulin, président d'honneur du Syndicat général des industries françaises des corps gras animaux ; Jean Plocque, directeur du travail à l'administration centrale.

Industrie

Sont promus *officiers* :

MM. Ange Carli, directeur des services financiers et juridiques de Gaz de France ; Henri Monod, directeur général de Société ; Pierre Regnaut, adjoint au directeur de la division de chimie du C.E.A.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Angoulvent, président du directoire d'une société d'éditions et d'imprimeries ; Paul de Buyer, industriel ; Robert Cœuillet, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine ; Alain Colas, industriel ; Guy Degrenne, industriel ; Georges Hays-Narbonne, président de l'union nationale des industries françaises de l'ameublement ; Mme Henriette Mathieu, directeur des recherches au C.E.A. ; MM. Jean Mourier, directeur de société ; Lucien Rebuffel, président délégué du comité d'action et de liaison des P.M.E. de la région parisienne ; Mme Jeanine Valette, industriel ; MM. Guy Villadere, président-directeur général de société ; François Zannotti, industriel.

Transports

Sont promus *officiers* :

M. Charles Offrey, président de la Compagnie générale maritime ; Mme Charlotte de Clermont-Tonnerre, présidente de la section féminine de l'Aéro-Club de France ; M. Henri Vandenbesselaer, inspecteur général à l'office national de la navigation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Chappert, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Jacques Flaux, président-directeur général d'une compagnie d'affrètement ; Gérard Franck, directeur général adjoint à l'Aéroport de Paris ; Jérôme Groshaeny, président-directeur général d'une société de manutention ferroviaire ; Mlle Marie-Louise Guillon, assistante sociale ; MM. Robert Letaconnoux, directeur adjoint à l'I.S.T.P.M. ; Jean-Pierre Maillant, ingénieur des ponts et chaussées ; Jean Mathieu, directeur général d'une société de transports combinés ; Jacques Molenat, ingénieur général de la météorologie ; Gérard Orizet, directeur à Air France ; Jean Reumaux, président-directeur général d'une société maritime ; Jean Rispal, directeur à la compagnie nationale Air France ; Pierre Savey, ingénieur des ponts et chaussées ; Paul Thevenin, fondateur de la croisade de la prudence sur les routes ; Pierre Zimmermann, inspecteur général à la S.N.C.F.

Commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Clerc, ancien vice-président de la chambre de métiers du Jura ; Paul Martel, président de la chambre de métiers des Bouches-*du-Rhône* ; *Jack de Venot de Notsy*, administrateur de biens.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean Couten, industriel ; Mme Denise Lamy, vice-présidente de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; MM. Jacques Lecat, président de la chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (région Centre) ; Alphonse Schuers, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing. Marcel Vallier, sous-directeur de l'action économique et de la formation à la direction de l'artisanat ; Roland Wagner, président de la chambre régionale d'Alsace.

Commerce extérieur

Est promu *officier* :

M. Joseph Orain, secrétaire général de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Charial, président-directeur général de société ; Alain-Jean Chevalier, vice-président-directeur général de société ; Jacques Fournier, directeur de société ; Auguste Herriau, président-directeur général de société.

Jeunesse, sports et loisirs

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alain Danet, président de la Fédération française de hockey sur gazon ; Jean Fougère, secrétaire général de la Fédération française de football.

Culture et communication

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Seghers, poète éditeur ; Pierre Soulages, artiste peintre.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Richard Anacreon, éditeur ; Roger Cazes, directeur général de société ; Jean Danet, artiste dramatique ; Michel Deon, homme de lettres, de l'Académie française ; Gérard Jarousseau, documentaliste-archiviste aux archives de Vienne ; Jean, Armand Ladidi, rédacteur en chef de l'Information à Radio-France ; Jean Le Poulain, artiste dramatique ; Jean-Pierre Maiye, directeur général d'une société d'édition ; Mathieu Méras, conservateur en chef ; Jean, Louis Rocher, conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Lyon ; Guy Suarès, homme de lettres.

Postes et télécommunications

Est promu *commandeur* :

M. Charles Boutonnet, directeur des télécommunications de la région de Toulouse.

Sont promus *officiers* :

MM. René Colin de Verdière, directeur des télécommunications du réseau international ; René Roses, directeur adjoint à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Alonso, receveur à Antibes ; Jean Basque, directeur régional chargé de la direction opérationnelle des télécommunications Paris-Sud ; Pierre Domenech, chef de division au Centre de calcul régional des télécommunications de Montpellier ; Michel Durand, directeur régional des télécommunications à Poitiers ; Georges Mellet, directeur des centres régionaux de Paris ; Roger Passaqui, directeur départemental à Moulins ; Jacques Robert, directeur des postes à la délégation pour la région d'Ile-de-France.

Anciens combattants

Sont promus *officiers* :

MM. Paul Bisson, délégué à la Fédération nationale des anciens combattants et victimes de guerre de l'assurance ; Alain Lefort, vice-président d'une section départementale de l'Association nationale des médaillés de la Résistance ; Jean Maury, président régional de « Ceux de Verdun » ; Joseph Minvielle, président d'un comité de liaison d'anciens combattants ; Elie Rous, délégué régional de l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Bosch, secrétaire départemental de l'Association générale des combattants mutilés et victimes de guerre ; Ernest Bruckert, président d'une section départementale des médaillés militaires : André Daguerre, président d'une section départementale de l'Association « Rhin et Danube » ; Robert Henry, médecin conseil d'une fédération départementale de mutilés ; André Husson, membre du bureau national de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre ; Martial de Mollerat du Jeu, ancien membre de réseau dans la Résistance ; Télémaque Paccagnini, président de l'Union nationale de défense des intérêts des anciens combattants.

Mme Hélène Hausser, responsable du service social d'une section départementale de l'Association des déportés ;

M. l'abbé Henri Wolf, membre du bureau d'une section départementale de l'Union nationale des combattants.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers* :

MM. Eugène Bénizé ; Robert Fonsèque ; Adrien Warlin, tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Mélanie Maillard ;

MM. Elie Bellegarde ; Maurice Dufau ; Eugène Le Borgne ; François Mandonnet, tous internés résistants ; Albert Messager, déporté résistant.

DÉFENSE

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE, LA GRANDE-BRETAGNE ET L'ITALIE PRODUIRONT EN COMMUN DE NOUVEAUX HÉLICOPTÈRES DE COMBAT

Réunis mercredi 12 et jeudi 13 juillet à Londres, MM. Yvon Bourges, ministre français de la défense, Fred Mulley, ministre britannique de la défense, et Hans Appel, ministre ouest-allemand de la défense, ont jeté les bases d'un accord de collaboration portant sur la réalisation en commun, par les trois pays auxquels se joindra l'Italie, de la prochaine génération des hélicoptères de combat en Europe.

Aux termes de cet accord de principe, la République fédérale d'Allemagne aura la responsabilité (maîtrise d'œuvre) de la conception d'un hélicoptère antichars ; le Royaume-Uni celle de la mise au point d'un hélicoptère « navalisé », c'est-à-dire destiné à des bâtiments de surface pour la lutte antisous-marine ; et la France, la maîtrise d'œuvre d'un hélicoptère tactique dérivé de l'expérience acquise avec le super-Puma.

Les trois ministres sont convenus, d'autre part, de donner la priorité au principe d'une conception par l'Europe des matériels de guerre nécessaires, à l'avenir, à leurs armées, de préférence à un achat de matériels identiques aux Etats-Unis.

En revanche, à l'exception de cet accord-cadre de coopération sur les prochains hélicoptères de combat, il ne semble pas que les trois ministres de la défense aient accompli des progrès importants dans le domaine des missiles et des avions de combat susceptibles, à terme, de remplacer les Jaguar ou les Harries. Un projet britannique d'avion de combat, dénommé AST-403, ne paraît pas correspondre aux besoins de la France et de l'Allemagne fédérale.

De leur côté, aux termes d'un projet d'accord qui n'est pas totalement achevé, Paris et Bonn pourraient concevoir en collaboration un nouveau modèle de char de combat. La Grande-Bretagne, qui n'est pas associée à la définition de ce programme, pourrait néanmoins être conduite à s'y intéresser.

● *A la veille de la fête nationale du 14 juillet*, le bureau exécutif du P.S. et le groupe parlementaire du P.C.F., dans deux communiqués distincts publiés le jeudi 13 juillet, réclament la levée de toutes les sanctions infligées à des appelés du contingent en liaison avec la pétition circulant actuellement dans les casernes pour demander la gratuité des transports durant les permissions accordées aux soldats.

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Exotic day

Deux femmes, dans un cinéma vide, se parlent parce que dehors il pleut et qu'elles attendent. Elles ont en commun d'être accablées de solitude, et elles s'aident l'une l'autre à se fabriquer des rêves. Elles ont en commun d'être là au même moment et d'avoir vu le même film, *Shanghai-Express*. C'est le thème de *Co-Starring*, d'Yvane Daoudi, donné en lecture à Théâtre ouvert. Au débat qui suivit, on a beaucoup discuté, puisque la pièce doit être montée au Petit-Odéon, sur l'importance du film : faudra-t-il ou non le projeter, faudra-t-il tout au moins un écran au milieu du décor ?

Je me souviens de *Shanghai-Lili*, de Marlène, dans un train traversant un continent en révolution, un monde qui s'écroule. Je pensais à son visage beau comme un roman, à cette sorte d'attirance exotique qui force à partir, non pas au-dehors mais au-dedans de soi. Alors oui, le film (ou quelque chose d'équivalent) est nécessaire. Sans lui, sans cet appel à un ailleurs, le voyage envoûtant des deux femmes morcelées qui ne parviennent pas à se vivre n'aurait pas lieu.

J'y pensais encore au cirque du Mont-de-Piété, où les Mirabelles présentent leur nouveau spectacle : quatre blanchisseuses dans une prison blanche condamnées à effacer la saleté des autres. Juste une pincée de souffrance, et comme toujours des chansons tellement jolies, dont l'humour désinvolte voile et cache en mouvements d'éventail la gravité réelle. Il y a Nini Crépon perché sur un séchoir comme accroché aux barreaux d'une prison ; il y a les draps qui partagent la piste en quatre cellules où chacun se raconte et se chante... *C'est très beau.*

Le spectacle, évidemment, ne se compare pas à *Co-Starring*, et pourtant les Mirabelles aussi subissent et font subir l'attraction d'une sorte d'exotisme : le travestissement et la route vers un ailleurs inaccessible, une manière d'exister quand on n'arrive pas à se vivre.

On était bien, on rêvait encore un peu dehors dans le calme lorsque tout à coup sont arrivées les majorettes du 13 juillet suivies d'une fanfare qui jouait *Valencia* et *Barnum Circus*, puis d'un groupe folklorique, d'un train blanc d'autres majorettes accompagnées elles aussi d'une fanfare. Et pendant ce temps — il n'était pas tard — tout près se jouait le quatrième Molière de Vitez, le *Misanthrope*. Les acteurs et le public ont dû passer un bon moment ! Les spectacles en plein air font relâche le 14. Ils laissent le ciel d'Avignon aux bals, aux feux d'artifice, à la liesse patriotique. Alors, pourquoi ce défilé ? Manque de coordination ?

COLETTE GODARD.

★ Blanchisserie blanche. Cirque du Mont-de-Piété, 20 h.

Variétés

LA CRISE DU CIRQUE JEAN RICHARD

Les gens du voyage en attente

On devrait connaître, le 17 juillet prochain, le sort du personnel du cirque Jean Richard, une centaine de salariés qui ont signé leurs lettres de licenciement (pour motifs économiques) le 10 juillet. Il semble que l'on s'achemine vers une restructuration des trois chapiteaux qui appartiennent à la société des chapiteaux et spectacles Jean Richard (quelques employés licenciés ont reçu des propositions de réengagement à l'intérieur de la société même). Pour le moment le cirque Medrano est arrêté, mais personne n'est licencié. Le cirque Pinder continue sa tournée.

« Ce qui arrive au cirque Jean Richard est terrible, estime la fille de l'acteur, Mme Elisabeth Laspeyres, qui a d'importantes responsabilités dans la société, mais cela a au moins le mérite de déclencher une prise de conscience à l'échelle nationale. » Au ministère de la culture et de la communication, on déclare « s'occuper activement » de la crise du cirque « considéré comme une activité culturelle ». L'Association française du cirque, qui vient d'être créée, sera reçue très prochainement, ainsi que les directeurs de chapiteaux.

Il y a d'abord eu le voyage. Bagnères-de-Bigorre, Arudy, Bordeaux, Poitiers, Tours... Trois jours de voyage — le dernier voyage d'un cirque — escorté par la gendarmerie nationale. Trente-sept véhicules transportant les lions, les éléphants, les léopards, les chauves-souris, le chapiteau, les sièges, camions et caravanes, orange, bleus, blancs sur la nationale 10. Long convoi de plus de 3 kilomètres, salué, parfois, au passage. Hommage entre deux escales furtives.

Le 9 juillet, 21 heures à Poitiers. Les caravanes bleuissent dans la nuit qui tombe sur le parc des expositions. Silence. Du linge sèche. Tout semble dispersé. On croise quelques personnes ici et là qui vont donner à boire aux bêtes, qui traînent encore un peu avant de se coucher. Pas de chapiteau à monter, pas de spectacle, que faire ? Que s'est-il passé ? Ici, l'arrêt du cirque est arrivé comme une bombe en pleine tournée. Il y avait des difficultés, bien sûr, celles du cirque cette année. Une saison épouvantable d'abord, la neige, le verglas cet hiver ; la pluie et le Mundial en juin (« *mais on commençait juste à repartir !* »)

« *Le cirque n'est pas mort, on a tué le cirque* », dit quelqu'un. *On*, c'est tout ce qui pèse, les frais quotidiens, le fuel, le gas-oil (« *on devrait être détaxé, comme les paysans* »), les emplacements très excentrés et chers (« *les prix sont laissés à l'entière fantaisie des municipalités, ça va de 3 000 à 5 000 F, sans parler des villes comme Bordeaux qui mettent le terrain aux enchères* »). *On*, c'est le pourcentage perçu par l'Etat sur les billets, c'est l'indifférence des pouvoirs publics (le cirque n'a pas de subvention), de la critique... Oui, mais cela suffit-il pour faire un déficit de 10 millions de francs ? « *Il y a sans doute eu des erreurs de gestion*, répond-on, *mais elles ne viennent pas de nous.* » Personne ne se doutait de l'ampleur de la crise.

Lundi 10, 7 heures. Les trente-sept véhicules roulent de nouveau sur la nationale 10. Châtellerault, Tours, puis Monnaie. Des hangars sont cachés derrière un champ de blé. « *C'est là que finit notre périple* », dit simplement M. Pierre Beaujeu (directeur du cirque Jean-Richard, dix-huit ans de métier), « *dans un coin perdu de campagne* », ajoute laconiquement M. Jacques (quarante ans de métier).

« *Ceux de Paris* » doivent arriver à 14 heures pour faire signer les lettres de licenciement, donner la paie et les indemnités. A 14 h. 30, il n'y a personne, et à 15 heures non plus.

A 16 heures, il fait chaud, certains parlent de mettre le feu.

M. Jacques était garçon de cage, il a commencé en 1945 et a fait presque tous les chapiteaux, il aime cette vie et la raconte bien. Barbiche aussi (plus de vingt-cinq ans de cirque) qui montre les cartes postales que lui envoient de toute la France les enfants. M. Lalouette (dix ans de cirque) est musicien, Mme Lily (quatorze ans de cirque), costumière; Sergio (treize ans de cirque), présentateur; Mme Annie (six ans de cirque), religieuse et caissière. Peu à peu se découvrent des vies itinérantes, un métier : « *Ça ne s'explique pas le cirque, ça vous prend comme un virus.* »

On est au bord de l'incident quand l'huissier arrive avec les lettres de licenciement. Une table est dressée rapidement, l'huissier très irrité par le mouvement de la foule, crie les noms les uns après les autres. Le directeur, le chef comptable, les chauffeurs, les garçons de piste, les cuisiniers, Mme Lily et Mme Annie, chacun signe avec un sourire (c'est l'élégance du cirque).

« *Vous êtes en règlement judiciaire, pas en liquidation de biens* », rappelle l'huissier à la fin, peut-être pour consoler un peu. « *Le cirque peut être encore sauvé par l'Etat.* » « *On n'est pas des artistes, on est des saltimbanques*, dit amèrement Sergio, *l'Etat se moque de nous !* » Les gens du voyage sont invités à recevoir leur paie de juin et à donner leur adresse pour toucher leur chômage pendant un an. Mais beaucoup n'ont pas d'adresse justement. Leur adresse c'est le cirque, leur maison c'est le cirque, et leur vie c'est le cirque aussi. Alors ? Alors, comme des bruits courent depuis quelques jours (on dit que le Medrano pourrait repartir d'ici peu avec le matériel du Jean-Richard), comme ils n'ont pas touché leurs indemnités, ils craignent un piège et décident de rester.

Ainsi l'attente a commencé. Et le désarroi. Alain continue de s'occuper des animaux, le cuisinier fait la cuisine avec le fruit d'une collecte. Ils attendent. Leurs indemnités ? Pas seulement. Perdus comme en pleine île du Pacifique, les gens du voyage n'arrivent pas à croire que c'est fini. Ils ne peuvent pas s'en aller.

CATHERINE HUMBLOT.

Expositions

L'architecture avant et après Staline

(Suite de la première page.)

Dans leurs ateliers, les Vhutemas, la révolution par l'art accompagne — ou précède — la révolution sur le terrain. Gunzbourg, Melnikov, les frères Vesnine, imaginent un habitat communautaire inspiré des phalanstères de Charles Fourier et des institutions culturelles — des clubs ouvriers.

Ils ont tous fait des projets, mais peu les ont réalisés. Mais l'un d'eux, Gunzbourg, a construit une maison commune, qui subsiste encore : le « complexe » du commissariat du peuple aux finances, qui intégrait travail et habitat, immeuble occupé aujourd'hui par l'ambassade des Etats-Unis. D'autres projets, qui illustraient par avance les thèses d'Engels sur la disparition de la famille, prévoyaient des logements pourvus de cellules individuelles minimales de 5 m2, qui ouvraient toutes les unes sur les autres. Les architectes disaient : « Lorsque je me marie, j'ouvre la porte. Lorsque je divorce, je la ferme. »

Les clubs ouvriers avaient des formes provocatrices, très caractéristiques du fonctionnalisme d'avant-garde de ces années-là. L'invention formelle devait stimuler la révolution culturelle prolétaire, dont les clubs étaient les instruments.

Tout ce climat de créativité est remis en question par les années 30, exactement après la réunion du comité central de mai 1930. La thèse d'Anatole Kopp est que les changements politiques impliquent des changements artistiques, surtout dans la société soviétique, qui a fait de l'art et de l'architecture un médium de masse. L'architecture ne fait que symboliser le pouvoir. Lorsqu'il change de main, à l'époque stalinienne, le langage architectural commence à évoluer, puis l'architecture elle-même. On ne parlera pas de clubs ouvriers, mais de « palais de la culture ». La sévère esthétique fonctionnaliste est troquée contre les nouveaux fastes décoratifs d'un art qui reprend l'héritage russe des XVIIIe et XIXe siècles, faits d'emprunts à l'architecture occidentale.

On passe aux réalisations après l'installation de la bureaucratie nouvelle, maîtresse des lieux. « Elle adapte l'expression architecturale à ses propres besoins, dit Anatole Kopp. On ne parle plus de maisons communautaires, mais on voit apparaître des plans types avec des chambres de bonne. » Soudain, l'architecture d'avant-garde, qu'on appelait jusque-là « architecture de gauche », devient « gauchiste » et « utopique ». Et son « langage artistique n'est pas compris du peuple ». On fait appel aux architectes de l'ancienne génération, qui avaient la culture nécessaire pour construire dans un style néo-classique. Les architectes fonctionnalistes, qui pensaient économie de moyens, industrialisation et pouvoir populaire, quittent la scène. L'architecture dite de « gauche » est liquidée avec la gauche elle-même.

Période de grandes et dispendieuses constructions parées de corniches, de frontons et de colonnes, dans le Moscou des années 30 à 50. Tout commence avec le grand concours pour le palais des Soviets, à Moscou, remporté par Jofan (1938-1939). Le rendu originel exposé au Centre Pompidou est d'une extraordinaire puissance symbolique. C'est une énorme tour en ziggurat qui est un monument à Lénine, fortement sculpté, le bâtiment figurant le piédestal colossal de la statue. Mais la « commande suprême » n'a pas été réalisée. Le trou creusé pour les fondations est devenu une piscine publique. Le projet donne cependant le ton à l'esthétique de l'architecture réaliste socialiste, à commencer par le délire monumental de l'hôtel Ukraine de Mordvinov, qui avait pris la tête de l'Union des architectes soviétiques.

Au lendemain de la guerre, comme pour aider à relever le moral du pays, l'architecture devient de plus en plus monumentaliste et flamboyante. Staline avait remis le dossier de l'architecture à un homme sûr, son beau-frère Kaganovitch, qui a mené à bien la construction du métro — le luxe des palais pour le peuple, — et surtout réalisé la reconstruction de Moscou. Dans l'urbanisme aussi, la rupture est totale avec les architectes des années 20, qui préconisaient des cités-jardins, la verdure et la lumière. Tous les Occidentaux accourus à Moscou, Le Corbusier, Lurçat, Ernst, May, pour y réaliser leurs rêves d'architecture, doivent déchanter. Les conceptions ont changé.

On aligne les immeubles sur la rue. « C'est un théâtre d'architecture, dit A. Kopp, derrière on laissait les baraques. Le décor masque la réalité. Les logements sont insuffisants, et souvent la norme est la cohabitation de plusieurs familles par appartement. » En 1953-1954, plusieurs gratte-ciel de style réaliste socialiste, bouquet final de l'architecture monumentale stalinienne, modifient définitivement la silhouette urbaine de Moscou.

C'est le moment où le pouvoir change à nouveau. Le vingtième congrès dénonce les crimes de Staline et les excès décoratifs, le gaspillage de labeur et d'espace. L'architecture ne tarde pas à se modifier. En fait, le pouvoir n'est plus à conquérir.

Il a moins besoin de se préoccuper de régner à travers le masque du symbolisme architectural. Il va s'occuper, pragmatiquement, du logement de masse, de son industrialisation à moindre coût, et en plus grand nombre. De 1956 à 1960, l'Union soviétique a construit davantage de logements que de 1918 à 1948. C'est le temps de l'architecture impersonnelle, comparable à celle des pays industrialisés et produite par de grandes machines bureaucratiques où disparaît l'architecte créateur qu'on mettait en avant aussi bien au temps de l'« avant-garde de gauche » qu'à l'époque de l'architecture stalinienne.

JACQUES MICHEL.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 15 h. : Samson et Dalila (gratuit).
Comédie-Française, 14 h. : Mariage de Figaro (gratuit).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : la Tisane ; 22 h. : Davly.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 15 h. et 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise (dernière).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : Jacoby-mime.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château, 17 h. 30 : Ch. Ivaldi, N. Lee (Schubert).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Récital des lauréats du Conservatoire européen de musique (Saint-Saëns, Paganini, Bach).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 20 h. : Mike Westbrooks Brass Band.
Caveau de la Huchette, 21 h. : A. Villeger Orchestra.
Chapelle des Lombards, 22 h. 30 : Agouman Group.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Cannes 78... le Train de Transylvanie, de J. Robiolles ; 20 h. 30 : Partner, de B. Bertolucci.
Beaubourg, 15 h. : Cannes 78... les Ecrans déchirés ; Nature morte, de J. Richard ; 17 h. : Tol'able David, de H. King ; 19 h. : Une Fille dans chaque port, de H. Hawks.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f./v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nations, 12e (343-04-67)
LA CONSEQUENCE (All., v.o.), (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H. spéc.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ;

Vendredi 14 juillet

Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Calypso, 17e (754-10-68).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.). Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; H. sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Broadway, 16e (527-41-16).
MARTIN (A., v.o.) (**) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES RAISINS DE LA MORT (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les films nouveaux

LE MATAMORE, film italien de Dino Risi (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS, film américain de K. Connor (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXHIBITION II, film français de J.-F. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUO VADIS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e 272-94-56).
LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Cadavres exquis.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V., J., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. (+ S., 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. (+ J., V., 24 h.) : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. (+ V. : 24 h.) : le Droit du plus fort ; S., 24 h. : Cabaret ; II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 10 (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60), les Vacances de M. Hulot.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay 22 h. : Lenny.
LE MELODRAME DE CHAPLIN A DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : les Larmes amères de Petra von Kant ; les Sœurs de Jion.
RETRO METRO STORY (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : Donnez-lui une chance.
COMEDIES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
STUDIO 28 - REVUE FICTION (v.o.), 18e (606-36-07) : Asylum.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé : 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Trente-Neuf Marches.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. (+ V., S., 24 h.) : Rosemary's Baby ; 14 h. 15 : Répulsion ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. : le Locataire ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V.-S., 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

AVANT-PREMIÈRE

« CINQ HOMMES A LA UNE »

Le numéro du magazine « Le nouveau vendredi » diffusé au soir de la fête nationale se termine par une chanson... Marc Ullmann, économiste, ancien rédacteur en chef de « l'Express », actuellement éditorialiste indépendant (il collabore à divers organes de la presse parlée et écrite), avait « carte blanche » pour ce 14 juillet.

Il nous propose une soirée de bon aloi, en compagnie de cinq invités judicieusement choisis et dont la rencontre sur le même plateau ne manque pas d'étrangeté. Leur hôte, désireux d'établir une sorte de bilan de l'an 1978 (le 15 juillet on entre vraiment dans les vacances : c'est donc la fin d'une année), les a retenus parce que, à ses yeux, ils représentent chacun un fait marquant, une tendance du récent passé.

Premièrement, la défaite de la gauche — ou l'échec de l'union de la gauche — invité numéro 1, Michel Rocard. Tout le monde se souvient de son intervention à la télévision le soir du deuxième tour, de sa tristesse et des mots qu'il eut pour la dire, émouvants — les mots d'un homme politique honnête... On les réentend. Et ce discours est bien un document, Marc Ullmann en présente un extrait : à se revoir lui-même quatre mois après, Michel Rocard s'étonne de sa passion. Il sourit. Il conservera tout au long de l'émission cette bonne humeur. Et sa ferme gentillesse : pour dire, par exemple, son désaccord à M. René Monory, ministre de l'économie, deuxième invité.

Après la victoire de la majorité, celui-ci assure la mise en place d'une politique économique libérale. Il est question de liberté des prix (diffusion d'un autre document de deux minutes assez drôle).

Alain Souchon donne son avis, parce que le chanteur est là pour représenter, lui, « l'air du temps ». Une vedette ? Non. Un homme jeune, qui, tout au long du débat, commentera les idées de décentralisation, de déconcentration. Celui-là n'est pas « bidon ».

Pas « bidon » du tout, non plus, M. Alphonse Arzel, un Breton, le maire de Ploudalmezeau — commune de Portsall, — évoquant le naufrage de l'« Amoco Cadiz ». Très belles et sinistres, les brèves images de la mer noircie et graissée.

Cinquième invité, pour évoquer la montée de la violence et du terrorisme, M. Maurice Bouvier, directeur de la police judiciaire, assez réservé. La concurrence internationale existe aussi dans ce domaine...

« Et si les villes étaient trop grandes... », remarque Alain Souchon. Si notre monde ne pouvait plus continuer ainsi... Tous sont d'accord. « Faut que ça change. » On sort de cette conversation satisfait, rassuré, comme après un dîner où l'on a « bien parlé », où ont défilé les grands problèmes. Marc Ullmann croit à la « montée de la tolérance ». Il pratique l'art de la politesse, et tout finit par des sourires. Souchon chante... l'esprit de finesse est là.

(*) F.R.3, vendredi, 20 h. 30.

VENDREDI 14 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Evadez-vous avec TF 1 : Okrayuyceluk, celui qui parle bien.
Un missionnaire chez les Esquimaux.
19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Tour de France (résumé) ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Au théâtre ce soir : La lune est bleue, de M. Herbert. Mise en scène : R. Clément. Avec B. Alane, A. Blancheteau, D. Ceccaldi, J. Steen.
Une fille pauvre et belle hésite entre un jeune architecte et un quadragénaire riche.
22 h. 35, Ciné-première, avec Eddie Constantine ; 23 h., Feu d'artifice ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Soif d'aventures ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres, de R. Roulet, avec M. Vitold, A. Chevallier.
21 h., Emission littéraire : Apostrophes (Les intellectuels et la « petite reine »).
Avec MM. R. Fallet (Splendeur et misère de René Fallet, de J.-P. Liégeois) ; M. Le Bris (l'Homme aux semelles de vent) ; L. Nucera (le Roi René) ; P. Chany (l'Année du cyclisme) ; et la participation de : Y. Berger, J.-E. Hallier, A. Blondin et R. Chapatte.
22 h. 45, Journal ; 22 h. 50, FILM (ciné-club) : QUANDO O CARNAVAL CHEGAR (Quand le carnaval arrivera), de C. Diegues (1972), avec N. Leao, M. Bethania, A.M. Magalhaes, O. Lara, C. Buarque de Holanda (v.o. sous-titrée).
Ce film est inédit en France. Selon Carlos Diegues, il a été réalisé pour « liquider une série de mythes et de mensonges établis dans le cinéma brésilien ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Documentaire : Leviathan. La baleine franche en Patagonie ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Marc Ullmann... cinq hommes à la une.
Qu'est-ce qui a marqué la France cette année, s'interroge le journaliste Marc Ullmann ? A chaque événement son homme : Michel Rocard pour la défaite de la gauche, René Monory pour la nouvelle politique économique du gouvernement, Alphonse Arzel pour la « marée noire », Maurice Bouvier pour la violence et le terrorisme, Alain Souchon pour l'évolution des comportements.
21 h. 30, Il était une fois... le pouvoir : (Les sept vaches maigres du roi Shilluk).
22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;
20 h., Relecture : Ernest Cœurderoy par H. Juin, avec R. Langlais, J. Le Glou ; 21 h. 30, Festival voix-théâtres-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... Musiques d'Aperghis ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 45, Jazz time à Nice ;
20 h. 30, Da Capo : « Quatuor n° 13 Beethoven, Quatuor n° 13 en ut mineur » (Schubert), par le Quatuor de Budapest (1932-1936) ; 21 h. 20 Cycle d'échanges franco-allemands : « Symphonie n° 8 en en si mineur » (Schubert) ; « Concerto pour violon n° 1 en ré majeur » (Prokofiev) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok) par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, sous la direction d'E. Leinsdorf ; 23 h. 15, Da Capo (suite) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Bulgarie.

CRÉATION D'UN CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Conseil international des radios télévisions d'expression française (le CIRTEF) vient d'être créé à Montréal. Il groupe les représentants de trente et un organismes de radio et télévision de langue française, afin d'établir échanges et coopération entre ces différents offices. L'assemblée constituante qui s'est tenue à Montréal du 19 juin au 23 juin, a adopté les statuts du CIRTEF et élu président M. N'Diane, directeur de l'Office de radiodiffusion-télévision du Sénégal, et premier vice-président M. Pierre Frementin, directeur des départements de la diffusion culturelle et de la formation professionnelle à l'Institut national de l'audiovisuel pour la France. Le siège sera à Genève et installé dans les locaux de la société suisse de Radiodiffusion et télévision.

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, et Mme Paul Dijoud ont offert une réception à l'occasion de la fête nationale, jeudi 13 juillet.

Naissances

— Pierre et Christiane HASKI-CHOMBEAU sont heureux d'annoncer la naissance de

Stéphanie,

le 30 juin à Johannesburg.
2000 R.S.A.

Décès

— Paris, 90, rue de Miromesnil.
Le conseil de surveillance,
La direction,
Les officiers,
Les équipages et le personnel de la Société d'armement et de navigation Charles Schiaffino,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Laurent SCHIAFFINO,

gérant de la société,
survenu à Paris, 40, avenue Foch, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 33, avenue Raymond-Poincaré.

[Le Monde du 14 juillet.]

— Le doyen Charles Debbasch, président de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille, et les membres du conseil de l'université,
M. Jean-Claude Maire, doyen de la faculté des sciences et techniques de Saint-Jérôme,
Le personnel de l'université d'Aix-Marseille-III,
ont le regret de faire part du décès, survenu dans sa cinquante-deuxième année, de

M. Leftéri SIDERIADES,

professeur
à l'université d'Aix-Marseille-III,
ingénieur
de l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications,
officier de réserve des transmissions,
fondateur de la maîtrise des sciences et techniques
automatique et télécommunications.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 juillet 1978, à 10 heures.
30, avenue de Cadenelle,
Parc Ile-de-France,
13008 Marseille.

Visites et conférences

SAMEDI 15 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., sortie métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully et la place des Vosges ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ».

20 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg » (Caisse nationale des monuments historiques ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 1, place des Deux-Ecus : « Les Halles » (Mme Barbier).

15 h., métro Raspail : « Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Marais » (Mme Ferrand).

15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Sèvres-Babylone : « Jardins cachés du faubourg Saint-Germain » (Paris inconnu).

15 h., 45, quai Bourbon : « L'île Saint-Louis » (Paris et son Histoire).

DIMANCHE 16 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, square Viviani, quai Montebello, Mme Legregeois : « Le quartier Latin ».

10 h. 30, place Colette, Mme Oswald : « La Comédie-Française ».

15 h. h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « L'hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Oswald : « Le château de Maisons-Laffitte ».

21 h., Sur les marches de l'église Saint-Paul, Mme Oswald : « Promenade à travers le quartier du Marais le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

SPORTS

Cyclisme

Tour de France

LES RÉSULTATS

TREIZIEME ETAPE : FIGEAC-SUPER-BESSE (221,500 km)

Classement. — 1. Paul Wellens (Belg.), 6 h. 43 min. 49 sec. ; 2. Laurent (Fr.), à 1 min. 30 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 1 min. 32 sec. ; 4. Hinault (Fr.), à 2 min. 7 sec. ; 5. Pollentier (Belg.) ; 6. Zoetemelk (P.-B.) ; 7. Bruyère (Belg.) ; 8. Kuiper (P.-B.) ; 9. Van Impe (Belg.) ; tous même temps que Hinault ; 10. Seznec (Fr.), à 2 min. 19 sec. ; etc.

Classement général. — 1. Bruyère (Belg.), 65 h. 24 min. 38 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 1 min. 5 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Pollentier (Belg.), à 2 min. 47 sec. ; 5. Kuiper (P.-B.) ; à 4 min. 8 sec. ; 6. Agostinho (Port.), à 5 min. 13 sec. ; 7. Weltens (Belg.), à 6 min. 36 sec. ; 8. Laurent (Fr.), à 6 min. 38 sec. ; 9. Martinez (Fr.), à 6 min. 46 sec. ; 10. Maertens (Belg.), à 7 min. 21 sec. ; etc.

NATATION. — Les records de France masculin et féminin du 200 mètres brasse ont été battus le 13 juillet à Laval à l'occasion de la première journée des championnats nationaux par Annick de Susini (2 min. 36 sec. 84/100) et Olivier Borios (2 min. 25 sec. 04).

VOILE. — La Ligue de Bretagne-Armor de voile a décidé de suspendre toutes les régates inscrites au programme des 14, 15 et 16 juillet pour protester contre l'inculpation à La Rochelle de M. Francis Mouvet, conseiller technique régional, après la mort accidentelle d'une concurrente de la Semaine de la voile de La Rochelle. Trente-trois régates de dériveurs et quinze courses au large sont ainsi supprimées.

Le feuilleton de Reiser. — 5



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 15 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Restez donc avec nous.

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch : un ami d'enfance ; 22 h. 35, *Histoire de la musique populaire* : All you need is love.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : *Le jardin derrière le mur* ; 14 h. 30, Sports : Tennis : France-Grande-Bretagne (Coupe Davis) ; Tour de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Histoire de vovous (le Casse des Rois Mages), d'après le roman d'Y. Audouard, réal. D. de La Patellière.

Devenu bourgeois, ayant des sous, Antoine a perdu le sens de l'honneur : lors de son dernier « casse », son complice s'est fait la malle avec la recette, mais Antoine ne l'a même pas recherché. Décidé à se réhabiliter vis-à-vis de lui-même et de son meilleur ami Gaspart, il va organiser avec une minutie scientifique le « casse » du coffre d'un autre de ses amis.

21 h. 55, Divertissement : Madinina, de M. Parbot, textes et poèmes d'Aimé Césaire.

On ne peut expliquer la Martinique, il faut la regarder vivre et l'écouter attentivement. Cette émission tournée entièrement en extérieurs présente de grands artistes de l'île aux fleurs.

22 h. 45, Journal ; 23 h., Petite musique de nuit : Cansona per sonare n° 2, de G. Gabrieli, par l'ensemble de cuivres de l'Orchestre phil. de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Le fantôme de Canterville, de W. Miller, avec D. Niven, L. Robson, J. Whitmore, d'après O. Wilde.

21 h. 30, Aspects du court métrage français : Niama Katir ; la Tâche ; 21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; à 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Aix-en-Provence, trentième anniversaire ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, La Charte 77 et les droits de l'homme en Tchécoslovaquie : les chartistes parlent ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 : Festival d'Evian, les pionniers de Sofia ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : concours de chorales du Festival de Montreux 1977 ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : élèves du conservatoire d'Anvers ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : Une fête des fêtes ; 14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : Donizetti ;

21 h., En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal : « Les Scholar » ; 23 h., France-Musique la nuit... Jazz forum, jazz sur scène ; 0 h. 5, Manhattan ; Concert de minuit... John Cage, B. Mather, L. Roquin, E. Varese.

DIMANCHE 16 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église du Pouzin (Ardèche), préd. le père Quilici.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Cirque ; 14 h. 10, Variétés.

15 h., Série policière : Section contre-enquête (n° 11, l'Accident) ; 15 h. 55, Tiercé ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste (16e étape) ; 17 h. 30, Grand prix automobile de Grande-Bretagne ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 3) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS, de R. Lamoureux (1974), avec R. Lamoureux, J. Lefebvre, P. Mondy, P. Tornade, M. de Vendeuil, C. Maurier.

Trois braves types, ex-chômeurs, ex-détectives, camionneurs improvisés, transportent de Barcelone au Havre 300 tonnes de malachite, pour gagner une fortune.

Le Français moyen et la débrouillardise, selon la mythologie simpliste de Robert Lamoureux, auteur-réalisateur.

22 h. 5, Arcana : La guerre des coins ; 23 h. 10, Coupe Davis (résumé) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Sports : Tennis (coupe Davis) ; Escrime (championnats du monde) ; 18 h., Cirque du monde : Pays-Bas ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Les fruits du succès.

21 h. 50, Fenêtre sur... les enfants en question (la vraie parole) ; 22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Petite musique de nuit : étude n° 10 en la bémol majeur, opus 10, de Chopin, par E. Fiaikowski, piano.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Les sept vaches maigres du roi Shilluk), d'E. Verhaegen, reprise de l'émission du 14 juillet.

17 h. 30, Espace musical (concert Schubert) ; 18 h. 25, Cheval mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : *Lassie, chien fidèle.*

20 h. 5, Téléfilm : *Le pays d'où je viens*, réal. D. Sanders (première partie).

Divertissement musical en pays d'Oc, avec Charles Trenet et Mady Mesplé.

21 h. 35, L'homme en question : Claude Lelouch, avec Catherine Deneuve, Daniella Righini, Claire Clouzot et Françoise Parturier.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines). LE DROIT D'AIMER, de J.-S. Robertson (1929), avec G. Garbo, N. Asther, W. Albright, J. Mac Brown, D. Sebastian, L. Chandler (muet, n.).

Une jeune fille de la bonne société de San-Francisco fait un mariage de raison après pas mal de liaisons éphémères. Un homme qu'elle a aimé passionnément reparaît dans sa vie.

Garbo en femme libre et scandaleuse soudain prise entre le goût de l'aventure et le devoir. Une curiosité.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Talma », de G. Grillet ; 16 h. 5, Libre parcours récital, au Nouveau Carré : « Sonate en la mineur n° 8 » (Mozart) ; « Wanderer Fantaisie » (Schubert) ; « Etude de concert et étude d'exécution transcendante n° 10 » (Liszt) ; « Scherzo n° 2 opus 31 » (Chopin) ; « Feu d'artifice » (Debussy) ; 17 h. 30, Rencontre avec Jean Macaigne ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Festival Voix-Théâtre-Musiques d'aujourd'hui à Nanterre : « Histoire de loups », opéra de G. Aperghis ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Delvaille.

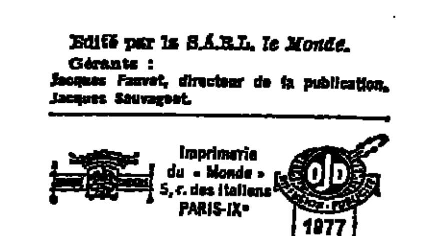
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct de la cathédrale Saint-Etienne à Vienne, office international célébré par le cardinal König ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Braconnier de Lortzing » ;

14 h., La tribune des critiques de disques : le Trouvère (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste, de G. Halimi : Mozart, Schubert, Beethoven, Grieg, Berlioz ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant : en direct du Festival de Juan-les-Pins ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : la Renaissance en Andalousie, par l'ensemble Hesperion XX ; 23 h., France-Musique la nuit : Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Concert de minuit : Hewitt, Jues, Hobbs, Hendrix.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

économie-régions

LA PRÉPARATION DU SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

L'Italie adopte une position d'attente

De notre correspondant

Rome. — L'Italie aborde le sommet de Bonn dans de meilleures conditions psychologiques que celui de Brême. Les états-majors des partis n'en sont plus à se quereller pour la désignation d'un nouveau chef de l'Etat, au point de menacer la majorité parlementaire : M. Sandro Pertini a été élu dans l'intervalle et quasiment à l'unanimité. La conjoncture politique interne a son importance pour un pays qui est soucieux de donner une bonne image de lui-même et de ne plus apparaître comme *« le malade de l'Europe »*.

On ne peut pas dire que les propositions monétaires franco-allemandes aient soulevé d'enthousiasme les Italiens qui vont « étudier » le sujet pour *« essayer d'y adhérer »*. Ils se sont gardés néanmoins d'adopter une position tranchée, qui n'est ni dans leurs habitudes ni dans leur intérêt. La Grande-Bretagne a d'ailleurs protesté pour deux. Cela dit, l'hostilité au projet est moins forte à Rome qu'à Londres. Contrairement à la livre sterling, la lire n'a pas une position internationale à défendre. Les propositions de MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ne rencontrent pas ici d'obstacles politiques ou de principe.

Certes, la péninsule refuse qu'un nouveau système soit bâti sur les déséquilibres de la Communauté et elle ne veut pas être condamnée à rester éternellement dans le peloton de queue. Mais ses revendications sont pratiques : l'Italie insiste pour que le budget de la Communauté soit mieux réparti. Actuellement, l'Europe verte. Or la péninsule a de gros problèmes de chômage, node gros problèmes de chômage, notamment chez les jeunes, et voudrait être aidée à les résoudre.

Pour Rome, l'oscillation des monnaies dans le futur serpent doit tenir compte de la situation globale de chaque pays, de sa position géographique, de son taux de croissance et d'inflation, de son commerce extérieur, des liens actuels de sa monnaie avec le dollar. Autrement dit, la lire devrait pouvoir osciller davantage que prévu. L'Italie, qui a fait de la souplesse une vertu théologale, ne veut pas étouffer dans le serpent.

Les autorités de Rome ont adopté une position d'attente. Leurs hésitations sont compréhensibles. D'une part, elles ont besoin de deux ou trois ans pour assainir la situation économique nationale ; mais, d'autre part, elles ne peuvent laisser leur pays *« au parking »* pendant tout ce temps. Rester en dehors du serpent serait se marginaliser, économiquement et peut-être politiquement. Et, dans le cas de l'Italie, se marginaliser signifie glisser vers le sud, se *« déseuropéaniser »*.

Depuis l'été 1976, la lire se défend bien. Elle se déprécie régulièrement par rapport à d'autres monnaies européennes, mais *« colle »* au dollar et ne le suit pas forcément quand il baisse. Cette stabilité s'explique par de bonnes réserves monétaires, dues elles-mêmes à l'excédent de la balance des paiements (2 672 milliards de lires en 1977, après remboursement des emprunts extérieurs) à la suite de trois années de déficit. Elle est liée au ralentissement de l'inflation : les prix à la consommation, qui avaient augmenté de 17 % en moyenne au cours des cinq années précédentes, enregistrent une hausse de 13 %. Toutefois, l'activité industrielle a baissé de 4,5 % pendant les quatre premiers mois de 1978 par rapport à la période correspondante de 1977, le chômage ne diminue pas et le déficit du secteur public reste énorme.

Les syndicats commencent à s'impatienter. Il faut dire que le pouvoir politique a été quasiment paralysé depuis le début de l'année, à cause de la crise gouvernementale, de l'enlèvement d'Aldo Moro et de la démission du chef de l'Etat. On cherche à rattraper le temps perdu pour éviter qu'un nouvel *« automne chaud »* ne remette tout en question.

ROBERT SOLÉ.

La rencontre Carter-Schmidt

(Suite de la première page.)

Jusqu'à la dernière minute, on aura attendu un geste de la part du Congrès. Les comde la part du Congrès. Les commissions du Sénat et de la Chambre, qui s'occupent de la taxation en matière énergétique, se réuniront jeudi... pour la premièree fois depuis décembre.

Ainsi, dans ce domaine, M. Carter arrivera à Bonn les mains vides. Jusqu'à une date récente, le président et ses conseillers faisaient porter la responsabilité de cette situation au Congrès. Mercredi, au cours d'un entretien avec les journalistes étrangers, M. Carter a changé de tactique, remerciant le Congrès pour son excellent travail et lui faisant confiance pour le compléter. Le grave déficit de la balance commerciale américaine, a-t-il dit, n'est pas dû tellement à des importations de pétrole en baisse, mais aux achats de produits manufacturés (*le Monde* du 13 juillet).

Les Américains ont visiblement décidé de contre-attaquer sur le commerce international. Le sommet de Bonn est naturellement devenu la tribune où les partenaires du GATT essaieront de rattraper ce qui n'aura pu être mené à bien à Genève. Le négociateur américain, M. Robert Strauss, a souligné que son pays ne voulait pas *« d'un accord pour un accord »* et que le protectionnisme agricole serait un cheval de bataille pour la délégation des Etats-Unis à Bonn. Les pays de la C.E.E. et le Japon offrant de bonnes cibles, les Américains ne pouvaient perdre cette occasion de marquer quelques points, sinon dans les négociations, du moins auprès de leur opinion publique.

En matière monétaire, compte tenu de la situation difficile du dollar, les responsables se montrent remarquablement discrets. A propos du projet de système monétaire européen, leur position n'est pas aussi *« positive »* que M. Giscard d'Estaing l'a laissé entendre. *« En principe*, dit-on simplement, *nous n'avons pas d'objection à l'unification monétaire européenne. »* Enfin, la position américaine n'est pas beaucoup plus confortable sur le dialogue Nord-Sud et l'aide au tiers-monde. Ainsi, le Congrès est en train de dépecer, morceau par morceau, le projet de loi sur l'aide à l'étranger.

En fait, il apparaît que l'administration américaine ne sera pas nécessairement fâchée d'être mise sur la sellette par ses partenaires occidentaux. Il y a peu de choses que M. Carter n'ait tentées pour faire accepter son programme énergétique et, comme presque tous ses prédécesseurs, pour secouer l'indifférence de ses concitoyens vis-à-vis des conséquences internationales de leurs choix économiques.

La position de Washington est meilleure en ce qui concerne la croissance. Selon un haut fonctionnaire, les Etats-Unis ont tenu les engagements pris à Londres, ce que n'ont pas fait la R.F.A. et le Japon. En revanche, dans le domaine de la stabilisation, les Etats-Unis ont, avec le Canada, obtenu comparativement les moins bons résultats. Depuis plus d'un an, le président Carter s'efforce de maintenir la lutte contre l'inflation au premier rang des priorités des diverses agences gouvernementales. Il a annoncé un blocage des dépenses budgétaires pour 1979 et 1980, mais ce n'est qu'une déclaration de principe, le président n'ayant encore jamais mis son veto à une loi pour raison de dépassement budgétaire. La réduction des dépenses (452,3 milliards de dollars pour l'année fiscale, contre 463,1 milliards prévus en janvier) ne doit pas faire illusion. L'essentiel est simplement dû au fait que l'Etat ne parvient pas à dépenser les sommes qu'il avait budgétisées.

Inévitablement, l' « allié » du président Carter dans la lutte contre l'inflation, le Système fédéral de réserve, devient son « ennemi » en matière de croissance. La hausse récente du taux d'escompte à 7,8 %, la quatrième en trois mois, est un coup de frein à l'inflation, mais aussi un coup de frein à l'expansion. Dès lors, il sera plus difficile à M. Carter de dire aux Allemands et aux Japonais qu'il fait lui-même tous les efforts possibles pour maintenir la croissance dans son pays.

Pour 1978, alors qu'était prévue une expansion de 5 % au début de l'année, il est maintenant question de 3,8 % ou 4 %. A en croire plusieurs experts, les Etats-Unis devraient *« passer au bord de la crise »* dans un proche avenir. Personne ne peut dire s'ils y tomberont ou non. Certes, il faut rappeler que les mêmes craintes avaient surgi au milieu de 1976 et en 1977, et que les Etats-Unis connaissent leur trente-neuvième mois de croissance consécutive. Mais ce sont quand même des perspectives désagréables à la veille d'un sommet économique.

ALAIN-MARIE CARRON.

LES SYNDICATS ADRESSENT UN MÉMORANDUM SUR LE PLEIN EMPLOI

(De notre correspondant.)

Bonn. — Parlant au nom de quelque trente organisations syndicales des Etats-Unis, du Canada, du Japon et de l'Europe occidentale dont les représentants se sont réunis le 13 juillet, à Düsseldorf, le président du D.G.B. (confédération des syndicats ouest-allemands), M. Heinz Oskar Vetter, a déclaré qu'il attend du sommet des Neuf une action résolue en vue de réduire la masse des dix-sept millions de chômeurs existants.

Le mémorandum en vingt points, adressé aux gouvernements des grands pays industrialisés, propose une politique de croissance coordonnée sur le plan international.

Ce programme donne à la lutte contre le chômage une nette priorité sur la recherche de la stabilité monétaire. Il faut accroître les investissements publics, assurer aux jeunes *soit un poste de travail, soit* une formation professionnelle leur garantissant un emploi et, fait essentiel, associer le retour au plein emploi dans les pays industrialisés à la politique de développement dans le tiers-monde. Plutôt que de fabriquer des marchandises à bon marché dans les pays sous-développés pour les exporter ensuite vers les états les plus riches, mieux vaudrait créer sur place des marchés susceptibles de répondre aux besoins fondamentaux des populations défavorisées. — J. W.

● *M. Raymond Barre* a reçu, le 13 juillet, M. Willy Brandt en sa qualité de président de la commission indépendante pour l'étude des problèmes internationaux du développement. Selon l'ancien chancelier, la France fournirait toute l'aide souhaitable à la commission, en lui donnant notamment accès aux informations dont pouvaient disposer les administrations. Le premier ministre, indique-t-on à Matignon, s'est montré intéressé par la constatation de M. Brandt selon laquelle les pays de l'Est, revenant sur leur attitude initiale, semblaient disposés à participer au dialogue Nord-Sud.

P.T.T.

Unité maintenue

(Suite de la première page.)

Depuis de nombreuses années pèse comme une épée de Damoclès, renouvelée de saison en saison, la menace d'un « démantèlement » de l'administration des P.T.T.

Celle-ci chapeaute, on le sait, deux grands secteurs, deux grandes directions : celle des télécommunications, celle des postes. Aux télécommunications s'attache le prestige d'une technique d'avenir ; elles ont, à juste titre, bénéficié d'une dotation budgétaire prioritaire destinée à combler le retard scandaleux de l'équipement téléphonique français et paraissent s'attirer les meilleurs ingénieurs et les plus dynamiques. Les postiers qui souffrent en regard d'une sorte de complexe d'infériorité ont toujours mal réagi aux projets de séparation des deux activités en deux administrations distinctes.

Dernière alarme et la plus chaude : celle provoquée au début de l'année par la publication du rapport Nora-Minc sur « l'informatisation de la société ». On peut en juger par ce simple extrait des réflexions des rapporteurs sur l'avenir des postes et sur celui des télécommunications déjà distinctes dans leur esprit :

« Les télécommunications, écrivent-ils, *priveront, à terme, les postes de leur activité la plus rentable : le transport du courrier institutionnel sur les axes les plus fréquentés. Les deux services seront désormais non seulement différents mais concurrents. L'un vivra les problèmes de la stagnation ou même de la régression, alors que l'autre bénéficiera d'une forte croissance. Aux postes : la préservation d'un monopole à peine battu en brèche, la gestion de grands ateliers de main-d'œuvre à faible productivité, la nécessité de se préparer à des temps difficiles. Aux télécommunications : la maîtrise d'outils de plus en plus performants, la tâche de faire face à de puissants interlocuteurs privés, l'obligation d'une agressivité commerciale de tous les instants. »*

C'est dans ce contexte que se situent les nominations qui viennent d'intervenir au secrétariat d'Etat. M. Emile Simon, on ne le cache plus, est chargé de préparer le plan de réforme qui sera présenté à la rentrée, proposé aux syndicats et examiné en conseil des ministres : il a été préparé, notamment, par un rapport confié à M. Jean Ripert, ancien commissaire au Plan et remis à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. il y a quelque trois mois. La bonne réputation qu'il s'est acquise à la direction du personnel devrait, estime-t-on généralement lui faciliter la tâche.

Quelques assurances d'abord données avec beaucoup d'insistance à propos de ce plan.

Un contrat avec l'État

« L'unité juridique des P.T.T. sera maintenue. » A preuve la nomination immédiate d'un successeur à M. Simon, alors qu'un projet de démantèlement aurait impliqué la suppression de la direction du personnel, qui, avec celle du budget, corsète, horizontalement, l'unité de la maison. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas *« organiser cette unité »* en donnant *« davantage de responsabilité, voire d'autonomie »*, aux deux secteurs des postes et des télécommunications.

Autre affirmation de principe : pas question d'entamer une quelconque *« politique de repli »* des postes. Les conclusions du rapport Nora sont sur ce point fermement récusées. Le trafic postal augmente, on l'a vu ; plus précisément, il y a et il y aura une complémentarité de plus en plus évidente entre le développement des télécommunications et celui des postes.

Dernière indication, plus concrète celle-ci : il est hors de question de supprimer la distribution du courrier le samedi, comme le bruit en a souvent couru, et comme le demandent d'ailleurs les syndicats.

Cela dit, la poste veut rester un service public efficace ; il faut sans doute qu'elle reprécise ses objectifs, qu'elle modernise ses instruments et qu'on clarifie ses responsabilités.

Un nouveau mot d'ordre serait donné aux postiers : priorité à la régularité sinon à la rapidité. L'important, c'est que le courrier soit acheminé et distribué régulièrement, même au prix de quelques heures de retard. La modernisation — la mécanisation — des centres de tri sera continuée et accélérée. Enfin et surtout, un contrat de progrès sera discuté avec l'Etat, qui permettra de chiffrer plus exactement et d'imputer plus justement les charges imposées par les pouvoirs publics au service public de la poste.

Quelques exemples. On demande aux bureaux de poste de demeurer dans les communes rurales dépeuplées, de remplir un certain nombre de tâches administratives annexes ; combien cela coûte-t-il, qui doit payer cette contrainte ? Les dépôts de chèques postaux sont rémunérés par le Trésor à des taux relevés, mais ne correspondant toujours pas au loyer moyen de l'argent. Comment en tenir compte vis-à-vis des postes ? Même débat encore pour ce qui concerne les tarifs préférentiels accordés à la presse.

Bref, il s'agit d'entamer dans ce secteur la même démarche que celle qui a été entreprise dans d'autres entreprises publiques, à la S.N.C.F., par exemple, ou à Air France. Le service public existe, doit être maintenu, mais à condition qu'on en détermine et en précise le prix, quitte à discuter par la suite les compensations qui en découlent pour l'Etat ou les usagers privilégiés. Il y a là une attitude systématiquement encouragée par le premier ministre, et qui vise en somme à rétablir la transparence du marché des services sociaux. On saura dans quelques mois comment les usagers des postes, mais aussi (surtout ?) le personnel réagira à cette nouvelle orientation.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

SOCIAL

● *La direction de la Régie Renault* a sanctionné dix-huit ouvriers de l'usine de Sandouville. Six ouvriers de cette usine ont été, en effet, licenciés pour *« entrave à la liberté du travail »* lors de la grève de juin dernier. Douze autres salariés se sont vu infliger des mises à pied de deux à trois jours pour les mêmes raisons.

AGRICULTURE

M. MÉHAIGNERIE DRESSE UN PREMIER BILAN DE LA CAMPAGNE

La conjoncture agricole est globalement bonne ; à mi-parcours, l'année 1978 laisse le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, particulièrement serein. Il a indiqué le 13 juillet que la production augmenterait globalement de 3 %. Pour les cinq premiers mois de l'année, les exportations ont progressé de 26,2 % et les importations de 12 %.

L'ombre au tableau, c'est naturellement un défaut de soleil sur les pommes de terre de primeur. Ce sera la faute au temps également si les marchés des fruits sont difficiles à gérer, notamment celui de la pêche entre le 25 juillet et le 15 août. A 5 % ou 10 % près, la récolte n'est pas prévisible, et cette variation suffit pour provoquer la flambée ou l'effondrement des prix.

Le porc ? *« Depuis trois mois, les montants compensatoires monétaires ne sont plus un élément de concurrence. Le financement des trésoreries est assuré, peut-être insuffisamment. »* Il reste à régler la question du prix de l'aliment du bétail. A propos de l'élargissement du Marché commun vers l'Europe du Sud, le ministre a dit qu'il fallait prendre un maximum de précautions et ne pas baisser les bras devant la concurrence espagnole. Le temps devra être mis à profit pour améliorer les mécanismes de gestion des marchés et armer les producteurs de vins et de fruits contre la concurrence.

Entre les 450 millions de francs de denrées que l'Espagne nous achète et les 2,2 milliards qu'elle nous vend, *« nous avons une possibilité de développement extraordinaire »*.

Avec une progression globale de sa production agricole de 3 %, la France renoue avec l'essor qu'elle connaissait depuis vingt ans ; 1978, année normale, ne permettra cependant pas d'éponger les pertes des années grises de 1974 à 1977. Le ministre proposera de nouvelles mesures pour que les vieux libèrent effectivement les terres en faveur des jeunes.

A long terme, deux grands desseins guident la politique gouvernementale : définir une politique de la consommation qui synthétise des objectifs nutritionnels, qualitatifs et économiques, le plus souvent divergents ; *« organiser la montée en puissance de l'agriculture française dans un cadre de solidarité »*. — J. G.

● *M. Michel Debatisse*, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles, a été reçu le 13 juillet, pendant une heure, par le président de la République, en tant que président du Comité économique et social d'Auvergne. Le dirigeant paysan a toutefois longuement parlé avec le chef de l'Etat des difficultés des agriculteurs du Midi face à l'élargissement du Marché commun.

● *Plusieurs centaines de producteurs de lait de la région Rhône-Alpes ont manifesté* le 13 juillet devant l'usine Orlac à Vienne. La Fédération régionale reproche aux entreprises, notamment aux coopératives, de ne pas répercuter suffisamment dans le prix du lait payé aux producteurs l'augmentation obtenue fin mai à Bruxelles. Selon les responsables d'Orlac, le prix indicatif européen sera atteint sur la moyenne des livraisons de l'année.

Grands départs

Premiers bilans catastrophiques en Bretagne

Les touristes

JEAN LE NAOUR.

AFFAIRES

LE PATRIMOINE PERSONNEL DE M. MARCEL BOUSSAC EST MIS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 13 juillet, d'étendre la procédure de règlement judiciaire au patrimoine personnel de M. Marcel Boussac. [illegible]

TOURISME

Grands départs dans un été chaud

Les départs en vacances de près de cinq millions et demi de Français — entre le jeudi 13 et le samedi 15 juillet — coïncideront cette année avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi réprimant la conduite en état d'ivresse.

Ces nouvelles dispositions, qui seront applicables à partir de ce vendredi 14 juillet, ont été présentées à la presse par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui en a expliqué le mécanisme. Désormais *n'importe quelle* personne au volant d'un véhicule en *marche* pourra faire l'objet d'un contrôle, alors que, sous l'ancienne loi, il fallait être impliqué dans un accident pour être soumis à l'alcootest. « *Cette loi est sévère*, a expliqué M. Alain Peyrefitte, mais elle est nécessaire pour faire prendre conscience aux Français de ce véritable fléau qu'est l'alcoolisme *sur les routes*. »

Pour ce qui concerne les embûches auxquelles les estivants pourraient se heurter durant leurs déplacemnts, signalons que, au tunnel du *Mont-Blanc*, les douaniers italiens, qui étaient en grève depuis trois jours, ont repris normalement le travail le jeudi 13 juillet au matin.

Pour les retours, les spécialistes de la sécurité routière conseillent aux automobilistes de rentrer dimanche avant 15 heures, ou lundi matin.

D'une manière plus générale, les événements au Pays basque espagnol, les *conséquences de la marée noire en Bretagne* et les récents attentats en *Corse*, conduisent les observateurs à s'interroger *sur ce que sera la saison estivale* dans ces *régions névralgiques*.

Premiers bilans catastrophiques en Bretagne

De notre correspondant

Quimper. — Pour les responsables de l'industrie *touristique* bretonne, c'est déjà l'heure des premiers bilans ; or, ceux-ci sont, de *l'avis général*, « *catastrophiques* ». Les étrangers, et notamment les Belges, les Hollandais et les Allemands, que l'on voyait nombreux à *chaque* été sur les côtes armoricaines, sont cette fois partis vers d'autres rivages. Un grand nombre de Français, estimant un peu suspect l'entêtement de la télévision à les faire venir en Bretagne — toutes les émissions ont mis l'accent sur l' « indispensable solidarité nationale » — ont préféré s'en aller ailleurs.

Leur méfiance n'était toutefois pas fondée, car la côte sud est absolument intacte, alors qu'une bonne partie de la côte nord est à présent nettoyée.

Un document de l'administration indique que, dans le Nord-Finistère, quarante-deux plages sont maintenant propres, soixante convenables et vingt-sept polluées. Mais toutes les communes du littoral possèdent une ou plusieurs plages propres. D'autre part, les analyses effectuées par la faculté des sciences de Brest démontrent que la teneur en hydrocarbures varie, en fonction des courants, entre 22 et 700 microgrammes au litre.

Que sera la seconde vague des estivants ? Les professionnels ne sont pas optimistes, sachant que dans l'esprit d'un grand nombre de personnes la Bretagne est gravement sinistrée et *cela* pour des années.

Quand on sait qu'avec cinq millions de touristes par an et 5 milliards de francs de chiffre d'affaires l'industrie touristique s'était hissée au tout premier plan des activités régionales, on comprend mieux le désastre que représente la marée noire. D'autant que l'agriculture et la pêche, *souvent considérées comme* les ressources premières de la Bretagne, traversent également des moments difficiles.

Mais, comme la ténacité est ici une habitude, tous les professionnels *finistériens* se sont réunis à Quimper pour préparer dès maintenant la saison 1979, car les agences étrangères achèvent leur « plannnig » fin octobre. Il faut donc agir, et agir vite.

Aussi les chambres de commerce finistériennes envisagent-elles d'entreprendre avant l'automne une tournée destinée à mettre en relief la richesse du folklore, la qualité de la cuisine, la beauté des sites et la chaleur de l'accueil. Pour le financement de cette opération, les pouvoirs publics — « *premiers responsables de la situation actuelle par leur imprévoyance* » — auront l'occasion de prouver « *leur attachement* » à la Bretagne et leur volonté proclamée de réparer les dommages subis. Le conseil général ne sera pas oublié et un effort exceptionnel lui sera réclamé. « *Aide-toi, les instances gouvernementales t'aideront...* »

JEAN LE NAOUR.

Les touristes vont-ils bouder aussi l'île de Beauté ?

De notre envoyé spécial

Bastia. — La route tourne, descend, monte à l'assaut de la montagne, s'enroule au flanc du coteau, *grimpe encore, tisse* sans se lasser des boucles savantes où le ciste et l'asphodèle, la fougère et l'anémone — tout le maquis bruissant de toutes ses *feuilles*, ruisselant de cent mille odeurs — se prennent comme au piège. Un village sur une *crête, un autre adossé à la pente qui patinent au soleil* (depuis combien de siècles ?) leurs toits de lauzes grises...

Nous roulons depuis une bonne heure. Seuls, ou presque : une voiture de temps à autre, immatriculée le plus souvent dans un pays d'Europe, de ceux qui lâchent sur les chemins de la mer, dès la mi-juin, des familles pâles en quête des sables blonds et de vrais soleils. Des touristes, mais bien peu nombreux à s'arracher à leurs plages histoire d'aller voir un peu comment est faite cette Corse « du dedans » et « du haut ».

La veille, la patronne des Sablettes, un hôtel-restaurant réputé de Miomo, sur la route du Cap Corse, ne cachait pas son dépit : cinq annulations coup sur coup en quelques jours, les jours qui ont suivi une nouvelle nuit ponctuée du bruit sourd des charges de plastic, éclatant sous les étoiles. Ces inquiétudes — « *Notre saison, vous savez, elle ne dure malheureusement que deux mois et demi !* » — d'autres les partagent : l'été 1978 ne s'annonce pas, il s'en faut, aussi brillamment que ses prédécesseurs.

Mais la raison de ces défections de la dernière heure ne tient pas toute dans un climat politique qui, au bout du compte, n'affecte — jusqu'ici — que quelques points bien *précis* de la Corse. Le mal, en fait, serait d'une autre nature : « *On se refuse, à Paris, à vouloir voir dans la Corse le « cas particulier » qu'elle est, son originalité, ses problèmes qui ne sont pas ceux des autres régions* », nous disait M. Georges Cianfarani, hôtelier à Calvi, homme d'affaires et vice-président du comité régional de tourisme. « *A région spéciale, moyens spéciaux ! Vouloir nous traiter comme on traite n'importe quelle autre province touristique est une grave erreur...* »

La ligne aérienne la plus chère du monde

Au nombre des doléances qu'enregistre patiemment M. Jean-Pierre Martinetti, délégué régional au tourisme et, donc, très officiel représentant dans *l'île du ministère* de la jeunesse, des sports et des loisirs, revient, avant toutes les autres, comme une *antienne, la desserte* du pays. « *La ligne aérienne entre la Corse et le continent est la plus chère du monde,* note avec amertume M. Cianfarani. *Quant à la ligne Nice-Calvi, elle présente le triste privilège de finir les « vieux clous » d'Air Inter, puisqu'en dépit de l'existence d'une piste pouvant accueillir des jets, seuls des Fokker s'y posent...* »

Avec ses 65 000 lits (25 000 en hôtels, 15 000 en villages de vacances, 4 000 en villages naturistes et 21 000 places de camping), la Corse peut-elle cependant tirer la sonnette des transporteurs — *aériens* et *maritimes* — et espérer accueillir plus de visiteurs qu'elle n'en saurait loger ? En 1977, l'île a *reçu* 936 396 touristes, soit une augmentation de + 11,91 % par rapport à 1976 et de + 17,61 % par rapport à 1975.

Mais, plus que le nombre de nuitées, la « qualité » des prestations que la Corse pourrait offrir fait l'objet de tous les soins des instances officielles. « *Tout est possible,* indique M. Martinetti. *Randonnées pédestres, équestres, cyclotourisme, vacances à thème, escalade, plongée, et, plus encore, découverte — par ces biais générateurs de contacts étroits entre visiteur et visité — des Corses et des réalités corses...* »

Faudrait-il encore savoir, dans un premier temps, équiper l'intérieur, « la montagne », vertigineuse de beauté, de pureté et d'authenticité, des hébergements qui lui font si cruellement défaut. Et, dans un deuxième temps, inciter les champions de la « bronzette » à quitter le *bord* de mer pour s'enfoncer dans les châtaigneraies de la Castagniccia, courir *le désert* des Agriates, arpenter la Balagne, s'attarder chez les derniers artisans qu'on est en train de convaincre de ne pas abandonner (l'association Corsicada s'y *emploie* avec succès).

Tout est là, dans cet immense patrimoine humain et naturel encore trop mal connu des *foules* qui *se refusent à quitter le large des yeux*. Et pourtant... Et pourtant, un séjour chez Jean Pagni, qui a bâti contre vents et marées le seul « trois étoiles » de l'intérieur, le Paesotel E Caselle, à Venaco, devrait les convaincre en un tournemain, le temps de voir le jour s'enfuir ou se *lever sur le plus fascinant décor de forêt* et de *montagne qu'on puisse rêver, avec le torrent qui roule sous* les fenêtres de sa maison faite de *galets*, de bois et de gentillesse.

Les convaincre d'autant plus aisément *que Jean Pagni se désole* de recevoir si peu de visiteurs et qu'il n'est pas sorcier de trouver chez lui le gîte *et le* couvert. « *A la Corse* », c'est-à-dire chaleureusement, honnêtement et parfaitement.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AFFAIRES

LE PATRIMOINE PERSONNEL DE M. MARCEL BOUSSAC EST MIS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 13 juillet, d'étendre la procédure de règlement judiciaire au patrimoine personnel de M. Marcel Boussac. Le tribunal indique n'avoir « *admis un certain nombre de sociétés du groupe Boussac au bénéfice du règlement judiciaire qu'en raison de la promesse de M. Marcel Boussac (exprimée par sa lettre du 29 mai) d'affecter sa fortune à faciliter l'établissement d'un concordat* ».

La décision du tribunal, immédiatement exécutoire, devrait « *aider à assurer la poursuite de l'exploitation, selon un plan industriel établi et mis en œuvre, au besoin avec l'aide des pouvoirs publics* ».

BOURSE

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Calme

Le marché est calme et hésitant dans l'attente de la publication des chiffres de la balance commerciale pour le mois de juin. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 186 .. contre 186 30

VALEURS	CLOTURE 13-7	COURS 14-7
Beecham	663	663 ...
British Petroleum	884	874 ...
Courtaulds	122	121 ..
De Beers	385	379 ..
Imperial Chemical	377	382 ...
Rio Tinto Zinc Corp	224	221 ...
Shell	575	567 ...
Vickers	171	171
War Loan 3 1/2 %	30 1/2	30 5/8
*West Driefontein	26 3/8	26 5/8
*Western Holdings	24 11/16	24 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Irrégulier

Les cours ont été irréguliers jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones est resté pratiquement inchangé à 824,76 (— 0,17), après avoir fléchi en cours de séance.

Le marché a d'abord été déprimé par les propos pessimistes de M. William Miller, président du conseil de la Réserve fédérale, qui prédit une nouvelle montée des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année. Ensuite, les opérateurs ont accueilli avec faveur la publication de très bons résultats trimestriels par certaines grandes entreprises.

VALEURS	COURS 12-7	COURS 13-7
Alcoa	41 1/4	42 1/4
A.T.T.	68 5/8	68 3/4
Boeing	54 7/8	56 3/4
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 5/8
Du Pont de Nemours	113 1/4	113 1/8
Eastman Kodak	53 7/8	54 ...
Exxon	45 ..	44 7/8
Ford	47 1/4	46 3/4
General Electric	52 ..	52 1/8
General Foods	32 1/4	32
General Motors	60 3/8	60 1/4
Goodyear	16 3/4	16 1/2
I.B.M.	258 3/8	259 3/8
I.T.T.	30 3/4	30 3/4
Kennecott	21 3/8	21 3/8
Mobil Oil	61 5/8	61 ..
Pfizer	33 1/2	33 1/2
Schlumberger	83 1/2	84 ...
Texaco	25	25 3/4
U.A.L. Inc.	31 3/4	31 1/8
Union Carbide	37 3/4	37 1/2
U.S. Steel	26 3/8	26 1/8
Westinghouse	22 1/8	22 1/8
Xerox	53 1/2	53 5/8

ÉNERGIE

● *Contingentement du fuel domestique.* — Pour résorber les dépassements de consommation de fuel domestique (1 million de tonnes) provoqués par les basses températures du printemps, un arrêté du ministre de l'industrie, publié le 13 juillet, précise les modalités du contingentement de ce produit pétrolier jusqu'en septembre.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 14 juillet 1978 a été tiré à 516 891 exemplaires.

LES CÉRÉMONIES DE LA FÊTE NATIONALE

La 27e division alpine a défilé à Paris devant une foule nombreuse

Favorisé par un beau temps chaud et suivi par une foule importante massée sur les Champs-Elysées, le défilé militaire du 14 juillet à Paris a été l'occasion de présenter une des unités les plus anciennes de l'armée de terre française : la 27e division alpine dont le P.C. est à Grenoble.

Venant de la place Charles-de-Gaulle, les détachements se sont séparés en deux défilés différents en direction de la rue de Rivoli et du Palais-Bourbon, devant la tribune officielle, installée à proximité des jets d'eau de la place de la Concorde, où avaient pris place M. Valéry Giscard d'Estaing, les représentants des corps constitués et le gouvernement.

Pendant que le président de la République descendait, à bord d'un command-car, les Champs-Elysées pour gagner la tribune officielle, un homme, aussitôt ceinturé par deux gardiens de la paix, a tenté de se précipiter vers le chef de l'Etat. Il s'agit, selon la police, d'un déséquilibré de nationalité marocaine qui a déclaré vouloir présenter une requête personnelle et qui aurait déjà tenté le même geste en d'autres occasions. Il n'était pas armé.

Au cours des soixante-dix minutes qu'a duré le défilé des troupes à pied, à cheval et des unités motorisées, survolé par des avions et des hélicoptères, les Parisiens ont pu assister, principalement, à une démonstration de la 27e division alpine. Les unités ont défilé en tenue de combat satin, avec le foulard jonquille (jaune) et le béret de tradition. Les unes étaient en tenue de tradition bleue, d'autres en tenue de montagne été (kaki vert et d'autres encore en tenue de montagne hiver (blanc).

Le défilé de la 27e division alpine a été précédé de celui des écoles militaires, au sein desquelles l'élément féminin était bien représenté. Dans le défilé des unités motorisées, on a remarqué l'apparition, pour la première fois à Paris, des véhicules de l'avant blindés.

A l'issue du défilé, à 11 h. 10, le chef de l'Etat, qui a remercié le général d'armée Jacques de Barry, gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, a regagné l'Elysée. M. Jacques Chirac, maire de Paris, a donné à l'Hôtel-de-Ville, à 12 h. 30, un déjeuner en l'honneur de neuf cents soldats du contingent qui ont défilé.

En province, d'autres défilés militaires ont eu lieu, notamment à Bastia, avec le 2e régiment étranger de parachutistes qui s'est récemment illustré au Shaba ; à Ajaccio, avec le 2e régiment étranger, et à Lyon avec la musique de la légion étrangère.

Une unité plus que centenaire

La 27e division d'infanterie, devenue, aujourd'hui, la 27e division alpine, fut créée à Grenoble en 1874 pour la défense des Alpes. Depuis, elle a participé aux différentes campagnes en 1914-1918, période durant laquelle ses 53e et 54e brigades étaient engagées sur de nombreux fronts du Nord et de l'Est, comme durant la Deuxième Guerre mondiale, où, en dehors des combats menés en France, elle se distinguait à Narvik, avec sa participation au corps expéditionnaire de Norvège en 1940.

Dissoute après l'armistice, mais reconstituée dans la résistance sous le nom de 1re division F.F.I., elle est recréée en 1944 par le colonel Vallette d'Osia et participe, en 1945, aux combats de Haute-Tarentaise et Haute-Maurienne. Après quelques mois passés en Autriche, la division est dissoute. Reconstituée en 1951, elle participe, de 1955 à 1962, aux opérations d'Algérie. Dissoute à nouveau, elle renaît le 1er août 1976 de la fusion des 17e et 27e brigades alpines.

Stationnée sur le territoire de la cinquième région militaire (Lyon), la 27e division alpine, dont l'état-major est à Grenoble, est commandée par le général de division Laurens et comprend près de 10 000 hommes. Elle est répartie de la façon suivante :

— deux demi-brigades, la 5e demi-brigade, dont le P.C. est à Annecy, et la 7e demi-brigade, dont le P.C. est à Gap ;

— deux escadrilles d'hélicoptères à Grenoble et à Gap (Alouette II et III, renforcés éventuellement de Puma).

Forts chacun de 1 110 hommes environ (dont 930 appelés du contingent), cinq bataillons de chasseurs alpins (B.C.A.) et un régiment d'infanterie alpine (R.I.A.) constituent les six unités de base de la division : le 6e B.C.A. à Grenoble, le 7e B.C.A. à Bourg-Saint-Maurice, le 11e B.C.A. à Barcelonnette, le 13e B.C.A. à Chambéry, le 27e B.C.A. à Annecy et le 159e R.I.A. à Briançon. En outre, la 27e division alpine comprend le 4e régiment de chasseurs (équipé d'auto-mitrailleuses légères) à La Valbonne ; le 93e régiment d'artillerie (quatre batteries de six canons de 105 mm) ; la 77e compagnie du génie à La Valbonne, et le 27e régiment de commandement et de soutien à Grenoble et à Varces.

En dehors de l'armement classique individuel et collectif (véhicules à roues, auto-mitrailleuses, tubes anti-aériens et mortiers), les unités de combat sont principalement équipées de lance-roquettes anti-chars de 89 millimètres et de missiles anti-chars Milan qui sont télécommandés sur une portée de 2 000 mètres.

La 27e division alpine est principalement employée à la sécurité des Alpes, mais elle peut être engagée, sur n'importe quel autre théâtre d'opérations, au sein de la 1re armée française. Dans cette éventualité, sa manœuvre serait comparable à celle d'une division d'infanterie dont, toutefois, les effectifs seraient supérieurs. Le général de division Pierre Laurens, qui était à la tête du défilé de son unité, laisse, au terme de son temps normal de commandement, sa place au général de division Pierre Astorg, récemment nommé commandant la 27e division alpine (le Monde *du 14 juillet).*

« Tradition républicaine » en pays chouan

Le 14 juillet à Andouillé

De notre envoyé spécial

Andouillé (Mayenne). — La commune d'Andouillé — mille huit cent soixante-quinze habitants — est fière de sa tradition républicaine. Ses citoyens n'ont-ils pas, dès 1789, présenté des cahiers de doléances remarqués jusque dans la capitale ? Et Tallien, membre du Comité de salut public, n'a-t-il pas décerné un certificat de civisme à ses habitants pour leur zèle à s'engager dans la Garde nationale et à lutter contre les Chouans ?

Fait rare dans un département généralement conservateur et clérical, les électeurs d'Andouillé ont constamment réélu, depuis 1945, un *maire radical-socialiste*, M. Baptiste Beucher, que tout le monde appelle familièrement Baptiste. « *C'est la commune la plus républicaine de la Mayenne* », dit le maire, qui se situe aujourd'hui dans la « gauche socialiste ». Cette tradition n'est sans doute pas étrangère aux dimensions prises par la fête du 14 juillet. De toutes les communes environnantes, et même de Laval, qui n'est qu'à 15 kilomètres, on s'est pressé à la soirée organisée par le comité des fêtes, avec le concours des sapeurs-pompiers.

Austérité

« *Ce sera un 14 juillet d'austérité* », avait annoncé cependant le président du comité des fêtes, M. Pierre Leroy, artisan menuisier. L'an dernier, la fête nationale a coûté 12 000 F et s'est soldée par un déficit de 4 000 F. On a donc pris la décision de supprimer la course cycliste de l'après-midi.

Las ! Il a fallu aussi rogner sur la prestation des sapeurs-pompiers, maîtres d'œuvre de la journée. Jusqu'à l'an dernier, ceux-ci faisaient défiler en tête de leur cortège une vieille pompe à bras tirée par un cheval, avec trois hommes déguisés en tenue 1900. La location des costumes coûtait trop cher. Et puis la vieille jument est morte, alors...

« *Ce qui compte pour nous, c'est l'équipement* », avait expliqué le lieutenant Rivière, commandant le centre de secours — vingt-six hommes, tous bénévoles. On a donc fait défiler tout le matériel soigneusement astiqué pour la circonstance : la 4 L de liaison avec le bateau, l'ambulance à deux brancards, le camion-citerne de 3 500 litres, le « fourgon d'incendie normalisé » avec ses 1 200 mètres de tuyaux, etc. Seule concession à l'histoire : le camion Delahaye — *modèle 1952*, — qui a loyalement servi la brigade pendant un quart de siècle, a ouvert le cortège avec ses servants habituels — *aujourd'hui à la retraite*. Ils ont réussi à faire oublier la pompe à bras.

L'austérité budgétaire de ce 14 juillet à Andouillé n'a pas eu beaucoup d'incidence sur l'état des esprits. Comme chaque année, un détachement de sapeurs-pompiers a sonné le clairon à tous les carrefours dès 7 heures du matin. Le soir, après le rassemblement sur la place de l'Eglise et le concert donné par la fanfare Sainte-Cécile, sous la conduite de l'abbé Lefaucheux, curé de Chailland, le cortège se sera rendu au monument aux morts pour le dépôt de gerbes. Et la fête aura commencé, animée par la réalisation de l'équipe des « dix » du comité des fêtes : une série de sketches sur un podium improvisé — deux plateaux de semi-remorques sous les lampions de la place.

La *répétition générale* avait eu lieu le 12 dans la salle des fêtes omnisports avec la participation, en *lever de rideau*, des enfants des écoles : quelques enfants du cours moyen ou de sixième, que l'institutrice, Mme Housseau, et son mari, professeur de collège, ont réussi à « tenir » jusqu'au 14 juillet.

« *Ce n'est plus ce que c'était*, dit pourtant le lieutenant Rivière, sur un ton de regret. *Les jeunes se moquent un peu de la fête nationale.* » Le maire, plus serein, comptait, lui, sur le feu d'artifice — 2 600 F payés directement par la commune — pour esbaudir son peuple...

ROGER CANS.

Quatre mille invités à l'Élysée

Quatre mille personnes environ étaient invitées à la réception offerte par le président de la République dans les jardins de l'Elysée, ce vendredi, comme chaque 14 juillet.

A la liste des invités officiels, on avait ajouté cette année, en plus grand nombre que l'an dernier, de simples citoyens, considérés, selon M. Pierre Hunt, porte-parole, comme « *représentatifs d'un certain nombre de milieux français* ». Parmi ceux-ci, mille deux cents couples avaient été choisis dans les régions alpines, pour faire pendant au défilé militaire, où la 27e division alpine tenait une grande place. On avait aussi invité des personnes qui s'étaient distinguées par des actes de courage : les sauveteurs de l'île de Sein, qui s'étaient portés au secours du *Duperré* en janvier dernier, et les plongeurs de l'expérience Janus IV, qui ont établi, en octobre 1977, le record mondial de plongée réelle (6 heures 28 minutes de travail à 460 mètres de profondeur, et une pointe à 501 mètres).

Des artisans, enfin, et cent cinquante militaires ayant participé au nettoyage des côtes bretonnes atteintes par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz*, avaient également été conviés.

La liste des invités officiels comprenait les membres du gouvernement, les représentants des trois armes, des assemblées et des corps constitués, M. Chirac, maire de Paris, et le corps diplomatique.

En 1977, les portes de l'Elysée avaient été ouvertes au public, l'après-midi du 14 juillet, et dix mille personnes avaient pu visiter le palais, nombre d'entre elles était accueillies par M. Giscard d'Estaing lui-même. Cette opération, qui avait nécessité une préparation minutieuse et qui avait soumis le personnel de l'Elysée — en particulier le service de sécurité — à un surcroît de tension, n'a pas été rééditée cette année.

M. Chirac applaudi

A son arrivée, à 11 h. 25, devant l'Elysée, M. Jacques Chirac a été applaudi par certains des invités qui attendaient d'être admis au palais présidentiel. Des cris « *Chirac ! Chirac !* » ont été entendus. Le maire de Paris a serré quelques mains avant de pénétrer dans l'Elysée.

● *Excédé par le bruit des pétards* qui éclataient sous sa fenêtre, à Saint-Médard, près de Soissons (Aisne), M. Georges Charpentier, cinquante ans, a blessé, dans la soirée du jeudi 13 juillet, quatre enfants âgés de huit à treize ans, qui ont dû être hospitalisés. Des grenades lacrymogènes ont dû être employées pour neutraliser M. Charpentier qui s'était ensuite enfermé chez lui.

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE A M. GISCARD D'ESTAING DE NE PAS RATIFIER LA CONVENTION EUROPÉENNE SUR LE TERRORISME.

Le président de la République a reçu jeudi 13 juillet, une délégation de la section française d'Amnesty International, composée de Mme Marie-José Protais, membre du comité exécutif international, et de MM. Aimé Léaud, président de la section française, et Alain Marabout, membre du comité exécutif français. La délégation a remis à M. Giscard d'Estaing un mémorandum demandant « *la ratification par la France des actes d'application de la déclaration universelle des droits de l'homme, la levée des réserves concernant les recours individuels de la convention européenne des droits de l'homme, ainsi que la non-ratification, dans sa forme actuelle, de la convention européenne sur la répression du terrorisme* ».

Rappelant, dans une déclaration, que c'était la première fois qu'un chef d'Etat français recevait des représentants d'Amnesty International, l'organisation indique que M. Giscard d'Estaing « *a manifesté un grand intérêt* » pour le travail de l'organisation, et « *notamment pour sa méthode d'intervention dans les cas individuels* ».

APRÈS LEURS ENTRETIENS DE SALZBOURG

Le président Sadate et le ministre israélien de la défense se rencontreront prochainement à Alexandrie

Le président Sadate rencontrera prochainement à Alexandrie, en Egypte, le ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman. Tel est le premier résultat de l'entretien en tête à tête de trois heures que le chef de l'Etat égyptien et le ministre israélien ont eu, jeudi 13 juillet, au château de Fuschl, près de Salzbourg.

Selon Radio-Le Caire, MM. Sadate et Weizman ont examiné la situation au Proche-Orient et ont évoqué les réunions prévues à Londres entre gères américain, égyptien et israélien à partir du 18 juillet. De son côté, le général Weizman s'est refusé à toute déclaration sur la teneur des échanges de vues, mais il s'est félicité du climat « *détendu* » de cette rencontre.

Le tête-à-tête Weizman-Sadate a fait passer au second plan l'entrevue du ministre israélien de la défense avec son collègue égyptien, qui était pourtant primitivement le but annoncé de la visite du général Weizman en Autriche. Les rencontres de Salzbourg ont été une surprise. Il semble qu'elles aient été décidées tard dans la journée de mercredi puisque le président Sadate a annulé la visite qu'il se proposait de faire à Munich. M. Weizman, qui passe auprès des Egyptiens pour un interlocuteur plus conciliant et plus ouvert que M. Begin, apparaît après les entretiens de Salzbourg comme l'intermédiaire capable de renouer le dialogue entre le président Sadate et le premier ministre israélien et de relancer véritablement la négociation interrompue depuis janvier dernier dans la perspective de la réunion de Londres.

A Jérusalem, le ministre israélien des affaires étrangères, le général Moshe Dayan, a déclaré jeudi au cours d'une conférence de presse tenue au moment même où le président Sadate s'entretenait avec le général Weizman que malgré des propositions diamétralement opposées, « *il existe effectivement certains points sur lesquels il est possible de s'entendre* ».

Le ministre a également formulé l'espoir que les négociations engagées à Londres pourraient continuer à El Arich, comme le président Sadate l'avait suggéré, ou ailleurs. M. Dayan a parlé d'un changement d'attitude des Egyptiens, qu'il a expliqué par l'influence des Etats-Unis. Washington, a-t-il déclaré, a convaincu Le Caire qu'il ne pourrait assouplir les positions israéliennes que dans le cadre de négociations auxquelles participeraient également les Américains. Le ministre s'attend d'autre part à des pressions « *subtiles* » et non brutales sur Israël de la part de Washington.

La situation au Proche-Orient a été évoquée jeudi à Downing Street par M. Shimon Perès, chef de l'opposition travailliste israélienne, et le premier ministre britannique, M. James Callaghan. L'entretien a porté sur les récentes initiatives de paix et la prochaine conférence de Londres. Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, s'est déclaré, au cours d'une conférence de presse, « *personnellement, quelque peu sceptique* » sur les chances de succès de cette conférence. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

PÉKIN CONFIRME QUE LA QUERELLE AVEC L'ALBANIE A COMMENCÉ DÈS LA MORT DE MAO TSE-TOUNG

Pékin *(A.F.P.)*. — La Chine a publié jeudi 13 juillet la note par laquelle elle avait signifié le 7 juillet à l'Albanie l'arrêt de son aide économique et militaire. Cette note confirme que la querelle sino-albanaise remonte à la mort de Mao Tse-toung et au limogeage de la « bande des quatre » à l'automne 1976.

La Chine estime, en effet, que « *depuis le septième congrès du Parti du travail (albanais) en novembre 1976, les dirigeants albanais ont entamé leurs attaques venimeuses publiques contre le grand dirigeant du peuple chinois, le président Mao, et le parti communiste chinois* ».

La note de Pékin confirme également que l'aide globale de la Chine à l'Albanie depuis 1954 s'élève à 5 milliards de dollars, ce qui plaçait l'Albanie, indique-t-on de source diplomatique autorisée, au second rang des pays assistés par la Chine, après le Vietnam.

Dans le cadre de l'assistance chinoise à l'Albanie figurait en bonne place l'aide militaire. La Chine fait valoir dans sa note qu'elle a fourni « *gratuitement* » à l'Albanie de « *grandes quantités d'armes et d'équipements* » et notamment des chars et des avions dont son armée n'était pas encore elle-même équipée.

On a appris à ce sujet de source militaire bien informée que la Chine avait équipé totalement toutes les forces albanaises et la milice populaire. L'arrêt de l'aide militaire chinoise à l'Albanie rend la position de ce pays particulièrement délicate compte tenu de son isolement, de la nature et de l'origine de son équipement. Dans certains milieux diplomatiques de la capitale chinoise, on n'exclut plus la possibilité de voir l'Albanie regagner le giron du pacte de Varsovie, qu'elle n'avait quitté qu'en 1968, soit quelque huit ans après sa rupture idéologique avec l'U.R.S.S.

● *M. Stirn*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ira en visite officielle en Inde du 16 au 22 juillet, a-t-on annoncé, jeudi 13 juillet, au Quai d'Orsay. Il aura des entretiens avec son homologue indien, M. Kundu, avec le ministre des affaires étrangères, M. Wajpayee, et avec le ministre du commerce, M. Daria. Le secrétaire d'Etat visitera notamment Agra, Jaïpur et Bombay.

Le nombre des demandeurs d'emploi recommence à augmenter

Les statistiques du ministère du travail sur l'emploi, fin juin, font apparaître, une nouvelle fois, une tendance à l'aggravation du chômage. Le nombre des demandes d'emplois s'est accru de 2 200 par rapport à la fin mai (1 039 300, contre 1 037 1000), alors que, en cette période de l'année, l'évolution saisonnière conduit habituellement à une baisse assez sensible.

Ainsi s'amorce déjà une dégradation dont M. Boulin, ministre du travail disait récemment qu'elle pourrait se traduire par deux cent mille chômeurs de plus à la fin de l'année.

Néanmoins, la délégation à l'emploi estime que la mise en œuvre du nouveau pacte sur l'emploi des jeunes a pu contribuer, transitoirement, à l'alourdissement de la situation. Dans l'attente des mesures nouvelles qui ont seulement pris effet au 1er juillet, il y a pu avoir une stagnation de l'embauche et une anticipation des demandes d'inscription des jeunes.

Le nombre des demandes d'emploi, en données corrigées des variations saisonnières, est passé à 1 186 100 contre 1 132 300 le mois précédent (+ 4.8 %). En données observées, il était de 967 700 en juin 1977.

Celui des offres d'emploi, en données observées, a, toutefois, progressé de 94 600 à 96 000 (+ 1 400) contre 106 600 en juin 1977. Corrigées des variations saisonnières, les offres sont passées *de 1 132 300 à 1 186 100* (+ 4,8 %).

Parmi les demandeurs d'emploi, on compte 35,9 % de personnes âgées de moins de vingt-cinq ans, soit 12,7 % d'hommes et 23,2 % de femmes. Sur l'ensemble des candidats au travail, il y a 52,3 % de femmes.

Les symptômes de détérioration de la situation apparaissent, aussi dans les statistiques des caisses complémentaires de chômage. Fin juin, le nombre des bénéficiaires est passé à 647 900, soit une diminution de 0,30 % par rapport à mai, alors que, *normalement*, la baisse saisonnière est importante.

UNE EXPLOSION DÉTRUIT L'APPARTEMENT DE M. JEAN DUTOURD

Une très forte explosion, vraisemblablement d'origine criminelle, a provoquée, ce vendredi 14 juillet, peu avant 3 heures, d'importants dégâts dans un immeuble situé 63, avenue Kléber à Paris (16e). Deux étages de l'immeuble, où demeure l'écrivain Jean Dutourd, éditorialiste à *France-Soir*, ont été touchés par les effets de la déflagration. L'ensemble du bâtiment a été déclaré en péril par l'architecte de la préfecture de police et devra certainement être démoli et reconstruit.

MORT DU CRITIQUE D'ART AMÉRICAIN HAROLD ROSENBERG

Le critique d'art américain Harold Rosenberg est mort mardi 11 juillet d'une crise cardiaque à New-York. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Critique d'art du *New Yorker* depuis de longues années, Harold Rosenberg a lancé la peinture expressionniste abstraite américaine. Il est l'invetneur du terme « *Action painting* » qui a caractérisé la nouvelle école apparue au lendemain de la guerre mondiale, avec Jackson Pollock.

Harold Rosenberg (*né à Brooklyn en 1906*) avait enseigné l'histoire de l'art et de la pensée contemporaine dans les universités.

Ses textes sur l'art contemporain, qui sont souvent de pénétrantes et larges analyses toujours replacées dans le contexte social et dans celui de l'histoire de l'art, ont été régulièrement rassemblés dans des recueils. Parmi ses livres, il faut retenir, *The tradition of the new*, *Dedefinition of art*, ainsi que plusieurs monographies, notamment sur Arshile Gorky, Barnett Newman, Wilhem de Kooning et tout récemment Saul Steinberg, dont le Whitney Museum à New-York présente actuellement une rétrospective.]